



# Rapport Annuel de Développement Durable 2022

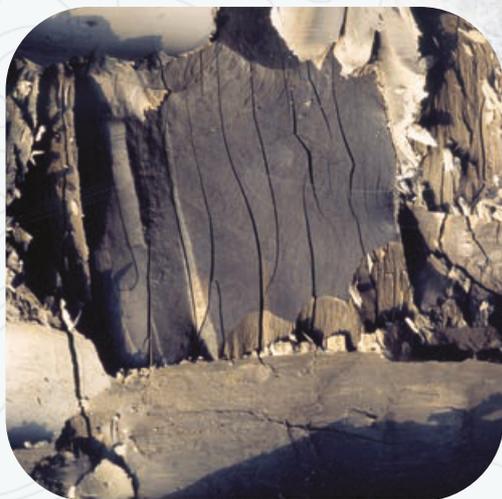
---



## SOMMAIRE

---

<b>INTERVIEW</b>	<b>2</b>		
<b>1 IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE</b>	<b>4</b>	<b>6 PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE</b>	<b>55</b>
1.1 Imerys et son écosystème	6	6.1 Gestion environnementale	55
1.2 Notre stratégie de croissance	10	6.2 Changement climatique	62
<b>2 UNE APPROCHE INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>19</b>	<b>7 MÉTHODOLOGIES DE REPORTING</b>	<b>71</b>
2.1 Vision et ambition	19	7.1 Méthodologies et protocoles de reporting esg	71
2.2 Une solide gouvernance	21	7.2 Récapitulatif des indicateurs clés de performance	72
2.3 Contribution aux objectifs de développement durable des nations unies	22		
2.4 Implication des parties prenantes	23		
<b>3 STRATÉGIE ET PERFORMANCE</b>	<b>24</b>	<b>8 ATTESTATION D'EXHAUSTIVITÉ ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>77</b>
3.1 Évaluation des risques et opportunités esg Par la double matérialité	24		
3.2 Feuille de route de développement durable d'imerys	27		
3.3 Objectifs et performance	28		
<b>4 VALORISER NOS ÉQUIPES</b>	<b>30</b>		
4.1 Sécurité et santé	30		
4.2 Capital humain	33		
<b>5 CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC NOS CLIENTS</b>	<b>41</b>		
5.1 Conduite des affaires	41		
5.2 Solutions durables	46		
5.3 Taxonomie européenne de la finance durable	48		



## Rapport Annuel de Développement Durable 2022

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation. Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions basées sur la valorisation de ses ressources minérales, des minéraux de synthèse et des formulations. Imerys apporte ainsi des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances, comme par exemple réfractarité, dureté, conductivité, opacité, durabilité, pureté, légèreté, filtration, adsorption, ou hydrophobie. Imerys respecte des critères ambitieux de développement responsable, que ce soit au plan social, en ce qui concerne l'environnement ou bien la gouvernance du Groupe.

# Interview avec **Patrick Kron** (Président du Conseil d'Administration) et **Alessandro Dazza** (Directeur Général)



**« LE GROUPE OPÈRE AVEC SUCCÈS SON REPOSITIONNEMENT SUR LES MARCHÉS À FORTE CROISSANCE. PLUS DYNAMIQUE ET RECENTRÉ, IMERYS EST DÉSORMAIS PRÊT À SE DÉVELOPPER DE MANIÈRE PLUS PROFITABLE. »**

**PATRICK KRON**  
Président du Conseil d'Administration

## Qu'est-ce qui a changé pour Imerys en 2022 ?

— **Patrick Kron** : Le modèle d'affaires d'Imerys a démontré sa résilience et sa rentabilité, à l'épreuve des crises traversées récemment. Au terme de deux années de transformation organisationnelle couronnées de succès, Imerys a lancé d'importantes opérations stratégiques en 2022, procédant à plusieurs cessions pour se recentrer sur des marchés plus attractifs. Le Groupe poursuit un changement profond lui permettant d'accroître son exposition à des marchés en forte croissance. Désormais plus profitable, recentré sur son cœur de métier, dynamique et paré pour le futur, Imerys est fin prêt pour accélérer sa croissance et offrir des rendements attractifs à ses actionnaires.

— **Alessandro Dazza** : Nous avons franchi deux grandes étapes avec la cession de notre activité Solutions de Haute Température et celle programmée de la plupart de nos actifs servant le marché du papier. Ces évolutions sont importantes pour centrer Imerys sur son cœur de métier : les minéraux de spécialité à forte croissance.

Le Groupe est désormais présent sur cinq marchés clés : la construction, les biens de consommation, l'automobile, l'énergie et l'électronique et l'industrie. Imerys est particulièrement bien positionné pour saisir les opportunités de croissance que font émerger les mégatendances sociétales : énergie verte, construction durable et solutions naturelles

pour les biens de consommation, qui représentent 85 % de son chiffre d'affaires.

Nous avons investi massivement dans ces domaines, comme en témoignent nos récents projets : le projet Emili pour l'extraction de lithium en France, l'extension en Belgique et en Suisse de nos capacités de production de graphite et de noir de carbone, utilisés comme additifs conducteurs pour batteries lithium-ion, la construction d'une nouvelle usine en Chine afin de répondre à la demande croissante de minéraux pour l'allègement des polymères, une expansion de nos capacités de production pour servir l'industrie pharmaceutique aux États-Unis et la montée en régime de nos solutions à base d'aluminate de calcium pour mortiers industriels sur les marchés émergents.

## En quoi jugez-vous la nouvelle raison d'être et la vision du Groupe importantes pour son futur développement ?

— **P.K.** : La raison d'être et la vision d'Imerys doivent à elles deux guider nos décisions au quotidien et constituer le cadre de notre développement à venir. Nous sommes résolus à révéler de meilleurs futurs à travers des solutions durables, et à améliorer la qualité de vie sur notre planète pour les générations à venir. Notre vision est d'être leader des minéraux de spécialité dans le monde. Cet horizon se décline en quatre objectifs stratégiques pour Imerys : assurer une croissance organique supérieure à celle des marchés sous-jacents, via une forte exposition sur les marchés à forte croissance alignés sur les tendances du marché en matière de développement durable ; s'inscrire dans une logique d'innovation axée sur le client et d'excellence commerciale ; poursuivre nos acquisitions de complément ; tirer parti de l'avantage concurrentiel que nous procure notre profil ESG et dégager des marges supérieures à la moyenne du marché.

— **A.D.** : Nos valeurs fondamentales nous permettront de révéler de meilleurs futurs pour nos collaborateurs, nos clients et notre planète. Nous les incarnons de façon très concrète dans notre travail au quotidien, nos processus de décision et nos actions. En premier lieu, nous accordons une importance particulière à chacun de nos collaborateurs. Nous sommes convaincus que nos forces vives sont notre principal atout. La santé et la sécurité, la prise en compte du point de vue de chacun, le respect et l'inclusion sont tout aussi importants. Faire advenir un environnement propice à l'épanouissement de tous permettra de donner

---

**42 %**

Objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 par rapport à 2021 (scopes 1 et 2, tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>)

---

**720 M€**

EBITDA courant en 2022

**406 M€**

Investissements en 2022

---

la pleine mesure de notre potentiel collectif. Par ailleurs, en tant que partenaire privilégié, nous nous employons à cultiver des valeurs pérennes avec nos clients, ainsi que des relations réciproquement bénéfiques fondées sur la confiance et l'innovation. En matière de performance, nous cherchons toujours à nous surpasser. À travers nos innovations, nous montrons la voie à suivre pour libérer le potentiel de durabilité des minéraux. Nous nous inscrivons avant tout dans une démarche d'amélioration continue et accompagnons nos clients sur leurs propres enjeux. Un dernier point, enfin, qui est inscrit dans nos priorités : le développement durable. Nous avons un rôle à jouer pour préparer l'avenir. Nous devons être constamment mobilisés pour préserver le futur de nos collaborateurs, de notre entreprise, des territoires où nous sommes présents et du monde dans lequel nous vivons. Notre ambition à long terme est de devenir une entreprise plus durable.

### En quoi le développement durable peut-il concourir à la stratégie de croissance du Groupe ?

— **P.K.** : Les minéraux sont des composants essentiels de nos sociétés, de nos économies et du quotidien de millions de personnes dans le monde. Or les nouvelles technologies qui émergent en réponse au changement climatique créent de nouveaux besoins et de nouveaux usages pour les ressources minérales, s'inscrivant dans une logique de transition vers des économies décarbonées.

Il nous appartient de répondre aux attentes grandissantes de toutes les parties prenantes de notre secteur. Collaborateurs, clients, communautés locales, pouvoirs publics, opinion publique et investisseurs attendent de la transparence et des actions fortes, pour réduire notre impact mondial sur l'environnement.

Le Conseil d'Administration surveille étroitement ces thématiques ESG et s'assure qu'elles sont correctement prises en compte, tant dans notre stratégie à long terme que dans nos priorités immédiates. À cet effet, nous avons nommé l'une de nos administratrices, Mme Véronique Saubot, Référente pour toutes les questions ESG.

— **A.D.** : Les grandes tendances de fond sont porteuses d'opportunités, mais font aussi reposer de lourdes responsabilités sur notre secteur. Il faut, à titre d'exemple, avoir conscience que la production d'une voiture électrique nécessite six fois plus de minéraux qu'un véhicule thermique.



**« NOUS SOMMES L'UN DES LEADERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOTRE SECTEUR ET ALLONS CONTINUER À PLACER HAUT LA BARRE DE NOS NORMES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES POUR PILOTER NOTRE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME. »**

**ALESSANDRO DAZZA**  
Directeur Général

Il nous appartient d'inscrire tout ce que nous entreprenons dans une démarche responsable et durable. Nous sommes le leader du développement durable dans notre secteur et allons continuer à placer haut la barre de nos normes environnementales et sociales pour piloter notre développement à long terme.

Nous avons nommé une Directrice Développement Durable au sein du Comité Exécutif et avons actualisé nos objectifs en la matière pour les trois prochaines années. Nous avons soumis ces nouveaux objectifs alignés sur une trajectoire de 1,5 degré à la validation de la SBTi. Le Groupe s'est engagé à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 42 % en valeur absolue (tCO<sub>2</sub>e) d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2021.

Les besoins de nos clients évoluent et leurs demandes ne portent plus seulement sur de nouveaux produits. Ils recherchent des solutions durables. Notre rôle est de les leur apporter. L'innovation joue un rôle déterminant dans la réalisation de leurs propres objectifs environnementaux. Aussi avons-nous étendu nos capacités de recherche et développement avec l'inauguration de notre première unité pilote de fabrication de minéraux synthétiques au centre technologique de Lyon, en France, et avons développé un réseau complet de partenaires, réunissant experts, universités et écosystèmes de start-up. En outre, Imerys travaille activement à la recyclabilité et la réutilisation des minéraux.

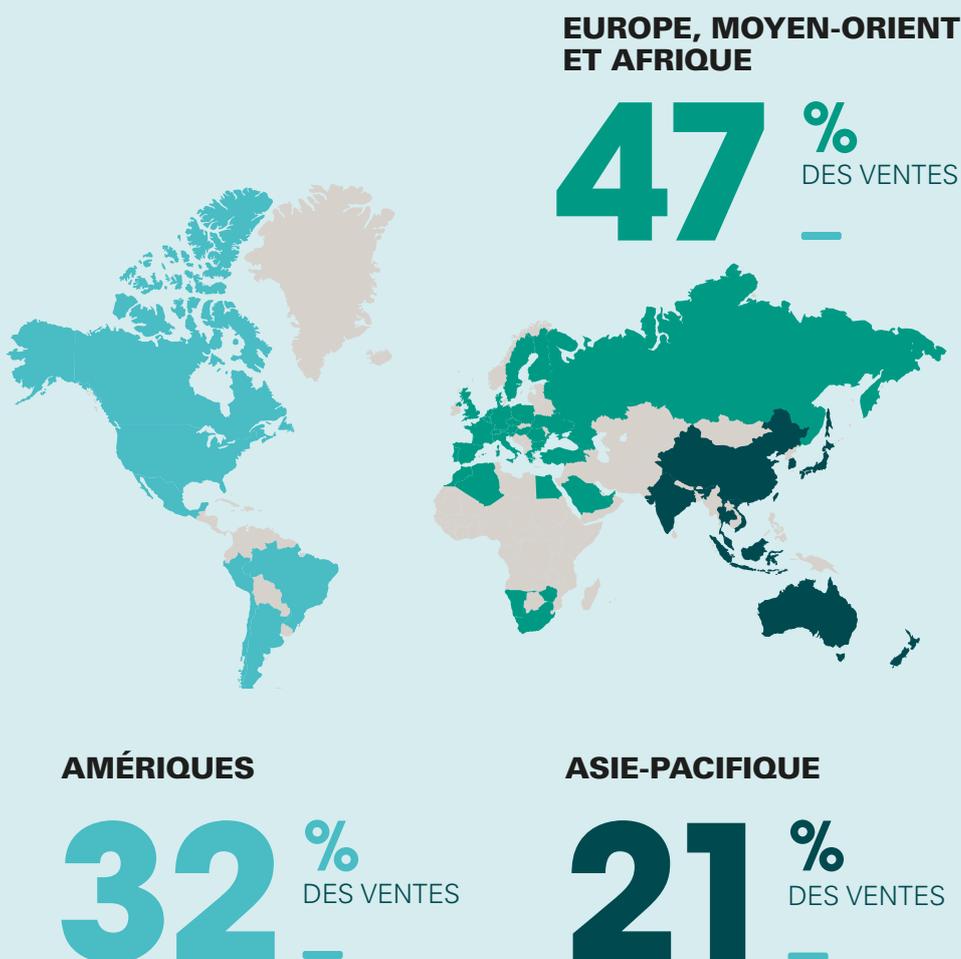
# 1 IMERYS, LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE

**Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys offre des solutions fonctionnelles à haute valeur ajoutée pour un grand nombre de secteurs, depuis les industries de procédés jusqu'aux biens de consommation.**

Le Groupe mobilise sa connaissance des applications, son expertise technologique et sa maîtrise des sciences des matériaux pour proposer des solutions novatrices basées sur la valorisation de ses ressources minérales ou sur la création de minéraux de synthèse et de nouvelles formulations. Imerys apporte ainsi des propriétés essentielles aux produits de ses clients et à leurs performances,

par exemple la réfractarité, la dureté, la conductivité, l'opacité, la durabilité, la pureté, la légèreté, la filtration, l'adsorption ou l'hydrophobie. Le Groupe s'est fixé un large éventail d'objectifs ambitieux, que ce soit sur les plans environnemental et social, ou bien en matière de gouvernance (ESG), afin de construire une croissance responsable à long terme.

## CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2022 (%)



## CHIFFRES CLÉS 2022

**4,3 Md€**

Chiffre d'affaires

**14 000**

Salariés

**3,1 Md€**

Capitalisation boursière (31/12)

**42**

Présence industrielle (nombre de pays)

**133**

Présence commerciale (nombre de pays)

**30 000**

Clients

**N° 1**

Sur 75 % des marchés

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS *	2020	2021	2021	2022	Objectifs à moyen terme
	Publié		Retraité		
<b>Résultats et rentabilité</b> (en millions d'euros)					
Chiffre d'affaires	3 799	4 383	3 665	4 282	Croissance organique annuelle de 3-5 % (moyenne 2023-2025)
Variation à périmètre et changes comparables	-10,7 %	+15,6 %	-	+12,5 %	
EBITDA courant	631	761	648	720	Marge d'EBITDA courant de 18-20 % (en 2025)
Marge d'EBITDA courant	16,6 %	17,4 %	17,7 %	16,8 %	
Résultat opérationnel courant	299	452	358	439	
Marge opérationnelle courante	7,9 %	10,3 %	9,8 %	10,2 %	
Résultat opérationnel	138	385	291	318	
Résultat courant net	167	288	232	284	
Résultat net part du Groupe	30	240	240	237	
Capitaux investis	5 174	5 253	5 253	4 700	
<b>Données par action</b> (€)					
Résultat courant net par action	2,03 €	3,40 €	2,69 €	3,28 €	
Résultat net par action	0,37 €	2,83 €	2,14 €	2,04 €	
Dividende par action	1,15 €	1,55 €	1,55 €	3,85 € <sup>(1)</sup>	Dividende par action en hausse, en ligne avec le résultat courant par action

#### Bilan et capacité de financement (en millions d'euros)

Cash-flow libre opérationnel courant net	373	255	216	6	
Investissements	262	336	312	389	Montant porté à 400 millions d'euros par an environ entre 2023 et 2025
Dette financière nette	1 508	1 451	1 451	1 666	
Dette financière nette/EBITDA courant	2,4 x	1,9 x	1,9 x	2,3 x	
Capitaux propres	2 956	3 242	3 242	3 385	
Dette financière nette/capitaux propres	51 %	45 %	45 %	49 %	
Ressources financières (en milliards d'euros)	2,81	2,86	2,86	2,71	
Notation Moody's/Standard & Poor's	Baa3/BBB-	Baa3/BBB-	Baa3/BBB-	Baa3/BBB-	Engagement de notation « Investment Grade »

Δ Pour plus de détails sur la définition et le rapprochement des mesures alternatives de performance, voir chapitre 5, paragraphe 5.5 du Document d'Enregistrement Universel.

	2021 Publié	2022	Objectifs 2022
<b>Nos engagements envers nos collaborateurs</b>			
<b>Santé et sécurité au travail :</b>			
Taux de fréquence total des accidents enregistrables	2,53	2,43	< 2,50
Niveau de maturité moyen des sites opérationnels	2,90	3,00	3,00
<b>Diversité et inclusion :</b> proportion de femmes au sein du Senior Management du Groupe <sup>(3)</sup>	26 %	26 %	30 %
<b>Nos engagements envers nos clients</b>			
<b>Conduite des affaires et gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement :</b>			
proportion de fournisseurs évalués selon des facteurs ESG	35 %	57 %	50 %
Développement de Nouveaux Produits évalués comme SustainAgility Solutions	70 %	75 %	50 %
<b>Impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits :</b>			
part du portefeuille produits évalué selon des facteurs ESG	21 %	55 %	40 %
<b>Nos engagements pour la planète</b>			
<b>Maîtrise des impacts environnementaux :</b> proportion des audits menés sur base d'une matrice de maturité environnementale			
	90 %	100 %	100 %
<b>Biodiversité et réhabilitation :</b> niveau d'achèvement du programme d'amélioration de la biodiversité			
	100 %	93 %	100 %
<b>Stratégie d'atténuation du changement climatique :</b> % de réduction des émissions de CO <sub>2</sub> en millions d'euros de chiffre d'affaires par rapport à 2018 <sup>(4)</sup>			
	-10 %	-31 %	-23 %

\* Les résultats des exercices 2021 et 2022 ont été retraités pour refléter le résultat des activités poursuivies, c'est-à-dire hors Solutions de Haute Température (HTS), dont la cession a été conclue le 31 janvier 2023. En application de la norme IFRS 5, HTS est classé dans les activités abandonnées (son chiffre d'affaires, ainsi que ses charges et produits avant impôts ne contribuent pas aux lignes correspondantes du compte de résultat consolidé). Les actifs alimentant la filière papier, dont le projet de cession a été annoncé le 9 septembre 2022, sont pris en compte au titre des actifs non courants détenus en vue de la vente et intégrés à ce titre au compte de résultat consolidé.

(1) Proposition du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires.

(2) Inclut tout accident sans arrêt de travail, dès lors qu'un professionnel de santé intervient dans le traitement, même si celui-ci se limite aux premiers secours.

(3) La définition de Senior Manager a été mise à jour en 2020 pour exclure les membres du Comité Exécutif. La proportion de femmes au sein du Comité Exécutif fait l'objet d'un indicateur distinct présenté au chapitre 3.

(4) Scopes 1 & 2 – Émissions de gaz à effet de serre en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

## 1.1 IMERYS ET SON ÉCOSYSTÈME

### 1.1.1 LE LEADER MONDIAL DES SOLUTIONS MINÉRALES DE SPÉCIALITÉ

**FORT D'UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 4 282 MILLIONS D'EUROS DANS 133 PAYS, IMERYS EST LE LEADER MONDIAL DES SOLUTIONS MINÉRALES DE SPÉCIALITÉ.**

**Imerys offre des solutions à valeur ajoutée qui sont formulées pour répondre aux besoins techniques spécifiques de chaque client et peuvent être classées en trois catégories :**

- **Additifs fonctionnels** : partie intégrante de la formulation des produits des clients, mais représentant une part mineure du coût de fabrication du produit fini (à titre d'exemple, le talc améliore la rigidité des polymères dans l'automobile, le carbonate de calcium rend les couches-culottes perméables à l'air, les aluminates de calcium permettent l'auto-nivellement et le séchage rapide des chapes de sol en ciment).
- **Composants minéraux** : essentiels dans la formulation des produits des clients (à titre d'exemple, les solutions minérales pour les peintures et les revêtements ou l'alumine fondue dans les abrasifs pour l'industrie).
- **Agents pour les procédés de fabrication** : essentiels dans les procédés de production des clients, ils ne se retrouvent cependant pas dans le produit final (à titre d'exemple, la diatomite permet de filtrer les liquides alimentaires ou d'extraire les protéines du plasma sanguin par fractionnement).

### DES SOLUTIONS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE POUR DIFFÉRENTS MARCHÉS FINAUX

Les solutions minérales de spécialité servent cinq marchés finaux distincts, soutenus par trois tendances de fond : la construction durable, la mobilité et l'énergie verte, et les solutions naturelles pour les biens de consommation.



#### CONSTRUCTION ET INFRASTRUCTURE

- Additifs pour les peintures (peintures décoratives intérieures, par exemple) et les revêtements (protections pour environnements marins, enduits pour façades, revêtements de boîtiers, etc.).
- Composants utilisés dans la construction, par exemple les dalles de plafond isolantes.
- Additifs fonctionnels pour les plastiques et les matériaux thermodurcissables.
- Additifs pour adhésifs et joints.
- Liants de haute performance pour les mortiers industriels et les chapes de sol dans la construction.



#### BIENS DE CONSOMMATION ET BEAUTÉ

- Minéraux pour les céramiques techniques et traditionnelles (vaisselle).
- Additifs fonctionnels pour les plastiques et les matériaux thermodurcissables.
- Additifs pour les caoutchoucs.
- Agents de charge et de couchage pour cartons et emballages.
- Agents de filtration pour les liquides et le plasma sanguin.



#### ÉNERGIE & ÉLECTRONIQUE

- Composants pour la production de silicium, métal de haute pureté utilisé dans la fabrication des alliages aluminium, des produits électroniques et des panneaux solaires.
- Solutions de haute technologie à base de graphite et de carbone (batteries lithium-ion, piles alcalines, polymères, piles à combustible, balais de carbone, etc.).



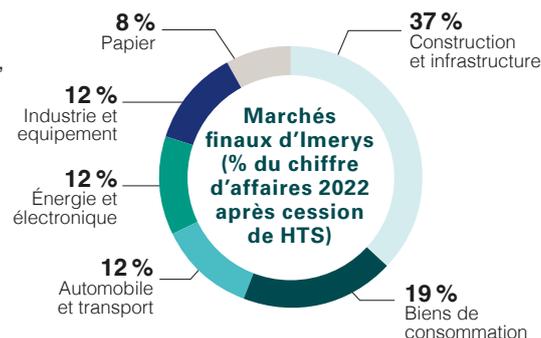
#### AUTOMOBILE ET TRANSPORT

- Additifs fonctionnels pour les plastiques et les matériaux thermodurcissables.
- Additifs pour les caoutchoucs.
- Additifs pour les peintures.
- Alumine ultrafine pour les abrasifs de haute performance.



#### INDUSTRIE ET ÉQUIPEMENT

- Alumine et zirconie pour les abrasifs (ex. : disques à tronçonner et disques de polissage industriels).
- Minéraux réfractaires pour les procédés de haute température (ex. : revêtements réfractaires).



Source : Estimation d'Imerys.

## 1.1.2 UNE PROPOSITION DE VALEUR DIFFÉRENCIANTE



### IMERYS TIRE SA FORCE :

de ressources, opérations et technologies de premier plan

d'une connaissance des applications clients et d'une innovation axée sur les marchés

de son implantation géographique et de marchés sous-jacents en essor

de positions de leader sur la plupart des marchés

d'objectifs ambitieux en matière de développement durable

#### 1 Des ressources minérales et des actifs industriels de grande qualité

Imerys détient un vaste portefeuille de ressources minérales qui lui permet d'assumer une grande partie de ses approvisionnements en matières premières, ainsi que des actifs industriels de haute performance qui font appel à une large palette de technologies et de procédés de transformation exclusifs.

Imerys exploite plus de 83 gisements à travers le monde et extrait et/ou transforme plus de 30 minéraux différents. Le Groupe poursuit le renouvellement et le développement de ses réserves et de ses ressources minérales pour s'assurer de détenir en moyenne 20 ans de réserves de minéraux.

Les minéraux provenant des mines du Groupe ou achetés à des tiers sont systématiquement transformés ou synthétisés en solutions minérales, qui permettent d'améliorer les propriétés recherchées dans les applications finales et de répondre ainsi aux spécifications de ses clients.

#### 2 Des procédés industriels et des technologies exclusifs

Le Groupe maîtrise une expertise et un savoir-faire spécifiques dans les processus de transformation suivants :

- Les traitements mécaniques : purification, raffinage, micronisation, tamisage, séchage, façonnage, cyclonage, élutriation, classification, flottation, malaxage, etc.
- Les traitements thermiques : calcination à haute température, fusion, frittage, etc.
- Les traitements chimiques : synthèse, cristallisation, précipitation, revêtement, etc.

Les solutions minérales commercialisées par le Groupe représentent généralement une part peu significative des coûts de production de ses clients, mais elles confèrent des propriétés clés à leurs produits ou leurs procédés industriels. Les solutions Imerys sont vendues sous forme de poudres, de grains, de granulés, de mélanges, de pâtes ou de dispersions aqueuses. Selon les produits, le cycle de production dure de quelques jours à plusieurs semaines. À la recherche permanente de l'excellence pour ses produits, ses moyens et actifs de production,

ses collaborateurs et leur sécurité, Imerys a mis en place un programme d'amélioration continue de ses procédés industriels et de sa performance, « I-Cube » (*Imerys Industrial Improvement*).

## 83

mines dans le monde

La définition de standards et d'indicateurs communs tout comme le développement et le partage de bonnes pratiques visent à optimiser la production industrielle (sécurité, efficacité énergétique, gestion des ressources et des rejets, etc.) ainsi que la responsabilisation des collaborateurs.

Dans le cadre de son programme d'excellence, « I-Cube », Imerys met en œuvre une approche Industrie 4.0 dans la conduite de ses activités. À ce jour, 20 sites pilotes se sont lancés dans l'utilisation d'outils numériques, considérés comme des leviers supplémentaires pour accélérer l'amélioration des procédés et des opérations. Ce programme apportera

une multitude d'avantages aux sites et aux mines, notamment le suivi et l'utilisation en temps réel d'analyse de données pour l'optimisation des procédés, le contrôle à distance grâce à la réalité augmentée, le contrôle qualité grâce à la vision artificielle et l'apprentissage automatique, la supervision et l'inspection numériques des mines au moyen de techniques d'imagerie par drones, l'optimisation de la gestion des flottes de véhicules grâce à des capteurs intelligents et l'amélioration des formations de sécurité avec la réalité virtuelle.

### 3 Des solutions innovantes, fiables et durables, alignées sur les grandes tendances sociétales

La politique d'innovation d'Imerys repose sur sa capacité à associer minéraux et fonctionnalités pour apporter à ses clients des solutions créatives de nature à améliorer les caractéristiques de leurs produits. L'innovation constitue pour Imerys un atout essentiel pour relever les défis technologiques majeurs auxquels tous les opérateurs industriels sont confrontés pour leur avenir,

et maintenir ainsi son leadership sur le marché. Ces dernières années, Imerys a articulé ses efforts d'innovation autour des marchés finaux afin de mieux répondre aux besoins des clients.

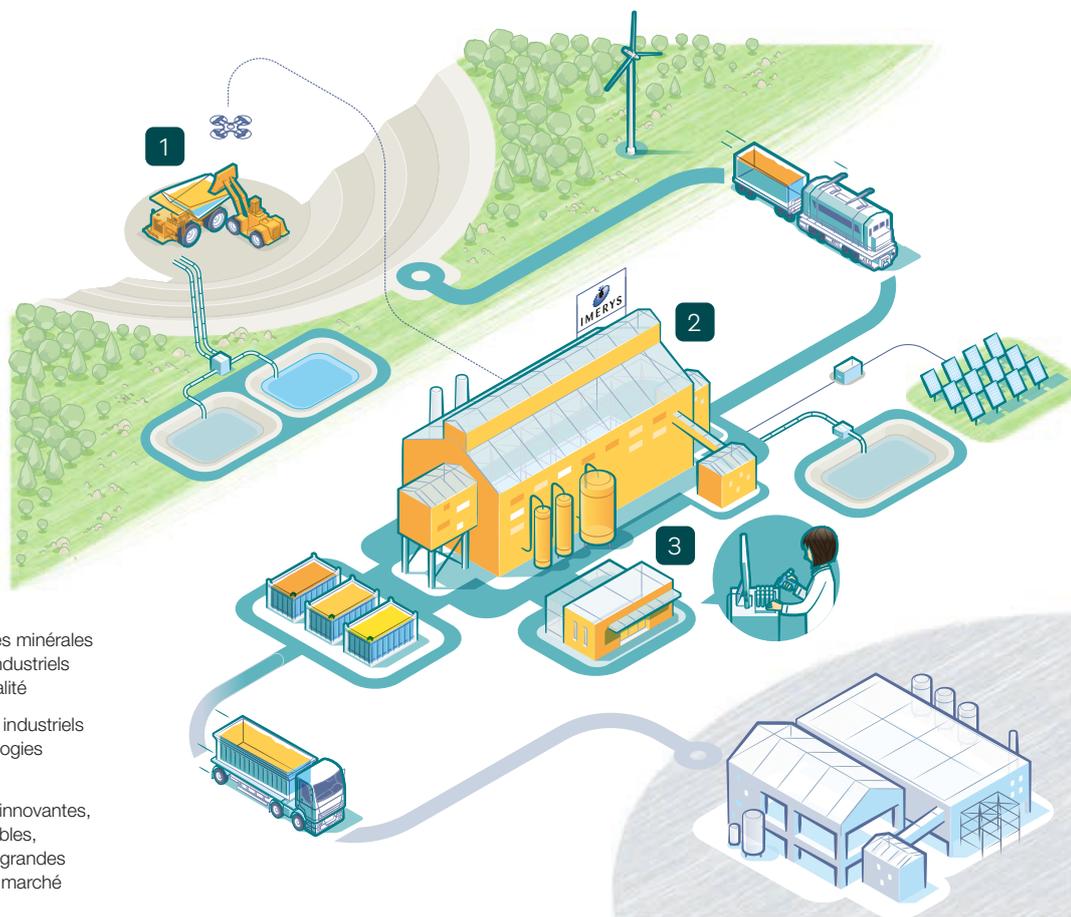
Les nouveaux produits proviennent d'innovations alimentées par de nouvelles idées, mais aussi d'améliorations apportées à la gamme de produits existante. En 2022, Imerys a lancé plus de 80 nouvelles solutions minérales, qui concourent au recentrage du Groupe autour de trois tendances de fond : la construction durable, la mobilité et l'énergie verte, et les solutions naturelles pour les biens de consommation.

Imerys protège ses innovations dans le cadre de sa stratégie de propriété intellectuelle : fin 2022, le Groupe détenait plus de 2 400 brevets, demandes de brevets et modèles industriels.

Imerys a pour ambition d'agir de manière proactive pour améliorer la performance de l'ensemble de ses portefeuilles de produits et de projets en matière de développement durable. Chaque nouveau projet est systématiquement évalué au regard de critères

Plus de  
**2 400**  
brevets, demandes  
de brevets et modèles  
industriels

environnementaux et sociaux, et le Groupe vise l'homologation de 75 % des produits qui seront lancés en 2025 au titre des « Solutions SustainAgility™ »<sup>(1)</sup>. En 2021, une gamme pilote de Solutions SustainAgility labellisée « Pioneer » a été lancée, elle offre des bénéfices environnementaux et sociaux manifestes, mesurables et répondant aux mégatendances du marché. Cette gamme comprend actuellement des solutions pour les plastiques recyclés, les cosmétiques, le carton, les supports de cuisson réutilisables, les plastiques automobiles, l'agriculture et l'alimentation animale ; Imerys a l'ambition d'élargir progressivement la palette de ces solutions. Il s'agit là d'une nouvelle étape destinée à encourager nos clients à adopter des solutions de développement durable grâce à la variété des produits Imerys.



- 1 Des ressources minérales et des actifs industriels de grande qualité
- 2 Des procédés industriels et des technologies exclusifs
- 3 Des solutions innovantes, fiables et durables, adaptées aux grandes tendances du marché

(1) D'après le référentiel d'évaluation des solutions SustainAgility, une solution SustainAgility est un produit relevant d'une application classée dans l'une des deux catégories les plus exigeantes (A+ ou A) sur les quatre existantes.



### 1.1.3 STRUCTURE GÉNÉRALE ET SEGMENTS

Centrée sur les besoins du marché, l'organisation du Groupe est construite autour de deux segments :

- le segment Minéraux de Performance, regroupant l'EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique), les Amériques et l'APAC (Asie-Pacifique), sert les industries du plastique, du caoutchouc, de la peinture et des revêtements, du carton et de l'emballage, des adhésifs, de la filtration, des sciences de la vie, des matériaux céramiques et produits de construction et des énergies renouvelables ;
- le segment Matériaux et Solutions de Haute Température sert les marchés des réfractaires, des abrasifs, du bâtiment et des infrastructures à l'échelle mondiale.

Cette organisation simplifiée, structurée autour d'un nombre limité de niveaux hiérarchiques, a pour objectif de rapprocher le Groupe de ses clients et de lui permettre de répondre

plus efficacement à leurs besoins. Les Vice-Présidents des différents domaines d'activité rapportent directement au Directeur Général.

Les fonctions support (Finance, Informatique, Ressources Humaines, Développement Durable, Juridique et Stratégie) sont centralisées au niveau du Groupe et sont au service des différents domaines d'activité, tandis que l'innovation et les opérations relèvent directement des domaines d'activité.

L'organisation du Groupe permettra à Imerys d'atteindre son plein potentiel en matière de croissance organique, d'améliorer encore sa compétitivité et de créer durablement de la valeur dans un environnement hautement concurrentiel.

SEGMENTS	MINÉRAUX DE PERFORMANCE			MATÉRIAUX ET SOLUTIONS DE HAUTE TEMPÉRATURE
<b>Domaine d'activité</b>	Minéraux de Performance, <b>Europe, Moyen-Orient et Afrique</b>	Minéraux de Performance, <b>Amériques</b>	Minéraux de Performance, <b>Asie-Pacifique</b>	Réfractaires, Abrasifs & Construction
<b>Principaux marchés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Plastique, caoutchouc, peintures et revêtements, adhésifs, carton et emballage</li> <li>&gt; Céramiques et produits pour la construction</li> <li>&gt; Filtration et Sciences de la vie</li> <li>&gt; Énergie verte</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Réfractaires</li> <li>&gt; Abrasifs</li> <li>&gt; Construction &amp; Infrastructure</li> </ul>
<b>Chiffre d'affaires 2022</b> <i>(en millions d'euros)</i>	<b>2 853</b>			<b>1 434</b>

Δ Pour plus d'informations sur les résultats 2022, voir les commentaires par segment à la section 5.3 du chapitre 5 et l'information sectorielle communiquée dans les états financiers consolidés au chapitre 6 du Document d'Enregistrement Universel.

## 1.2 NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE

### 1.2.1 RAISON D'ÊTRE ET VALEURS D'IMERYS

En 2022, Imerys a dévoilé sa raison d'être : révéler de meilleurs futurs, pour ses collaborateurs, ses clients et notre planète.

Révéler de  
meilleurs  
**Futurs**  
pour nos équipes  
pour nos clients  
pour notre planète

#### Notre objectif

**RÉVÉLER DE MEILLEURS FUTURS, POUR NOS ÉQUIPES,  
NOS CLIENTS, NOTRE PLANÈTE**

#### Notre vision

**ÊTRE LE LEADER MONDIAL DES SPÉCIALITÉS MINÉRALES POUR L'INDUSTRIE, EN...**

##### OFFRANT

à nos équipes  
un environnement  
de travail  
sûr et inclusif.

##### APPLIQUANT

notre expertise  
pour offrir à nos  
clients un service  
d'excellence  
commerciale  
et opérationnelle.

##### CAPITALISANT

sur nos capacités  
et ressources  
pour développer  
notre présence sur  
des marchés en  
croissance rapide.

##### INNOVANT

les produits  
et les technologies  
de demain  
dans un monde  
numérique.

##### INTÉGRANT

une démarche  
responsable  
et durable  
dans toutes  
nos réalisations.

#### Nos valeurs

##### CHAQUE PERSONNE COMPTE.

Créer un  
environnement  
de travail sûr,  
sain et inclusif.

##### PARTENAIRE DE CHOIX.

Aider nos clients  
à relever les défis  
de demain.

##### UNE ÉQUIPE SOUDÉE.

Travailler main  
dans la main  
pour obtenir  
le meilleur.

##### TOUJOURS MIEUX FAIRE.

À force d'apprendre,  
améliorer, innover.

##### FACILITATEURS DE DEMAIN.

Préserver la planète  
et notre avenir à  
travers nos actions.

## 1.2.2 UN MODÈLE D'AFFAIRES ÉPROUVÉ ET RÉILIENT, ASSURANT UN NIVEAU DE PERFORMANCE ÉLEVÉ

### 1.2.2.1 UN MODÈLE D'AFFAIRES ÉPROUVÉ ET RÉILIENT

Fort d'une organisation bâtie autour de ses marchés clés, d'actifs miniers et industriels de grande qualité, de procédés industriels et technologiques inégalés, de solutions innovantes et de positions de leader sur la plupart de ses marchés, Imerys a de nombreux atouts pour créer de la valeur à long terme pour ses principales parties prenantes.

#### ATOUTS

##### RESSOURCES HUMAINES

14 000 collaborateurs dans 49 pays

74 % des salariés ont suivi au moins un programme de formation

##### RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

Signataire du **French Business Climate Pledge** pour la lutte contre le réchauffement climatique et des objectifs de réduction des émissions approuvés par la **Science Based Target initiative (SBTi)**

Membre d'act4nature et partenariat triennal avec UMS Patrimoine Naturel pour la biodiversité

##### RESSOURCES SOCIALES ET SOCIÉTALES

Signataire du **Global Compact** et alignement avec les **Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies**

##### RESSOURCES FINANCIÈRES

Capitaux propres : 3 385 M€

Dette nette : 1 666 M€ (49 % des capitaux propres et 2,3 x l'EBITDA courant)

Notation crédit **Investment grade** : BBB- (S&P), Baa3 (Moody's)

##### RESSOURCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

210 sites industriels et 83 mines dans 42 pays

Investissements de maintenance et de développement : 406 M€

Programme d'excellence opérationnelle **I-Cube** déployé dans 180 sites

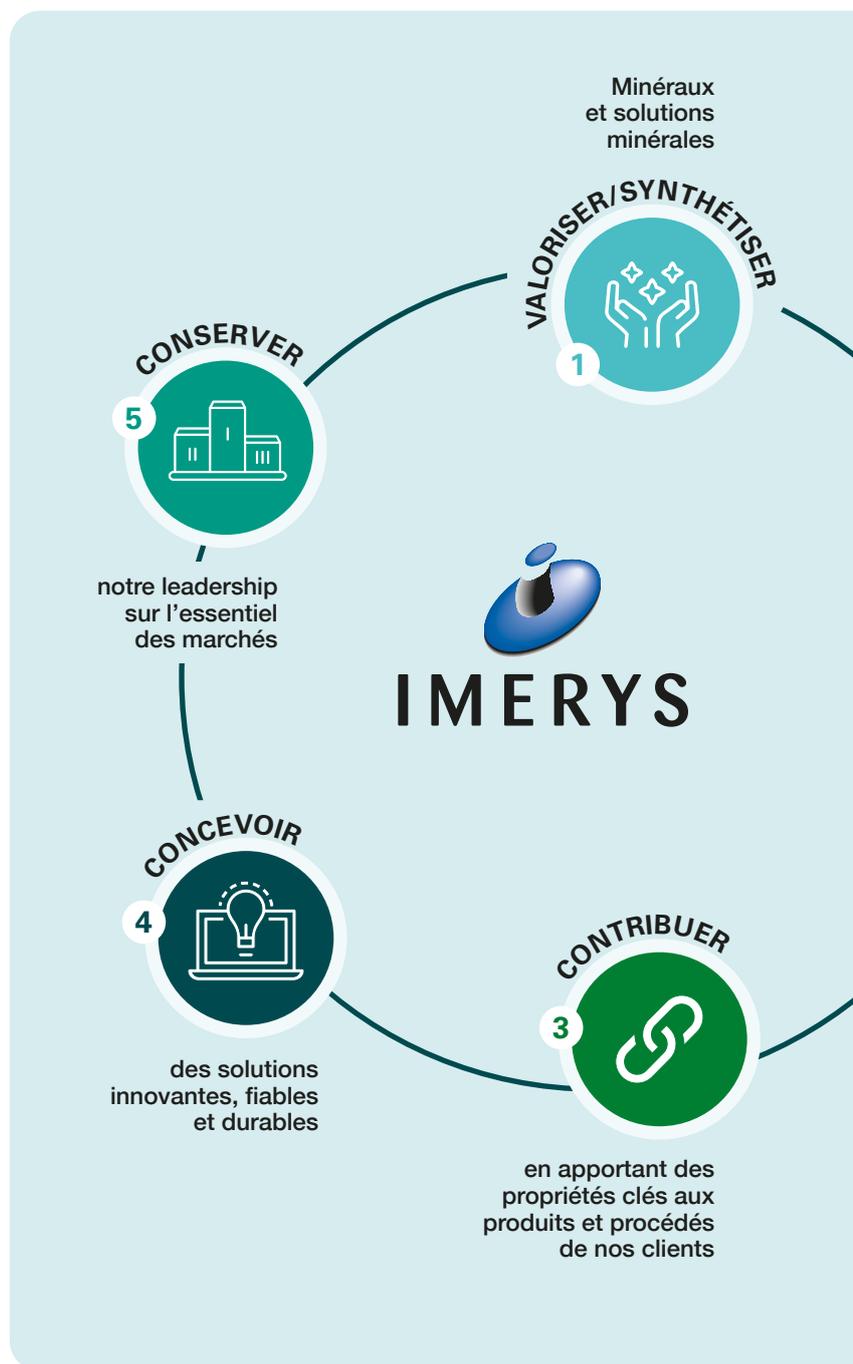
##### RESSOURCES INTELLECTUELLES

Portefeuille de **2 400 brevets**

300 personnes travaillant dans **8 centres R&D**

Plus de **80 nouveaux produits**

#### MODÈLE D'AFFAIRES



## IMPACTS EN 2022

### RESSOURCES HUMAINES

**Sécurité** : 2,43 Taux de fréquence des accidents enregistrables

**Égalité et diversité** : 26 % de femmes au sein du Senior Management du Groupe

### RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

**Lutte contre le changement climatique** : baisse de 31 % des tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> émises par million d'euros de chiffre d'affaires depuis 2018

### RESSOURCES SOCIALES ET SOCIÉTALES

**Engagement auprès des communautés** : 40 nouveaux projets liés aux relations avec les communautés locales

**Conduite des affaires et gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement** : 45% de nos fournisseurs évalués

**Solutions durables respectueuses de l'environnement** : mise en place d'une méthode d'évaluation des produits sur des critères environnementaux et sociaux

### ANALYSE DE CYCLE DE VIE (ACV)

**190 produits** analysés

### RESSOURCES FINANCIÈRES

**EBITDA courant** : 720 M€ (marge sur chiffre d'affaires 16,8 %)

**Cash-flow libre opérationnel courant net** : 105 M€ (avant investissements stratégiques)

**Dividende par action** : 3,85 €\*

### RESSOURCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

**30 000 clients** dans 133 pays, avec une position de leadership dans 75% des activités

\* Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires d'Imerys.

## VALEUR CRÉÉE POUR LES PARTIES PRENANTES

### IMERYS

**4 282 M€**  
Chiffre d'affaires

### FOURNISSEURS

**2 681 M€**  
(matières premières, achats consommés et charges externes)

### COLLABORATEURS

**873 M€**  
salaires et charges, primes et participation

### ÉTATS

**142 M€**  
(dont 104 M€ d'impôts)

### ACTIONNAIRES

**142 M€**  
(dont 131 M€ de dividendes)

### BANQUES

**36 M€**  
(intérêts nets)

TRANSFORMER



grâce à des procédés et technologies exclusifs et des actifs industriels de haute qualité

## 1.2.3 UNE CROISSANCE À LONG TERME, PROFITABLE ET RESPONSABLE

**LE GROUPE A POUR BUT DE DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DURABLES ET INNOVANTES POUR ET AVEC SES CLIENTS, DE FAÇON PROFITABLE, TOUT EN PRÉSERVANT LA PLANÈTE ET EN ASSUMANT SA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ENVERS SES PARTIES PRENANTES.**

Imerys procède à une gestion active de son portefeuille, qu'il soumet périodiquement à un examen de performance et d'alignement stratégique. Outre quelques cessions d'actifs non stratégiques, le Groupe a cédé son activité Solutions Haute Température et envisage de vendre la plupart de ses actifs servant le marché du papier. Il devient ainsi un « *pure player* » des minéraux de spécialité, à l'activité moins cyclique et alignée

sur les mégatendances mondiales. Ces évolutions confortent la résilience du Groupe, sa rentabilité et sa croissance.

- Un modèle d'affaires résilient, de leader du marché, reposant sur une capacité d'exécution reconnue, un effet prix favorable et une variété d'applications et d'implantations géographiques ;
- Une croissance à long terme bénéficiant d'une exposition à des marchés sous-jacents en plein essor, portés par des tendances de fond ;
- Des liquidités importantes provenant des activités en cours d'exploitation et du produit des cessions ;
- Un leadership sur le développement durable, qui fait d'Imerys une référence en la matière dans le secteur des minéraux de spécialité ;
- Un rendement attractif pour les actionnaires ;
- Avec de nouvelles opportunités de croissance grâce au projet Emili (extraction de lithium), une demande croissante de minéraux « verts », des opérations d'acquisitions opportunistes de complément et/ou structurantes.



**Le Groupe s'est fixé des ambitions fortes à moyen terme (2023-2025) :**

- Porter sa croissance organique à +3-5 % par an en moyenne<sup>(1)</sup>, à travers le repositionnement de son portefeuille, des initiatives commerciales et des investissements sur les marchés à forte croissance ;
- Améliorer ses marges, grâce à des gains de productivité, la croissance des volumes et une exposition accrue aux activités les plus rentables ;
- Conserver une notation « investment grade » et un rendement attractif pour les actionnaires.

### 1.2.3.1 INVESTISSEMENT SUR LES MARCHÉS EN FORTE CROISSANCE

**Les solutions Imerys accompagnent les besoins de marchés en profonde mutation :**

- nouveaux modes de vie (urbanisation, vieillissement de la population, santé et bien-être, mobilité, recyclage, etc.) ;
- nouveaux modèles économiques (économie collaborative, économie circulaire, industrie 4,0, etc.) ;
- progrès technologiques (internet des objets, énergies renouvelables, impression 3D, etc.) ;
- évolution des attentes des parties prenantes (développement durable, changement climatique, transparence et éthique, etc.).

Fort de solutions utilisées dans de nombreux secteurs d'activité, Imerys occupe une place centrale au cœur des grandes mutations à venir.

La gestion active de son portefeuille et la conclusion des cessions en cours vont permettre d'opérer une simplification du Groupe : 85 % de ses marchés finaux seront ainsi alignés sur les trois mégatendances qui seront le moteur de la croissance à venir, à savoir la mobilité et l'énergie vertes, la construction durable,

et les solutions naturelles pour les biens de consommation. Le quatrième grand marché final, celui de l'industrie et des équipements, recoupe essentiellement le marché des abrasifs de spécialité d'Imerys, soutenu par la croissance du PIB et sur lequel le Groupe est leader mondial.

(1) Sauf ralentissement important en 2023.

Imerys occupe de solides positions de leader mondial dans ces domaines : additifs conducteurs pour les batteries lithium-ion, minéraux pour l'allègement des polymères, quartz de haute pureté pour le photovoltaïque et l'électronique, agents filtrants servant à la purification du biocarburant, entre autres exemples. Ces solutions sont autant de jalons traçant la voie d'un avenir décarboné.

## Mobilité et énergies vertes pour lutter contre le changement climatique

**Le réchauffement de la planète impose de parvenir à une maîtrise plus stricte de notre empreinte environnementale et de développer des solutions adaptées, promouvant les énergies et la mobilité durables.**

### ÉNERGIE MOBILE

L'activité Graphite & Carbone d'Imerys est une activité de pointe produisant du graphite, du noir de carbone et d'autres produits à base de graphite.

Le graphite et le noir de carbone d'Imerys sont des solutions recherchées pour la production de batteries lithium-ion des véhicules électriques de nouvelle génération, dont ils permettent d'augmenter la densité énergétique et de réduire le temps de chargement. Ingrédient clé de la performance des batteries, les additifs conducteurs ne représentent qu'une petite fraction du coût de revient du produit fini. Les produits à base de graphite et de carbone d'Imerys jouent également un rôle essentiel dans les piles à combustible et soutiennent l'essor rapide de ces solutions écologiques, notamment utilisées dans les poids lourds roulant à l'hydrogène. Les graphites et carbones entrent aussi dans la production de polymères thermiquement

conducteurs pour pièces automobiles qui obéissent aux mêmes tendances.

#### Imerys tire sa force :

- de son leadership technologique, soutenu par un constant effort de R&D ;
- de son leadership commercial, qui fait de lui le fournisseur des quinze plus gros fabricants de batteries, mais aussi des autres acteurs de premier plan ;
- d'un environnement dynamique, tiré par une forte demande de batteries lithium-ion liée à l'adoption des véhicules électriques (VE).

Imerys est ainsi particulièrement bien positionné pour saisir les opportunités de croissance futures et a presque déjà doublé son chiffre d'affaires entre 2018 et 2021. En 2022, Imerys a annoncé investir 80 millions d'euros dans son usine de Willebroek, en Belgique, pour y accueillir une ligne de production supplémentaire de noir de carbone de haute pureté, ainsi qu'à Bodio, en Suisse, où sera construite une nouvelle ligne de graphite synthétique de spécialité. Ces nouveaux projets de développement font suite à une première enveloppe de 100 millions d'euros déjà débloquée ces deux dernières années pour répondre à la forte croissance du marché des VE dans le monde. Cet ambitieux programme d'expansion des capacités du Groupe permettra de multiplier de nouveau par deux le chiffre d'affaires des activités Graphite et Carbone d'Imerys d'ici 2025, tout en soutenant la transition énergétique mondiale.

### ÉNERGIE RENOUVELABLE

Imerys commercialise une large gamme de solutions entrant dans la production d'énergies renouvelables, comme le quartz de haute pureté pour le photovoltaïque et l'électronique et les agents filtrants minéraux pour la purification du biocarburant :

- Imerys détient 50 % du capital de The Quartz Corporation (TQC), une joint-venture conclue avec l'entreprise norvégienne Norsk Mineral. TQC fournit des solutions à base de quartz ultra pur, matériaux composant les creusets utilisés pour la fabrication de panneaux solaires, de semi-conducteurs et de fibre optique.
- Le Groupe est également présent sur le marché de la purification des biocarburants. Les solutions d'Imerys reposent sur des agents filtrants permettant de retirer les impuretés des huiles et graisses utilisées dans les usines de production de biocarburants et de kérosène.

### ALLÈGEMENT

Imerys intervient sur les marchés finaux de l'automobile et des transports à de nombreux titres : talc pour les pneus, abrasifs des plaquettes de frein et carbonates des peintures ou adhésifs. Nos solutions très performantes d'allègement des plastiques sont une contribution phare à la production d'automobiles sûres et plus écologiques. Les plastiques sont essentiels à la fabrication de véhicules plus légers et à l'amélioration de fonctionnalités spécifiques, comme la conductivité électrique ou l'insonorisation. Les minéraux d'Imerys, alliés à la technologie de pointe à haut coefficient de forme (HAF), apportent des solutions aux formulateurs et équipementiers automobiles, en conférant aux plastiques des performances mécaniques élevées tout en préservant leur sécurité et leurs autres propriétés.

#### Imerys tire sa force :

- de son solide leadership en R&D et de ses efforts soutenus d'investissements industriels et d'innovations pour alimenter la croissance ;
- d'un marché en plein essor caractérisé par :
  - une logique « push » imprimée par la réglementation, qui impose des normes de plus en plus strictes en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules ;
  - une logique « pull » impulsée par le marché, la demande de VE progressant à mesure que les consommateurs se convertissent aux véhicules propres et donc à des technologies plus légères.

Imerys exerce un leadership incontesté sur ce marché et a annoncé en 2022 procéder à un investissement de 40 millions d'euros en Chine afin de construire un nouveau site de production de talc de spécialité destiné à l'allègement des polymères du secteur automobile. Imerys sera ainsi parfaitement en mesure de saisir les opportunités de croissance significatives du secteur des VE en Asie. Cette nouvelle usine devrait entrer en service début 2023 et permettra à Imerys de concrétiser ses ambitions sur ce marché.

## N°1 MONDIAL des additifs conducteurs pour les batteries lithium-ion

**« LA PRODUCTION D'UNE VOITURE ÉLECTRIQUE NÉCESSITE SIX FOIS PLUS DE MINÉRAUX QU'UN VÉHICULE THERMIQUE. »**

# La construction durable pour faire face à l'urbanisation et à la raréfaction des ressources

La planète devrait compter 10 milliards d'habitants d'ici 2050, en majorité dans les villes. Face à cette urbanisation, il est impératif de développer des solutions de construction durable à la hauteur des enjeux de demain, tels que la demande grandissante de construction et de rénovation d'infrastructures.

Imerys est un acteur clé de la construction durable, secteur dans lequel les opportunités de croissance, nées de la nécessité de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du secteur, vont se multiplier dans les cinq à dix prochaines années. À travers sa large gamme de solutions minérales innovantes, le Groupe est prêt à relever les défis auxquels font face ses clients.

La construction et les infrastructures, qui représentent le premier débouché du Groupe avec 40 % de ses marchés finaux. Ce secteur croît de pair avec ses marchés sous-jacents (le neuf, la rénovation et les infrastructures) et au-delà. Imerys est donc un acteur clé et un partenaire privilégié de la construction durable, à travers une large gamme de minéraux et de solutions pour mortiers, céramiques, peintures, revêtements, isolant et autres applications. Le Groupe commercialise en particulier une gamme complète de minéraux et solutions destinés à la construction durable, se déclinant en matériaux performants à longue durée de vie, adjuvants d'isolation et produits à faible empreinte carbone. Servis par une parfaite connaissance des problématiques de ses clients et des marchés finaux, les liants exclusifs d'Imerys à base d'aluminates de calcium, ainsi que sa large gamme de solutions minérales, répondent adéquatement aux grands enjeux du secteur.

## CONSTRUCTION DURABLE ET DE HAUTE PERFORMANCE

Imerys commercialise des solutions uniques sur différents marchés finaux, à l'origine d'une réduction significative de leur empreinte environnementale. À titre d'exemple :

- application n° 1 de cette activité, le mortier industriel est un marché en plein essor, tiré par le secteur de la rénovation et plus particulièrement par la sophistication progressive des techniques de revêtement de sol. Ses vertus écologiques sont nombreuses : consommation moindre de produit, conditions de travail plus sûres, qualité améliorée, part de déchets réduites ;
- les solutions à base d'aluminates de calcium confèrent aux infrastructures de traitement des eaux usées une protection durable contre la corrosion acide et une durée de vie plus longue ;
- les solutions d'isolation, comme la mousse minérale pour le bâtiment (alliant des propriétés d'isolation, de résistance au feu et de résistance mécanique) et les minéraux expansés (contribuant, par leur légèreté et leur rapidité de séchage, à la haute performance des enduits pour systèmes composites d'isolation thermique par l'extérieur).

Imerys enregistre une forte croissance sur ces marchés, soutenue par l'accroissement de ses capacités.



21 % Mortiers techniques

19 % Céramique

18 % Peintures & revêtements

6 % Allègement et isolation

36 % Autres

## SOLUTIONS DE DÉCARBONATION

Imerys propose à ses clients du secteur de la construction une offre complète pour les aider à atteindre leurs objectifs de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>, allant du béton aux revêtements de sol en passant par les plastiques et peintures. À titre d'exemples :

- ciment vert : Imerys dispose d'un portefeuille unique de minéraux, permettant d'abaisser jusqu'à 70 % la part de clinker dans la composition d'un béton bas carbone, dont ils accélèrent par ailleurs le temps de prise. Ces minéraux de substitution sont le kaolin, le métakaolin, la perlite et un accélérateur de prise à base d'aluminate de calcium ;
- les minéraux utilisés dans les plastiques de construction se substituent aux produits pétrochimiques, tout en conférant des performances supérieures, dans les canalisations, revêtements et machines. Dotés d'une conductivité thermique plus élevée que les polymères, les carbonates de calcium sont synonymes de temps de cycle, cadences et efficacité de la production plus élevées.

## MATÉRIAUX CIRCULAIRES

L'accroissement démographique soumet les ressources naturelles à une pression plus forte et bouleverse les modes de consommation traditionnels. Pour faire face à la raréfaction des ressources, il est impératif d'en défendre une utilisation durable et de renforcer les normes environnementales et éthiques. Imerys poursuit différentes initiatives dans le domaine de l'économie circulaire, qui mettent l'accent sur les matériaux recyclés et biosourcés. C'est naturellement une thématique qui gagne en importance sur l'ensemble des marchés servis. Les produits Remined™ de certains actifs américains d'Imerys s'inscrivent par exemple dans cette tendance. Tirant parti d'une gamme de solutions durables destinée à des secteurs comme les moquettes, revêtements de sol, mortiers et adhésifs, le Groupe permet à ses clients d'atteindre leurs objectifs environnementaux et de réduire leur empreinte carbone, tout en gagnant des crédits « LEED » (certification américaine des bâtiments écologiques).

Les solutions naturelles pour les biens de consommation constituent le second marché final d'Imerys. Généralement résilient en temps de crise, il regroupe les secteurs de l'emballage, de l'agroalimentaire, de la santé, de la vaisselle, de l'alimentation animale et de l'agriculture et affiche des taux de croissance supérieurs à la moyenne. Les minéraux d'Imerys entrent dans différentes applications auxquelles ils apportent une forte valeur ajoutée et ne représentent pourtant qu'une petite fraction des coûts supportés par le client.

### NOURRIR LA PLANÈTE

Imerys apporte des solutions durables pour améliorer la production alimentaire, à l'aide de produits minéraux qui augmentent le rendement des terres arables, en agriculture traditionnelle et biologique :

- solution à base de wollastonite et de diatomite : effets biostimulants renforçant la résistance des plantes aux agressions naturelles, telles que nuisibles et maladies ;
- perlite expansée : dotée de propriétés d'absorption lui conférant une capacité de rétention d'eau exceptionnelle ;
- perlite et diatomite : principaux ingrédients des insecticides mécaniques d'Imerys, alternative naturelle aux pesticides chimiques ;
- films protecteurs à base de minéraux : appliqués sans danger sur les fruits et légumes, ils empêchent les récoltes de se gâter en réfléchissant les rayons UV et la chaleur infrarouge, ce qui leur permet de conserver leur fraîcheur et réduit le gaspillage.

Les solutions minérales d'Imerys ont également diverses applications dans le secteur de l'alimentation animale, comme les additifs fonctionnels pour l'adsorption de toxines présentes dans la nourriture ou le remplacement des vecteurs de nutriments de synthèse.

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Imerys commercialise différents produits du secteur de la santé et du bien-être :

- agent de filtration de haute pureté pour le fractionnement du plasma sanguin : le Groupe détient une technologie exclusive de purification mise en œuvre dans des installations ultramodernes, pour satisfaire les strictes exigences pharmaceutiques et réglementaires ;
- des solutions naturelles de substitution aux microplastiques et produits chimiques dans les formulations cosmétiques : par exemple les carbonates, utilisés pour leur effet flouteur, ou le kaolin employé comme agent matifiant ou en remplacement de l'oxyde de titane dans les savons et dentifrices, ainsi que la perlite dans les soins exfoliants pour corps et visage, en guise d'alternative aux microbilles plastiques.

Imerys mène des projets de développement et d'innovation ambitieux, sur l'ensemble de ces marchés, où il enregistre une rentabilité supérieure à la moyenne du Groupe.



29 % Emballage et cartons  
 18 % Alimentation et boissons  
 16 % Santé  
 10 % Vaisselle  
 9 % Alimentation animale  
 7 % Agriculture  
 11 % Autres

## Des solutions naturelles pour les biens de consommation, qui soutiennent les évolutions démographiques et l'aspiration à des modes de vie plus sains

Les pays sont confrontés au vieillissement rapide de leur population et à l'explosion des frais de santé. Face à l'accroissement de la population et à l'allongement de l'espérance de vie, il est nécessaire de développer une agriculture plus durable et des solutions innovantes pour l'industrie pharmaceutique et, de manière générale, des solutions naturelles pour les biens de consommation.



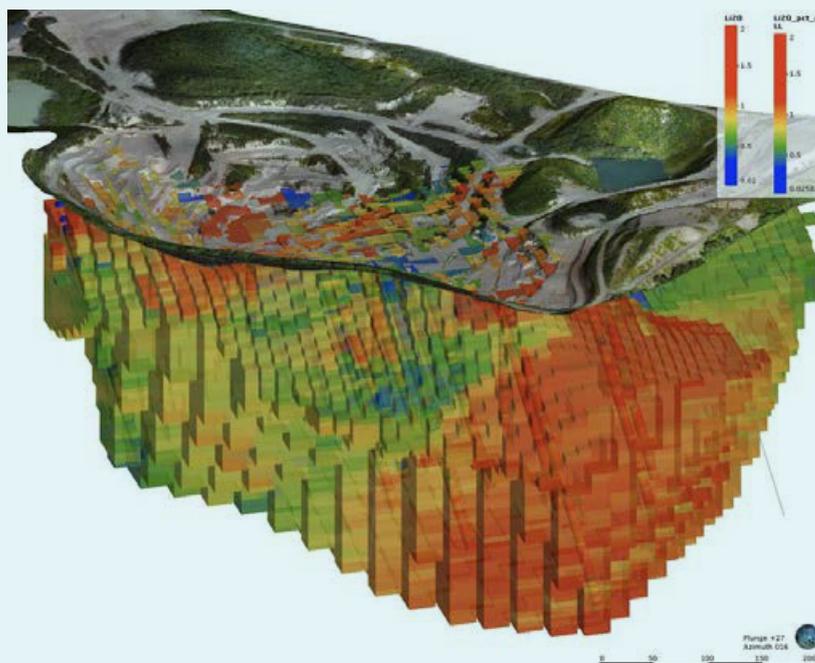
## Lithium : une solution qui change la donne

Imerys a annoncé en octobre 2022 le lancement d'un projet inédit d'exploitation de lithium (le projet *Emili*) sur son site de Beauvoir, qui produit du kaolin pour la céramique depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le département de l'Allier, en France.

Une fois mené à bien, le projet d'exploitation du lithium contribuera aux ambitions de transition énergétique de la France et de l'Union européenne. Il permettra également d'accroître la souveraineté industrielle de l'Europe, à l'heure où les fabricants de batteries et les constructeurs automobiles sont fortement dépendants des importations de lithium, élément essentiel de la transition énergétique appelé à connaître une croissance exponentielle dans les prochaines années. Il s'agirait de l'un des plus grands projets d'extraction de lithium de l'Union européenne qui, à maturité, pourrait équiper l'équivalent de 700 000 véhicules électriques par an en batteries lithium-ion.

Fort de son expérience et de sa connaissance de la biodiversité locale, Imerys veut proposer, dans le respect de son Code de conduite et des standards internationaux, un projet responsable et respectueux de l'environnement et des populations locales. Imerys s'engage à développer le projet en conformité

Cartographie du gisement de lithium de Beauvoir (France)



avec la norme IRMA, référence de l'exploitation minière responsable.

Dans cet esprit, le Groupe envisage l'utilisation de techniques d'exploitation minière souterraines afin de minimiser l'impact sur l'habitat naturel. L'élaboration du projet se fera en concertation avec l'ensemble des parties prenantes privées et publiques afin de concevoir un projet industriel responsable.

En plus de la réduction de l'impact sur son écosystème, Imerys aura pour objectif de réduire de moitié les émissions de CO<sub>2</sub> associées à l'exploitation du gisement par rapport à toutes les autres exploitations de lithium en roche dure existantes aujourd'hui dans le monde. Les initiatives mises en œuvre à cette fin comprendraient une flotte minière électrique, le transport par conduits souterrains, par train, ou encore l'utilisation du mix électrique français à faible émission de carbone.

**34 000 tonnes**  
Production attendue d'hydroxyde de lithium par an à partir de 2028

La production devrait débuter dans les cinq prochaines années, une fois les phases de laboratoire et de pilote industriel achevées. À terme, près de 1 000 emplois directs et indirects et un centre d'excellence européen pour l'extraction du lithium des roches dures devraient être créés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### 1.2.3.2 UNE CRÉATION DE VALEUR ROBUSTE ET DURABLE

#### DES PRATIQUES COMMERCIALES EXEMPLAIRES

Le Groupe vise une croissance organique supérieure à celle de ses marchés sous-jacents, soutenue par des pratiques commerciales exemplaires, une organisation structurée autour de ses clients et marchés, une gestion différenciée des activités et la priorité donnée aux marchés en forte croissance.

- Orientée vers les marchés, l'organisation d'Imerys améliore la proximité avec les clients et s'appuie sur son programme d'excellence commerciale. Elle permet de bénéficier d'un large portefeuille de spécialités minérales et d'opportunités de ventes multi-minérales aux clients en jouant sur leur complémentarité. L'excellence commerciale favorise une gestion spécifique des grands comptes pour renforcer les partenariats avec les clients, tout en optimisant la valorisation des produits, la fixation des prix et la gestion des opportunités.
- Le Groupe gère ses activités de manière différenciée, l'allocation des ressources privilégiant les marchés les plus prometteurs. Dans les domaines plus matures, le Groupe s'attache à générer du cash et à optimiser sa structure de coûts.

#### L'INNOVATION À L'ORIGINE DE PRODUITS ET TECHNOLOGIES NOUVELLES

L'innovation a été rattachée aux domaines d'activité, de façon à développer de nouveaux produits en collaboration plus étroite avec les clients et à optimiser le support technique local. La stratégie d'innovation d'Imerys repose sur quatre piliers :

##### Encourager une culture d'innovation

Le Groupe lance en moyenne 80 nouveaux produits chaque année. Il s'est constitué un réseau international de scientifiques, issus de différents secteurs industriels ou du monde de l'université et de la recherche, et il collabore avec plusieurs établissements tels que le Massachusetts Institute of Technology (MIT). En outre, le département Sciences & Technologies assure au quotidien l'assistance technique aux clients.

##### Faire du développement durable un levier de croissance

Chaque projet innovant est évalué à l'aune du référentiel *SustainAgility Solutions*, conçu conformément aux lignes directrices fixées par le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD) pour les référentiels d'évaluation PSA (*Portfolio Sustainability Assessments*). Imerys a pour objectif de faire reconnaître la qualité environnementale et/ou sociétale de 75 % de ses nouveaux produits à l'horizon 2025. Le Groupe a par ailleurs lancé un label distinguant les produits ayant reçu la meilleure notation en matière de durabilité.



##### Relever les défis mondiaux grâce à une innovation en phase avec le marché

Les équipes Innovation sont organisées par marchés ou par applications pour faire en sorte que les solutions, applications et services qu'elles mettent au point soient en phase avec les évolutions du marché et les besoins des clients. Imerys noue par ailleurs des partenariats de développement via l'innovation ouverte sur les sites de ses clients et lors des « Tech Days ». Le Groupe a été reconnu à plusieurs reprises comme un fournisseur innovant de premier plan par ses clients.

##### Explorer toutes les opportunités du secteur minéral

Le périmètre des projets d'innovation du Groupe couvre :

- **les Minéraux Naturels** : focalisant l'essentiel des efforts de vente et développement d'Imerys, via les solutions durables adaptées aux mégatendances mondiales, le remplacement des matériaux fossiles et les innovations de processus;
- **les Minéraux Circulaires** : pour répondre à des questions clés comme la disponibilité des ressources, la recyclabilité et la durabilité, la réduction et la valorisation des déchets;
- **les Minéraux Synthétiques** : développement de nouvelles fonctionnalités (solutions sur mesure) pour applications de niche à haute valeur ajoutée, nouveaux processus de production plus durables et à moindre consommation d'énergie. Le Groupe a inauguré en mai 2022 une nouvelle unité pilote qui permet de développer des minéraux de très haute performance, ce qui ouvre la possibilité de créer des minéraux aux propriétés complémentaires à l'offre de produits existante d'Imerys.

#### L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE SOUTENUE PAR UNE CULTURE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le Groupe entend augmenter sa marge d'EBITDA grâce à son excellence opérationnelle et à une culture d'amélioration continue. Imerys s'appuie sur une organisation qui favorise une prise de décision plus rapide grâce à la diminution du nombre de niveaux hiérarchiques et à l'extension du périmètre de responsabilités des managers. Trois programmes majeurs soutiennent l'excellence opérationnelle d'Imerys : I-Cube pour l'amélioration continue des opérations, Industrie 4.0 pour la transformation numérique, avec des usines pilotes déployant les technologies les plus avancées pour une production rentable et durable, et STEP pour des achats optimisés grâce à une expertise transversale. La combinaison de ces programmes favorise la rentabilité du Groupe en permettant de dégager des économies supérieures à 3 % du coût des produits vendus.

L'inflation a évidemment été un sujet de préoccupation majeur en 2022 : les cours des matières premières et les coûts logistiques ont grimpé à des niveaux sans précédent, de même que les prix de l'énergie, tout particulièrement en Europe. Le Groupe a été réactif face à cette situation, tout en préservant la relation avec ses clients; il est ainsi parvenu à atteindre ses objectifs de rentabilité malgré ce contexte difficile.

**80**  
Nombre de nouveaux produits lancés par an

## 2 UNE APPROCHE INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 2.1 VISION ET AMBITION

La demande croissante de minéraux essentiels à nos vies, à nos foyers et à nos économies est synonyme de pression sur les systèmes naturels. La raison d'être et les valeurs fondamentales du Groupe, présentées au *chapitre 1, point 1.2.1 du présent document*, sont en pleine adéquation avec la volonté d'Imerys d'extraire, approvisionner et transformer les minéraux de manière responsable dans le temps et de proposer des solutions durables, bénéfiques à la société. Le Groupe s'engage à jouer un rôle dans la société, à répondre à ses obligations envers les pays et les communautés où il est implanté, à adopter une gestion responsable de l'environnement et à contribuer au développement durable dans le cadre de ses opérations et du déploiement de son portefeuille de solutions.

En 2018, le Groupe a lancé son programme de développement durable : *SustainAgility*. Ce programme a été conçu en alignement avec l'Agenda 2030 de développement durable <sup>(1)</sup> et de grands cadres d'action internationaux tels que les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Le programme *SustainAgility* s'articule autour de trois axes :



#### Valoriser nos équipes

Veiller en permanence à la santé et à la sécurité des salariés, garantir le respect des droits humains et du droit du travail, développer les talents, promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion et s'engager auprès des communautés locales.



#### Construire l'avenir avec nos clients

Se comporter de manière éthique, conduire nos opérations dans les règles, garantir une chaîne d'approvisionnement responsable et promouvoir des produits et procédés durables.



#### Préserver notre planète

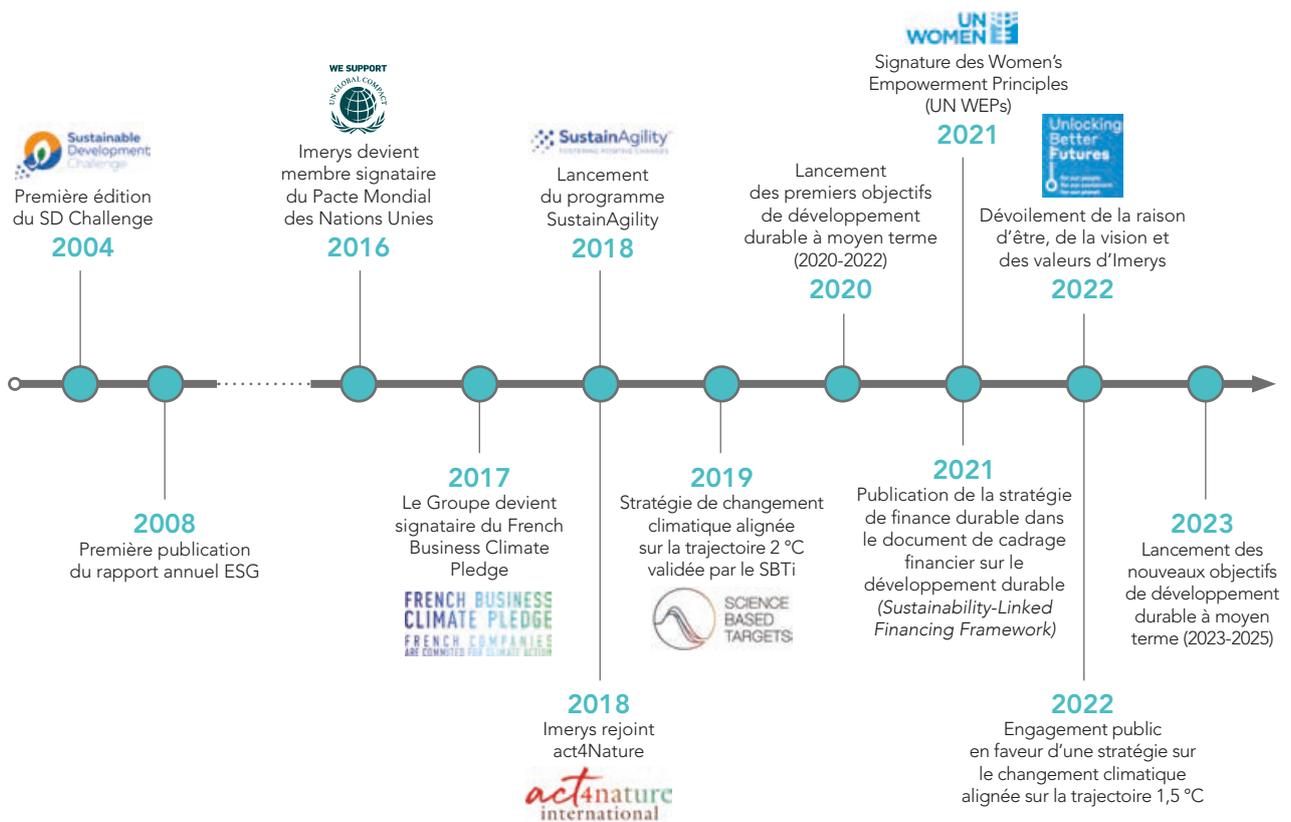
Protéger l'environnement, promouvoir l'optimisation des ressources naturelles, respecter la biodiversité et agir sur le changement climatique.

*SustainAgility* est l'approche globale suivant laquelle le Groupe conduit ses activités et reflète sa volonté de créer de la valeur pour les parties prenantes internes et externes. Cette approche s'appuie sur un ensemble de programmes dédiés qui sont conçus et déployés de manière itérative. L'objectif ultime de *SustainAgility* est d'inscrire davantage le développement durable dans la stratégie du Groupe, de favoriser systématiquement l'amélioration continue en matière environnementale, sociale et économique, et ce dans toutes les activités d'Imerys. Il s'agit donc de continuer à réduire les

risques, à créer de nouvelles opportunités et à renforcer les capacités de création de valeur partagée à long terme pour Révéler de meilleurs futurs. Une démarche d'amélioration continue, de nouveaux projets et recherches scientifiques sont développés et déployés en permanence grâce à un ensemble renforcé de politiques, de procédures et d'outils solides, de formations et de matrices de maturité servant de base aux évaluations des sites du Groupe et à la mise en œuvre des plans d'action qui en découlent.

(1) Axé autour des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2030 pour le développement durable a été adopté par les États membres des Nations Unies en septembre 2015. Il constitue un engagement à mettre fin à la pauvreté et à parvenir au développement durable dans le monde entier d'ici 2030.

## LES FAITS MARQUANTS DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'IMERYS

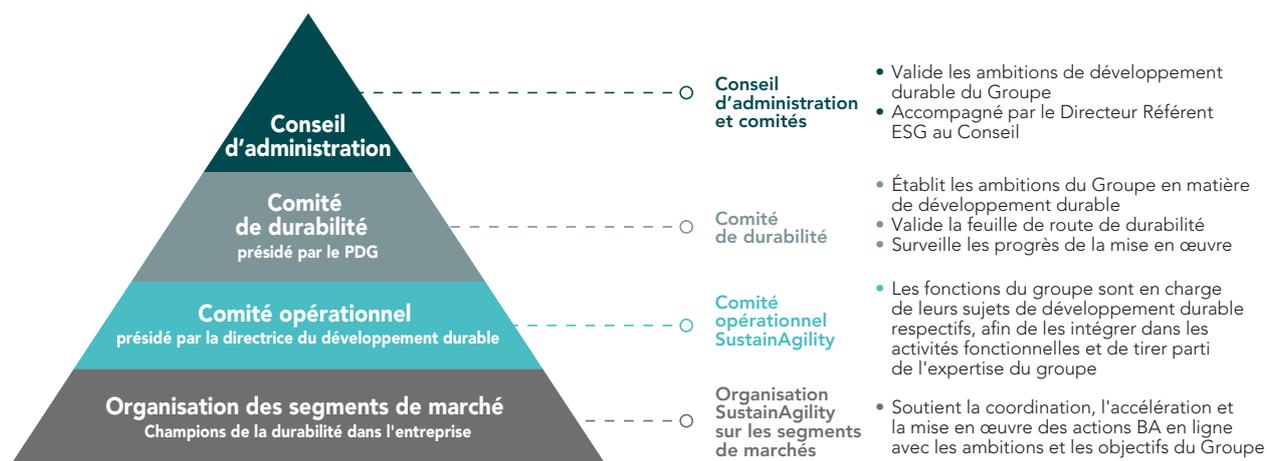


## 2.2 UNE SOLIDE GOUVERNANCE

Le Comité Exécutif d'Imerys, sous l'égide du Conseil d'Administration, définit l'ambition et les objectifs du Groupe en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de favoriser la création de valeur à long terme à travers le programme *SustainAgility*. En 2021, le Conseil d'Administration a désigné une administratrice indépendante comme référente chargée de ces sujets. Son rôle consiste à assister le Conseil et ses Comités (Stratégie, Nominations, Rémunérations et Audit) afin de garantir de manière adéquate l'intégration des risques et opportunités environnementales et sociales à long terme dans les orientations stratégiques fixées par le Conseil. Le Conseil d'Administration passe en revue les performances du programme ESG du Groupe au moins deux fois par an, tout en examinant les différentes questions ayant des implications ESG et relevant de la compétence de l'un de ses Comités (à savoir l'examen de la performance en matière de diversité dévolu au Comité des Nominations, l'examen des facteurs de risque – notamment climatiques – incombant au Comité d'Audit, ainsi que l'orientation et le suivi du programme *SustainAgility* par le Comité Stratégique). En outre, en 2022, Imerys a nommé une Directrice de Développement Durable au sein du Comité Exécutif.

Le programme *SustainAgility*, piloté par la Directrice de Développement Durable, est supervisé par un Comité de Développement Durable présidé par le Directeur Général du Groupe. Ce Comité se réunit tous les trimestres et est responsable de la définition de l'ambition du Groupe en matière de développement durable, de valider les grandes étapes de la démarche, ainsi que d'orienter et suivre la mise en œuvre du programme, en phase avec les objectifs du Groupe. Le Comité Opérationnel *SustainAgility* contribue à consolider les progrès réalisés au cours des dernières années et à accélérer la mise en œuvre d'une démarche de développement durable cohérente et globale, dans le cadre des six piliers du programme *SustainAgility*. Ce Comité Opérationnel, présidé par la Directrice de Développement Durable du Groupe et composé de responsables fonctionnels ainsi que de directeurs et d'ambassadeurs de chaque domaine d'activité, est chargé de coordonner le déploiement de *SustainAgility*.

√ Pour plus d'informations sur la gouvernance du Groupe, voir le chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.



## 2.3 CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

En 2016, Imerys est devenu membre signataire du *Global Compact* des Nations Unies (UNGC) et s'est engagé à fonder sa démarche d'entreprise sur les cadres internationaux suivants : les dix principes du *Global Compact* issus de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation Internationale du Travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations unies contre la corruption. Conformément à ces principes, le Groupe s'engage à publier chaque année sa Communication sur le progrès (COP).

En septembre 2015, 193 États membres des Nations Unies ont adopté 17 Objectifs de développement durable (ODD) dans le but de mettre fin à l'extrême pauvreté, de protéger la planète et d'assurer la prospérité pour tous, dans le cadre d'un

nouveau programme mondial. Imerys en soutient les ambitions et a dûment identifié, dans le cadre de son programme *SustainAgility*, les politiques et les pratiques au sein de ses opérations qui contribuent directement ou indirectement à ces ODD.

Le Groupe vise plus spécialement une contribution directe et concrète aux neuf ODD ci-dessous, lesquels contribuent à leur tour de façon indirecte à la réalisation des autres ODD.

Dans ce chapitre, les engagements, objectifs et résultats du Groupe en matière de développement durable par rapport aux objectifs 2022, ainsi que les nouveaux objectifs et cibles pour 2025, sont présentés dans le contexte des progrès continus réalisés vers les principes UNGC et les neuf ODD des Nations Unies.



√ Pour plus d'informations sur la contribution d'Imerys aux ODD, voir le film "Fostering positive changes in the world of industrial minerals".

## 2.4 IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

### 2.4.1 FAVORISER UN DIALOGUE ET UN ENGAGEMENT CONSTRUCTIFS

Imerys s'appuie sur les relations solides et durables qu'il entretient avec ses principales parties prenantes, tout en respectant les pays, communautés et environnements dans lesquels il est implanté à travers le monde. À cet égard, le Groupe est conscient de la nécessité de rendre compte à un large éventail de parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes. Leur identification et la compréhension de leurs besoins et de leurs attentes constituent une étape cruciale pour favoriser un dialogue et un engagement constructifs.

Les groupes de parties prenantes avec lesquels Imerys est engagé à différents titres de par le monde sont, entre autres, les suivants : les clients, les pouvoirs publics, les salariés et leurs représentants, les communautés locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et associations, les agences de notation, les experts et analystes, les institutions de recherche

scientifique et d'enseignement, les actionnaires, les investisseurs et les banques, les fournisseurs et sous-traitants.

Imerys fait également face à la fois à des défis et des opportunités dans le cadre de ses interactions avec les communautés vivant autour de ses sites et qu'il convient de recenser, d'évaluer et de gérer à tout moment. De manière générale, Imerys joue un rôle dans une multitude d'économies régionales, nationales et internationales. Grâce à l'emploi et aux achats locaux, le Groupe génère des bienfaits socio-économiques concrets pour ses salariés, fournisseurs et sous-traitants, contribuant ainsi à la lutte contre la pauvreté et au développement durable.

√ Pour plus d'informations sur l'implication des communautés locales, voir la section 4.2 du présent document.

Le tableau ci-dessous présente, de manière non exhaustive, les principaux canaux de dialogue avec les parties prenantes.

Partie prenante	Principaux canaux de dialogue	Département
 <b>Clients</b>	Programmes d'innovation conjoints Publication en ligne d'informations environnementales sur les produits Rencontres vendeurs/clients Service d'assistance à la clientèle	Qualité, Service client, Science et Technologie, Opérations, Ventes, Développement Durable
 <b>Pouvoirs publics</b>	Communication sur les progrès via le <i>Global Compact</i> des Nations Unies Rencontres régulières avec les autorités publiques et les législateurs Contribution aux politiques publiques grâce à des consultations ouvertes (via des associations professionnelles)	Développement Durable, Juridique, Opérations
 <b>Salariés et leurs organisations représentatives</b>	Enquête périodique sur la satisfaction du personnel Communication et dialogues réguliers (en personne et virtuelle) Dialogue social avec les organisations représentatives du personnel	Toutes les fonctions, Communication, Ressources humaines
 <b>Communautés locales</b>	Réunions de consultation Programmes communautaires Journées portes ouvertes Mécanismes de règlement des litiges	Développement Durable, Opérations, Ressources humaines
 <b>ONG et associations</b>	Réunions de consultation Partenariats locaux et nationaux Bénévolat du personnel	Développement Durable, Santé et Sécurité, Opérations
 <b>Agences de notation, experts et analystes</b>	Conférences téléphoniques trimestrielles avec les analystes pour présenter les informations financières et extra-financières Réponse aux questionnaires de notation extra-financiers Réunions périodiques pour discuter des performances	Développement Durable, Finance, Relations Investisseurs
 <b>Institutions de recherche scientifique et d'enseignement</b>	Programmes de partenariat Collaboration en matière de recherche Stages et projets de recherche Parrainage et soutien à des projets caritatifs Bénévolat du personnel	Science et Technologie, Ressources humaines, Développement Durable, Opérations, Activités, Finance
 <b>Actionnaires, investisseurs et banques</b>	Journée Investisseurs Communiqués de presse trimestriels et conférences téléphoniques avec les investisseurs et les analystes pour présenter les informations financières et extra-financières Réunions régulières avec les actionnaires et les investisseurs institutionnels pour présenter les évolutions stratégiques	Finance, Relations Investisseurs, Développement Durable
 <b>Fournisseurs et sous-traitants</b>	Rencontres acheteurs/fournisseurs Journée Fournisseurs Visites et audits des fournisseurs	Achats, Science et Technologie, Activités, Opérations, Développement Durable, Juridique

## 2.4.2 RECONNAISSANCE EXTERNE ET INTERNE

Imerys aligne sa stratégie sur les enjeux majeurs des Objectifs de développement durable des Nations Unies et des scénarios climatiques mondiaux, en cohérence avec son modèle économique et son empreinte globale. Cette approche holistique du développement durable permet au Groupe d'atténuer fortement les risques et lui procure une valeur ajoutée perceptible dans l'attractivité renforcée dont jouit le Groupe auprès de ses parties prenantes internes et externes. L'engagement résolu du Groupe en faveur du développement durable a été reconnu par les principales agences de notation ESG.

Le Groupe organise depuis 19 ans un concours interne, le Challenge Développement Durable (SD challenge), qui sert de

tremplin pour imaginer et partager les bonnes pratiques, les innovations et les solutions technologiques contribuant aux engagements du Groupe et à l'avancement vers les ODD des Nations Unies. Au total, ce sont plus de 2 096 projets qui ont concouru au SD challenge depuis sa création. L'édition 2022 a enregistré une participation record avec 429 projets soumis, contre 343 en 2021. Pour être admissibles au SD challenge, les projets doivent avoir contribué concrètement à des thèmes spécifiquement liés au développement durable et mettre l'accent sur la création de valeur partagée, la contribution à l'innovation durable et l'obtention de résultats pérennes avec les partenaires locaux. Imerys s'engage à ce que le SD challenge continue d'inspirer une plus grande prise de conscience et une meilleure compréhension des thèmes matériels de développement durable.

✓ Pour plus d'informations sur les projets du SD challenge, voir [www.imerys.com](http://www.imerys.com).

# 3 STRATÉGIE ET PERFORMANCE

## 3.1 ÉVALUATION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS ESG PAR LA DOUBLE MATÉRIALITÉ

En 2022, afin de préparer la définition de ses nouveaux objectifs à moyen terme (2023-2025), Imerys a mené une **analyse de double matérialité** <sup>(1)</sup> destinée à :

- mieux intégrer les attentes des parties prenantes vis-à-vis des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- prendre en compte les risques et opportunités financières et extra-financières auxquelles le Groupe fait face ;
- définir ses priorités matérielles de développement durable pour le prochain cycle d'objectifs à trois ans (2023-2025).

L'évaluation de la matérialité a été menée en collaboration avec les parties prenantes d'Imerys au moyen de plusieurs méthodes de consultation, notamment des entretiens individuels, des enquêtes mondiales, des analyses de tendances, de l'examen de l'évolution réglementaire et de recherches documentaires. Les parties prenantes, notamment les clients, les salariés et leurs représentants, les associations professionnelles, les banques et les investisseurs, dans toutes les régions et sur tous les marchés où Imerys mène ses activités, ont été consultées dans le cadre de ce processus. Près d'une centaine de parties prenantes ciblées ont exprimé leur point de vue.

### MÉTHODOLOGIE 2022

Le processus mis en place peut être résumé en trois phases : **cadrage, engagement, analyse et validation**.

La **première phase de cadrage** consistait à mener un travail de recherche et d'analyse pour recenser et étudier une liste d'enjeux ESG potentiellement pertinents pour Imerys, et notamment : les grandes tendances pouvant affecter les activités du Groupe à l'avenir, **l'Agenda 2030 pour le développement durable**, une évaluation des risques opérationnels, ainsi qu'une analyse des démarches liées au changement climatique, à la biodiversité, aux achats responsables, à la diversité, l'équité et l'inclusion, ainsi qu'à l'économie circulaire. Ces recherches ont été étoffées par les

éléments suivants : une évaluation à l'aune des normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et de la Global Reporting Initiative (GRI) pour le reporting sur le développement durable, une revue des indices d'agences de notation extra-financières externes, le retour d'expérience sur les performances de développement durable d'Imerys et un examen des remontées du séminaire de direction du Groupe, afin de recenser les points forts et les domaines à améliorer. À l'issue de cette première phase, une liste préliminaire d'enjeux potentiellement significatifs a été établie et validée par des experts opérationnels et fonctionnels internes.

Une **deuxième phase d'engagement** avec les parties prenantes externes et internes a ensuite été menée à bien. Lancée début 2021, l'enquête globale sur l'engagement du personnel d'Imerys a permis de recueillir de manière confidentielle et anonyme les perceptions et les retours de l'ensemble des entités du Groupe. Les cadres dirigeants, les représentants des salariés et les parties prenantes ont été consultés sur les thèmes du développement durable au moyen d'un questionnaire d'enquête et lors de réunions en face-à-face.

La **troisième phase était celle de l'analyse et de la validation**. Lors de cette dernière étape, les conclusions d'une nouvelle veille sur l'évolution du cadre réglementaire de l'UE et les méga tendances sociétales ont été intégrées dans l'analyse. Chaque enjeu a été évalué sur une échelle décrivant l'évolution perçue des attentes des parties prenantes, à l'aide de valeurs allant de "stable" (attente sans grand changement au cours des cinq prochaines années) à "forte" (attente amenée à évoluer et se renforcer rapidement sur la même période). Les résultats sont représentés visuellement dans la matrice de matérialité par la taille de la bulle associée à chaque enjeu. Enfin, les résultats des deuxième et troisième phases ont été superposés à ceux de la cartographie des risques du Groupe pour obtenir la double matérialité. L'évaluation et les résultats finaux ont ensuite été présentés et validés par le Comité Développement Durable, le Comité exécutif et le Conseil d'Administration.

(1) Le concept de double matérialité exige que la matérialité d'impact et la matérialité financière soient prises en compte au même titre l'une que l'autre et sans ignorer leur interaction. Cette définition est tirée du rapport de l'EFRAG, 2021.

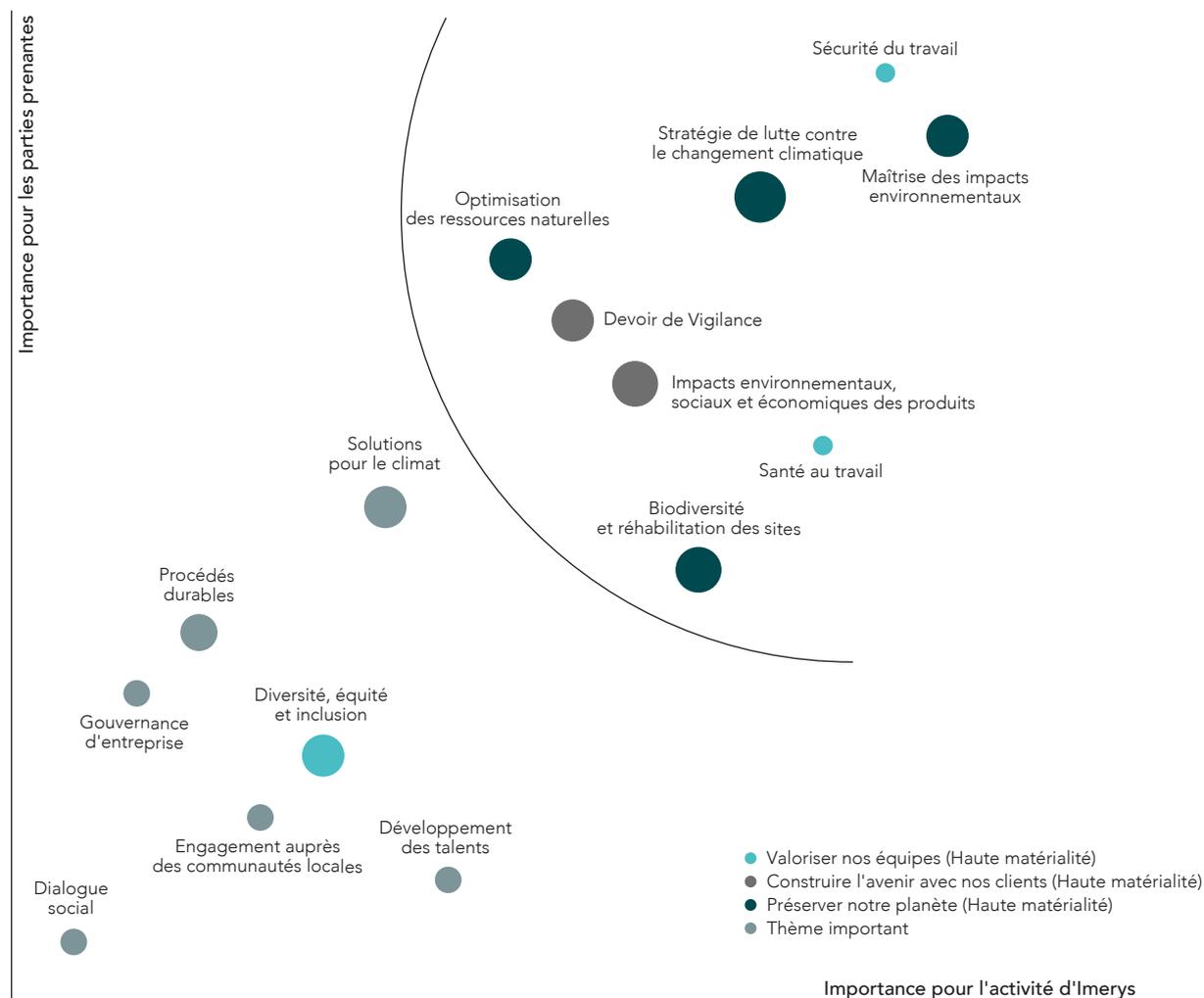
## DÉFINITION DES ENJEUX

Les enjeux et opportunités matériels d'Imerys en ce qui concerne le développement durable sont résumés ci-dessous, au regard des six piliers du programme *SustainAgility* :

Axes	Pilier <i>SustainAgility</i>	Potentiels enjeux et opportunités de développement durable	Matérialité	Évolution de tendance à 5 ans
Valoriser nos équipes		<b>Sécurité du travail</b> : garantir un espace de travail sûr pour les salariés et les sous-traitants.	✓ Valeur fondamentale	Stable
		<b>Santé au travail</b> : veiller à la santé et au bien-être des salariés et sous-traitants sur le lieu de travail en définissant un cadre interne permettant de recenser, d'évaluer, de maîtriser et d'atténuer les risques courants de santé au travail.	✓ Valeur fondamentale	Stable
		<b>Diversité, équité et inclusion</b> : créer un espace de travail inclusif où tous les employés se sentent valorisés et se voient accorder les mêmes chances, et élargir notre culture d'inclusion à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Promouvoir et soutenir la diversité, l'équité et l'inclusion au sein des activités d'Imerys, notamment en matière d'âge, de handicap, de nationalité, de religion, de sexe et d'orientation sexuelle.	✓ Valeur fondamentale	Forte
		<b>Développement des talents</b> : créer des opportunités pour les salariés en les valorisant au sein de l'organisation, en les aidant à développer leurs compétences professionnelles et en leur proposant des carrières enrichissantes. Favoriser l'évolution interne et les progressions de carrière au sein du Groupe.		Stable
		<b>Engagement auprès des communautés locales</b> : recenser, évaluer et gérer les interactions avec les communautés qui vivent aux alentours des sites du Groupe. Contribuer aux économies régionales, nationales et internationales au travers de l'emploi et des achats locaux afin de générer des bienfaits socio-économiques concrets pour les salariés, sous-traitants et fournisseurs, et contribuer ainsi à la lutte contre la pauvreté et au développement durable.		Stable
		<b>Dialogue social</b> : entretenir un dialogue ouvert et constructif avec les salariés et leurs représentants, en application des réglementations locales, et mettre en œuvre de bonnes pratiques de gestion des ressources humaines. Établir et maintenir ce dialogue ouvert pour réduire les inégalités au sein des pays et entre eux.		Stable
		<b>Le devoir de vigilance</b> concerne le <b>droit du travail</b> (Capital humain), les <b>achats responsables</b> (Conduite des affaires) et le <b>la conformité et l'éthique d'entreprise</b> (Conduite des affaires) : respecter la législation locale dans les pays où Imerys opère ainsi que les droits humains internationalement reconnus, notamment en termes de non-discrimination, de respect de la vie privée, de travail des enfants, de travail forcé, de rémunération et de temps de travail ; introduire des exigences environnementales, sociales et de gouvernance dans les opérations et les processus d'achat du Groupe afin de réduire les risques et d'aider Imerys à garantir sa propre performance éthique et celle de ses fournisseurs.	✓	Forte
		<b>Gouvernance d'entreprise</b> : veiller à ce que le Groupe améliore continuellement son fonctionnement et sa gestion, dans un climat de transparence et dans le strict respect des attentes des investisseurs et des autres parties prenantes.		Stable
		<b>Gestion durable du portefeuille (impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits)</b> : recenser les risques et les opportunités et créer des produits qui apportent des solutions durables à la société (en termes de bénéfices environnementaux et/ou sociaux) tout au long de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie, y compris dans le domaine du climat, de l'économie circulaire, etc.	✓	Forte
		<b>Procédés durables</b> : mettre au point des processus économiquement rationnels qui minimisent les incidences négatives des produits sur l'environnement et la société, tout en préservant l'énergie et les ressources naturelles.		Moyenne

Axes	Pilier SustainAgility	Potentiels enjeux et opportunités de développement durable	Matérialité	Évolution de tendance à 5 ans
Préserver notre planète	Gestion environnementale	<b>Maîtrise des impacts environnementaux</b> : recenser et atténuer les risques et les incidences des activités opérationnelles sur l'environnement.	✓	Forte
		<b>Optimisation des ressources naturelles</b> : réduire la consommation de ressources naturelles pendant les opérations, telles que les ressources minérales et hydriques.	✓	Forte
	Changement climatique	<b>Biodiversité et réhabilitation des sites</b> : respecter les écosystèmes aux alentours des sites du Groupe et préserver la biodiversité tout au long de la vie d'une mine, y compris lors de sa réhabilitation.	✓	Forte
		<b>La stratégie de lutte contre le changement climatique</b> comprend <b>l'adaptation au changement climatique</b> et <b>l'atténuation de ses effets</b> : réduire les émissions de gaz à effet de serre, y compris les émissions directes, les émissions indirectes provenant de la consommation d'électricité achetée, ainsi que toute autre émission indirecte provenant des matériaux achetés ou du transport.	✓	Forte
		<b>Solutions pour le climat</b> : développer des innovations de rupture à faible émission de carbone visant à réduire de manière significative les émissions de GES.		Forte

## RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ 2022 D'IMERYS



✓ Pour plus d'informations sur les méthodologies de reporting du Groupe en matière de développement durable, voir le chapitre 7 du présent document.

## 3.2 FEUILLE DE ROUTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'IMERYS

Les résultats de l'analyse de matérialité 2022 montrent une forte correspondance entre les attentes des parties prenantes internes et externes. Les résultats confirment que les enjeux définis comme des priorités hautement matérielles en 2018 le sont toujours en 2022 (neuf des dix enjeux 2022 sont identiques à 2018). Un dixième enjeu fortement matériel fait son apparition en 2022, les parties prenantes d'Imerys, et en particulier ses clients, ayant exprimé des attentes croissantes en matière d'économie circulaire, ce qui se traduit par un déplacement significatif de l'enjeu d'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles dans

la matrice de matérialité. Les changements les plus notables par rapport à 2018 concernent le changement climatique, le devoir de vigilance et l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles, tous ces enjeux ayant gagné en importance pour l'entreprise et pour les parties prenantes externes.

À fin 2022, les résultats de l'analyse de matérialité décrits dans le *présent chapitre* ont été utilisés pour définir quatre axes stratégiques englobant les objectifs de développement durable à moyen terme du Groupe :

Valoriser nos équipes	Construire l'avenir avec nos clients	Préserver notre planète
1. Renforcer notre maturité sur nos valeurs fondamentales	2. Promouvoir l'éthique des affaires dans l'ensemble de la chaîne de valeur	4. Intensifier nos engagements pour préserver la planète

### 1. Renforcer nos valeurs fondamentales

Assurer la **sécurité et la santé** des salariés d'Imerys et de ses sous-traitants est une valeur fondamentale du Groupe. L'une des pierres angulaires de sa démarche de développement durable consiste aussi à offrir un lieu de travail sûr. De par la nature même des activités industrielles, le personnel d'Imerys, les sous-traitants et les salariés des clients peuvent être exposés à des risques qui, en cas de défaillance de la chaîne de gestion de la sécurité et de contrôle des risques évoquée dans le *présent chapitre*, pourraient entraîner le décès, des blessures graves invalidantes, des accidents du travail ou des conséquences pour la santé. Les activités les plus risquées couvertes par les sept protocoles critiques, appelés "Serious 7", concernent le risque de contact avec des sources d'énergie dangereuses, l'interaction avec les équipements mobiles et les machines, le travail en hauteur, ainsi que les inspections du terrain dans les mines de surface. L'exploitation minière et les activités de transformation de minéraux comportent des risques pour la santé, liés notamment à la poussière ambiante, au bruit et aux vibrations. De faibles quantités de produits chimiques sont également utilisées dans certains procédés industriels, ainsi que dans les laboratoires pour l'assurance qualité et la recherche et le développement. Certaines activités impliquent aussi des manutentions manuelles ou l'accomplissement de tâches répétitives pouvant éventuellement poser des problèmes d'ergonomie.

Garantir un environnement de travail diversifié, équitable et inclusif est un autre aspect des valeurs fondamentales du Groupe, tout aussi essentiel que la sécurité et la santé pour sa stratégie. Bien que dans les évaluations de la matérialité de 2018 et de 2022, **la diversité, l'équité et l'inclusion** n'aient pas été considérées comme les enjeux les plus importants, le Groupe s'engage pleinement à poursuivre et intensifier ses efforts en matière de genre, de nationalité, de handicap et d'autres dimensions de la diversité, en totale conformité avec son nouveau programme Diversité, équité et inclusion et avec les bonnes pratiques du secteur présentées dans la *section 4.2 du présent document*.

### 2. Promouvoir l'éthique des affaires dans l'ensemble de la chaîne de valeur

Pour garantir une conduite éthique des affaires dans un environnement économique mondial en rapide évolution, il convient de disposer d'une solide gouvernance d'entreprise, qui est la fondation même sur laquelle est construit le Groupe. Pourtant, à mesure que les pratiques commerciales et les réglementations évoluent, des risques apparaissent en matière de **conformité et d'éthique d'entreprise** et d'**achats responsables**. Le Groupe peut se retrouver à son insu associé à des partenaires en infraction avec le Code de Conduite Professionnelle et d'Éthique

du Groupe ("Le Code") et avec les Standards environnementaux, sociaux et de gouvernance du Groupe applicables aux fournisseurs. Ce risque, qui exige une adaptation permanente des systèmes et processus d'Imerys, fait l'objet d'une attention particulière depuis 2017. Grâce au renforcement des contrôles internes et des programmes de conformité du Groupe, ce risque a été considérablement réduit. Néanmoins, la possibilité que les fournisseurs du Groupe ne recensent pas les risques de conformité et n'empêchent pas de graves atteintes aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes ou encore à l'environnement, dans leur organisation et leurs propres chaînes d'approvisionnement, est toujours considérée comme matérielle. La *section 5.1 du présent document* revient plus en détail sur ces risques et leur détection.

### 3. Accélérer le développement de solutions durables

Imerys est pleinement conscient du fait que les parties prenantes attendent du Groupe qu'il réduise l'empreinte environnementale de ses produits tout en apportant des solutions durables conformes aux grandes tendances mondiales. Une **gestion durable du portefeuille** intégrant des critères environnementaux et sociétaux contribue au développement d'opportunités commerciales durables. Son expertise technologique place Imerys en excellente position pour améliorer constamment l'efficacité des procédés et les méthodes de production de ses sites. Parallèlement, la capacité d'innovation d'Imerys ainsi que sa connaissance des grandes tendances mondiales lui permettent d'exploiter les possibilités de développement de nouveaux produits, en tenant pleinement compte des facteurs de durabilité et des attentes des parties prenantes.

### 4. Intensifier nos engagements pour préserver la planète

Les activités extractives d'Imerys sont susceptibles de modifier les milieux naturels où elles s'exercent. En cas d'incidents environnementaux, qui peuvent être dus à la libération d'eau chargée en matière en suspension ou de poussières, les opérations du Groupe peuvent avoir des impacts négatifs sur les écosystèmes et la biodiversité à l'échelle locale, ou sur les ressources en eau. Les techniques employées pour traiter les minéraux industriels sont principalement physiques (concassage, broyage et tri), ce qui implique également des procédés thermiques tels que la calcination et la fusion synonymes de consommation d'eau, de production de déchets et d'émissions. Grâce à une **gestion environnementale** de qualité, le Groupe assure sa pleine conformité avec ses obligations environnementales, en recensant rigoureusement les risques pour l'environnement et en limitant les effets. Les sites du Groupe sont tenus de mettre en place un Système de Management Environnemental (SME)

destiné à recenser et contrôler les risques significatifs pour l'environnement, à optimiser la consommation des ressources et garantir **l'optimisation de l'usage des ressources naturelles** lors de la transformation des minéraux ou de l'utilisation d'eau, ainsi qu'à préserver la **biodiversité** <sup>(1)</sup>.

Imerys est conscient des risques immédiats, planétaires, systémiques et irréversibles liés au changement climatique, ainsi que de la tendance mondiale visant une économie à faible empreinte carbone ou neutre. Les activités du Groupe génèrent des gaz à effet de serre directement par la consommation d'énergie issue de combustibles fossiles ou par les émissions liées aux procédés industriels. Les émissions indirectes proviennent de l'énergie achetée ainsi que d'autres activités sur la chaîne de valeur, en particulier le transport et l'acquisition de matériaux. Imerys s'engage à réduire les impacts de ses activités sur le **changement climatique**. Dans la transformation de minéraux industriels, cela implique une meilleure efficacité énergétique grâce à de nouvelles technologies, de nouveaux procédés et à

l'introduction de sources d'énergie renouvelable, entre autres leviers pour lutter contre les dérèglements du climat. Alors que les éventuels impacts climatiques liés aux activités du Groupe n'apparaissent pas parmi les enjeux à plus forte matérialité lors de l'évaluation de 2018, le changement climatique est considéré comme un enjeu fortement matériel en 2022. À ce titre, Imerys continuera à se concentrer sur ce thème en priorité, conformément aux objectifs de réduction des émissions à long terme qui ont été fixés et décrits dans la **section 6.2 du présent document**.

En 2021, le Groupe a réalisé une analyse des risques et opportunités climatiques à l'aune de différents scénarios, suivant les recommandations du groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) du Conseil de stabilité financière (CSF), analyse qui est présentée **dans la section 6.2 du présent document**. L'analyse des scénarios de risques et opportunités climatiques a été utilisée pour procéder à l'exercice de cartographie des risques du Groupe présenté au **chapitre 2, section 2.1.2 du Document d'Enregistrement Universel**.

### 3.3 OBJECTIFS ET PERFORMANCE

En 2022, le Groupe a défini des objectifs de développement durable à moyen terme sur la base du processus et des résultats de l'analyse de double matérialité présentés dans le **présent chapitre**. Les engagements et objectifs spécifiques pour chacun des **enjeux prioritaires de développement durable** ainsi que l'indicateur de performance et le délai de réalisation de chaque objectif sont présentés dans les points qui suivent, ainsi que leur conformité aux principes du *Global Compact* et des Objectifs de développement durable des Nations Unies auxquels ils contribuent. Chacun des objectifs à moyen terme du Groupe a été traduit en cibles spécifiques pour chacun des domaines d'activité, associées à des plans d'action et de suivi. Les objectifs à moyen terme et les cibles servent à leur tour à définir des objectifs individuels, dont la réalisation amorce le versement d'une part de rémunération variable au Directeur Général, au Comité Exécutif et aux cadres dirigeants du Groupe ainsi qu'à différents autres responsables de l'organisation, comme résumé dans la **section 4.2 du présent document et dans le chapitre 4, section 4.3 du Document d'Enregistrement Universel**.

Au cours de l'année 2022, le Groupe a réalisé une série d'acquisitions et de cessions détaillées au **chapitre 1 du présent document**. Du fait de l'impact potentiel des modifications du périmètre opérationnel du Groupe pour les périodes se terminant le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, les indicateurs non financiers ont été retraités de manière à refléter les résultats des opérations poursuivies. Est ainsi exclue l'activité Solutions de Haute Température (HTS) afin de présenter un périmètre cohérent avec le périmètre consolidé du Groupe selon la norme IFRS 5. Bien que les retraitements de l'année précédente n'aient pas fait l'objet d'un audit externe, le solde total des activités poursuivies et des activités HTS dans les notes de bas de page peut être rapproché des données de l'année précédente sélectionnées pour un examen d'assurance limitée. Les objectifs à moyen terme du Groupe et les cibles 2022 ne sont pas affectés par la cession et n'ont donc pas été révisés.

Contribution aux ODD	Objectifs du Groupe	Performance 2022	Cible 2022	Cible 2025
<b>Valoriser nos équipes</b>				
<b>Sécurité et santé</b>				
<b>Sécurité</b>	Améliorer la maturité de la culture sécurité du Groupe <sup>(1)</sup> dans tous les domaines d'activité	3.0	3.0	3.3
				
<b>Santé</b>	Améliorer les performances du Groupe en matière de santé au travail par rapport aux évaluations de référence de 2019	+ 33 %	+ 30 %	-
 	Augmenter le taux de complétion du plan d'action global d'amélioration en matière de santé au travail	Nouveau	-	75 %
<b>Capital humain</b>				
<b>Diversité, équité et inclusion</b>	Augmenter le nombre de femmes parmi les cadres dirigeants	26 %	30 %	-
  	Mettre pleinement en œuvre le programme triennal du Groupe en matière de diversité et d'inclusion	83 %	100 %	-
	Améliorer le score sur l'indice de Diversité, équité et inclusion <sup>(2)</sup> (comprenant les indicateurs clés de performance liés au sexe, à la nationalité, au handicap et inclusion)	Nouveau	-	100 %

(1) D'autres aspects environnementaux, comme les substances dangereuses, le bruit et les vibrations peuvent être significatifs au niveau local et sont, à cet égard, gérés conformément au Système de management environnemental du site. Ils ne sont pas considérés comme matériels au niveau global.

Contribution aux ODD	Objectifs du Groupe	Performance 2022	Cible 2022	Cible 2025
<b>Construire l'avenir avec nos clients</b>				
<b>Conduite des affaires</b>				
	<b>Éthique et conformité</b>	Améliorer l'évaluation externe de durabilité du Groupe par rapport au résultat de 2022	69	> 64 + 7 %
	<b>Achats responsables</b>	Déployer un système d'évaluation de durabilité des fournisseurs du Groupe (en part des dépenses)	53 %	50 % 75 %
<b>Solutions durables</b>				
	<b>Durabilité des produits</b>	Évaluer les Combinaisons des Produits et Applications (PAC) du portefeuille d'Imerys (par part de chiffre d'affaires) selon des critères de développement durable <sup>(3)</sup>	55 %	40 % 75 %
		S'assurer que les développements de nouveaux produits du Groupe sont approuvés en tant que <i>SustainAgility solutions</i> <sup>(4)</sup>	75 %	50 % 75 %
<b>Préserver notre planète</b>				
<b>Gestion environnementale</b>				
	<b>Maîtrise des impacts environnementaux</b>	Réduire les impacts environnementaux par le déploiement d'un programme d'amélioration continue et réaliser 100 % des audits environnementaux en utilisant la matrice de maturité environnementale.	100 %	100 % -
		Réduire les impacts environnementaux en évaluant le niveau de maturité des sites par rapport aux exigences de gestion environnementale <sup>(5)</sup>	Nouveau	- 100 %
	<b>Optimisation des ressources naturelles</b>	Améliorer la gestion de l'eau en veillant à ce que les principaux sites <sup>(6)</sup> se conforment aux nouvelles exigences en matière de reporting sur l'eau	Nouveau	- 100 %
		Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources minérales en s'assurant que les sites prioritaires (par volume de déchets) se conforment aux nouvelles exigences en matière de reporting sur les déchets minéraux	Nouveau	- 80 %
	<b>Biodiversité et réhabilitation des sites</b>	Atteindre tous les objectifs définis dans le cadre de l'engagement act4nature du Groupe et renouveler cet engagement pour un nouveau cycle à moyen terme d'ici fin 2021	100 %	100 %* *2021 -
		Veiller à ce que 100 % des sites Imerys comptant des carrières ou des mines aient défini un plan d'action en faveur de la biodiversité, conformément aux exigences du protocole du Groupe sur la biodiversité	93 %	100 % -
		Réduire l'impact sur la biodiversité en remplissant nos engagements act4nature et en réalisant des audits de biodiversité sur les sites prioritaires	Nouveau	- 20
<b>Changement climatique</b>				
	<b>Stratégie de Changement Climatique</b>	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 du Groupe de 36 % par rapport au chiffre d'affaires (tCO <sub>2</sub> eq/M€) d'ici 2030	- 31 %	- - 23 %
		Réduire les émissions de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 du Groupe (tCO <sub>2</sub> eq) de 42 % par rapport à l'année de référence 2021, conformément à une trajectoire de 1,5 °C d'ici à fin 2030	Nouveau	- - 42 %* *2030
		Inciter nos fournisseurs (par part de dépenses) à se fixer des objectifs basés sur la science	49 %	71 %* *2023 -

Notes :

- (1) Le niveau 3 correspond au niveau "Proactif" de la matrice de maturité de la culture sécurité, c'est-à-dire que le système de sécurité d'Imerys est "pleinement appliqué et que le personnel est impliqué et y contribue activement".
- (2) L'indice Diversité, équité et inclusion d'Imerys est un indicateur composé utilisé pour suivre ces aspects à travers un ensemble de dimensions comprenant la parité entre les sexes, l'équité salariale, la nationalité, le handicap, ainsi que l'inclusion.
- (3) Le portefeuille du Groupe est analysé selon la méthodologie d'évaluation des solutions SustainAgility, qui est basée sur le cadre défini par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) pour les Portfolio Sustainability Assessments (PSA).
- (4) Selon ce cadre d'évaluation, une "SustainAgility Solution" est un produit ayant une application classée dans l'une des deux catégories les plus exigeantes sur les quatre possibles.
- (5) Les exigences de gestion environnementale telles que définies par les protocoles Imerys et mesurées par la matrice de maturité environnementale, qui est basée sur les principaux standards environnementaux internationaux.
- (6) Les principaux sites sont ceux qui enregistrent des prélèvements supérieurs à 1 M m<sup>3</sup> ou qui sont situés dans des zones de stress hydrique.

## 4 VALORISER NOS ÉQUIPES

### 4.1 SÉCURITÉ ET SANTÉ

#### L'engagement d'Imerys

Veiller à l'ancrage de la valeur fondamentale Santé et Sécurité, par le développement et l'amélioration continue de notre culture et de nos systèmes de santé et de sécurité, avec tous nos partenaires, afin de créer un environnement professionnel exempt d'accident du travail

Contribution aux ODD	Objectif du Groupe	Performance 2022	Cible 2022	Cible 2025
<b>Sécurité</b>	Améliorer la maturité de la culture sécurité <sup>(1)</sup> du Groupe dans tous les domaines d'activité	3.0	3.0 <sup>(1)</sup>	3.3
				
<b>Santé</b>	Améliorer les résultats du Groupe en matière de santé au travail par rapport aux évaluations de référence de 2019	+ 33 %	+ 30 %	-
 	Augmenter le taux de complétion du plan d'action global d'amélioration en matière de santé au travail	Nouveau	-	75 %

(1) Le niveau 3 correspond au niveau "Proactif" de la matrice de maturité de la culture sécurité, c'est-à-dire que le système de sécurité d'Imerys est "pleinement appliqué et que le personnel est impliqué et y contribue activement".

La sécurité et la santé sont des valeurs fondamentales pour tous les sites Imerys dans le monde. Le Groupe s'engage à ancrer une culture proactive de sécurité et de santé, au moyen de partenariats entre la Direction, les salariés, les sous-traitants, les fournisseurs, les visiteurs et les communautés dans lesquelles il est implanté. Il s'engage par ailleurs à améliorer en permanence ses performances en matière de santé et de sécurité, en se fixant des objectifs et en assurant le reporting, l'audit et le contrôle. Pour assurer un lieu de travail sans accident, l'implication personnelle de chacun est considérée comme essentielle. Le cadre définissant la sécurité et la santé est fondamental à la réussite du Groupe et contribue à la réalisation de l'ODD 3 (permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) et de l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

#### 4.1.1 SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le Groupe a mis en place un Comité de pilotage de la Sécurité du travail, présidé par le Directeur Général et composé de tous les Vice-Présidents des domaines d'activité et des cadres dirigeants fonctionnels du Groupe. Ce Comité de pilotage se réunit au moins deux fois par an et suit les progrès réalisés par rapport aux différents objectifs et programmes de sécurité du Groupe. Les principaux indicateurs de santé et sécurité font par ailleurs l'objet d'un examen mensuel lors de chaque réunion du Comité Exécutif.

Imerys exige que chaque site dispose d'un système efficace de gestion de la sécurité (SGS). Les programmes sont élaborés dans le cadre du système de sécurité Imerys (*Imerys Safety System*, ISS) qui repose sur trois piliers : conformité, amélioration continue, formation et communication. Le système ISS de gestion des risques est basé sur une hiérarchie de contrôles adaptés (élimination, substitution, contrôles d'ingénierie, contrôles administratifs et équipement de protection individuelle). Afin de favoriser l'ancrage d'une culture de sécurité efficace, le Groupe a mis au point une matrice de maturité de la culture sécurité (*Safety Culture Maturity*, SCM) sur la base de quatre éléments clés : leadership et responsabilité, conformité et amélioration continue, sécurité basée sur le comportement (*Behavior-Based Safety* ou BBS) et

approche intégrée. Cette matrice a été conçue en tenant compte des normes reconnues à l'échelle internationale en matière de management de la sécurité, et est alignée sur les fondamentaux des protocoles et procédures d'Imerys dans ce domaine. Elle aide les sites à conduire des analyses des lacunes et à mener à bien des plans d'amélioration, en collaboration avec les équipes des sites industriels et les professionnels de la sécurité. En 2019, la maturité de la sécurité au travail de toutes les activités du Groupe a été classée en utilisant cette matrice. À la suite de cette évaluation exhaustive, les sites ont poursuivi l'élaboration de plans d'action spécifiques locaux en matière de sécurité. **L'objectif 2022 à moyen terme était de voir tous les domaines d'activité du Groupe atteindre une maturité de niveau 3 fin 2022, à savoir un niveau "proactif" où le système de sécurité Imerys est pleinement mis en œuvre et où les salariés sont impliqués et apportent une contribution active à la sécurité.** Fin 2022, les résultats de l'évaluation la plus récente indiquent que chaque domaine d'activité du Groupe a atteint une maturité de niveau 3,0, soit une progression conforme à l'objectif à moyen terme du Groupe pour 2022. La matrice SCM a été révisée fin 2022 afin d'actualiser les exigences, d'intégrer des outils et pratiques supplémentaires et de préparer le référentiel à utiliser pour le prochain cycle d'évaluation de la culture sécurité qui débutera en 2023.

Dès le début de l'épidémie de Covid-19, Imerys s'est attaché à assurer la sécurité de ses employés et de ses partenaires tout en maintenant la continuité des activités. Le Groupe a mis en place une équipe de gestion de crise dédiée à cette situation sans précédent, ainsi qu'une procédure de suivi stricte sous la supervision du Comité Exécutif. Les équipes de direction locales ont adapté les activités quotidiennes en se basant sur les directives de l'équipe de gestion de crise. Le Groupe a également mis au point un protocole spécifique à la pandémie de Covid-19, conforme aux dispositions des autorités internationales et nationales. Ce protocole fournit des recommandations pour la gestion et le contrôle de la pandémie dans toutes les opérations, les centres technologiques et les bureaux du Groupe. La situation et son évolution ont continué à être suivies tout au long de l'année 2022 et, le cas échéant, les mesures prises ont été adaptées.

Étant donné l'importance de la sécurité basée sur le comportement dans une culture sécurité efficace, les sites Imerys mettent en œuvre des programmes BBS spécialisés ou intègrent les facteurs comportementaux dans les inspections régulières de sécurité. L'amélioration dans ce domaine est également traitée dans un volet spécifique de la matrice de maturité du Groupe susmentionnée.

Les exigences de conformité en matière de sécurité, pour chaque site Imerys, portent non seulement sur la législation et les réglementations locales, mais aussi sur les politiques, protocoles et procédures du Groupe. L'équipe d'audit EHS du Groupe conduit chaque année une soixantaine d'audits EHS complets sur site ou des évaluations de la maturité de la culture de sécurité. En 2022, 54 audits et évaluations ont été réalisés sur les 63 programmés, soit 86 % du plan. Les mesures correctives sont suivies par les équipes EHS du siège et des domaines d'activité jusqu'à leur pleine exécution, au moyen d'un logiciel en ligne.

La formation et la sensibilisation au système de santé et sécurité du Groupe sont conduites à l'occasion de diverses actions de communication et de formation, souvent organisées en langues locales. Il s'agit notamment des "sommets sécurité", des universités sécurité Imerys (*Imerys Safety University*, ISU), des séminaires en ligne, des parcours de formation en ligne proposés dans tout le Groupe sur la plateforme d'e-learning *Imerys Learning Hub* et des séminaires d'intégration des nouveaux managers. D'autres initiatives pilotées à l'échelle des régions, des hubs ou des sites, comportent notamment des formations à la sécurité du poste de travail et des réunions régulières "Boîte à outils de la sécurité". Le nombre de formations aux thèmes EHS a progressé de 17 % en 2022 par rapport à 2021 (*voir la section 4.2 du présent document*). Les formations à la sécurité organisées par le Groupe portent en particulier sur le programme "Serious 7" qui traite des domaines à plus haut risque : consignation, déconsignation, essais, sécurité électrique, protection des machines et des convoyeurs, équipements mobiles, travaux en hauteur, sécurisation du terrain et sécurité des chariots élévateurs.

Le Groupe est conscient du rôle majeur que doivent jouer les dirigeants dans la culture de sécurité. Leur capacité à s'impliquer activement en faveur de la sécurité avec tous les salariés à l'échelle d'un site est fondamentale pour améliorer continuellement les performances. Les "sommets sécurité" visent à renforcer le "leadership ressenti visible" (*Visible Felt Leadership*, VFL) parmi les cadres dirigeants, tandis que les Universités Sécurité (*Imerys Safety University*) se concentrent sur une approche personnalisée pour coacher les directeurs de sites, en vue de l'appropriation du concept de VFL jusqu'à l'encadrement de terrain. Fin 2022, 35 666 interactions VFL et BBS ont été enregistrées sur la plateforme de reporting Santé et Sécurité du Groupe.

En 2021, le Groupe a lancé *Safer Together* pour consolider les progrès obtenus au cours des dernières années et renforcer la mise en œuvre d'une approche cohérente et exhaustive en matière de santé et de sécurité. Ce programme entend

promouvoir une culture de la santé et de la sécurité vivante, autour de quatre nouveaux piliers qui permettent de structurer les projets : tenir un discours positif sur la sécurité, placer la santé et la sécurité au-dessus de tout, prendre ses responsabilités et veiller les uns sur les autres. *Safer Together* englobe tous les programmes existants d'Imerys en matière de sécurité et de santé, tels que les protocoles, la formation, "Take 5", "Serious 7", les alertes de sécurité et l'analyse des accidents, le *Imerys Connect Day* et le VFL.

En 2022, la journée annuelle *Imerys Connect Day* (précédemment *Safety Connect Day*) a rassemblé tous les employés et sous-traitants dans les sites industriels, les laboratoires et les bureaux autour du thème "Les défis d'un monde qui change". Lors de cette édition, les salariés et les sous-traitants se sont réunis pour discuter des sujets importants que sont la sécurité du travail, la sécurité des procédés, la santé mentale ainsi que le changement climatique.

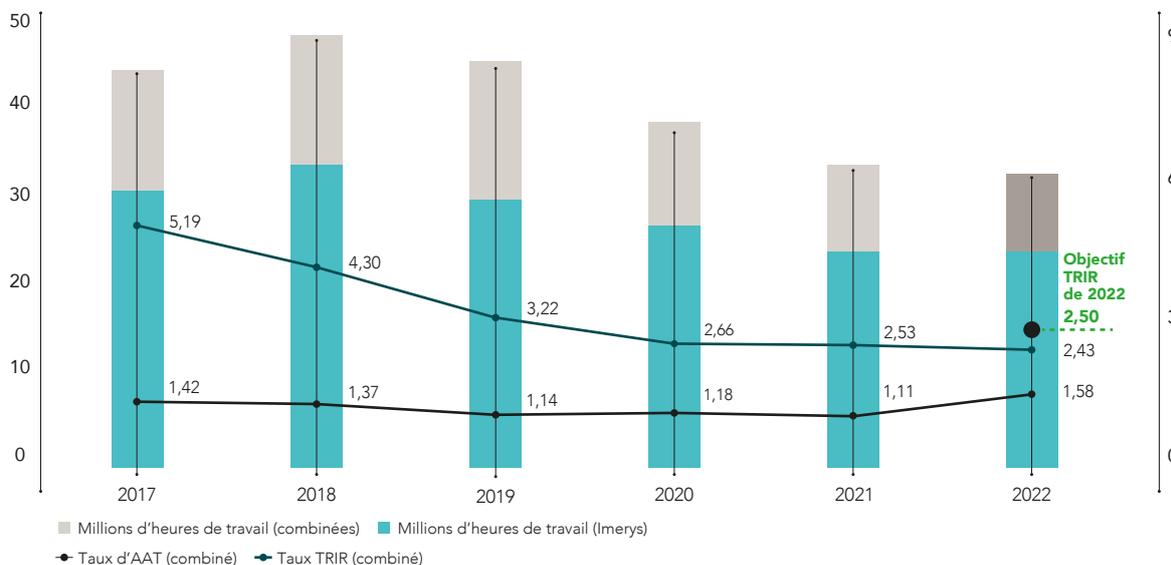
Le Groupe dispose d'un processus de reporting interne des incidents de sécurité et de santé. Imerys suit et analyse mensuellement les performances en matière de sécurité des salariés et des sous-traitants à l'aide d'indicateurs sur les accidents mortels, les blessures invalidantes et les accidents avec et sans arrêt de travail, à tous les échelons du Groupe. De même, Imerys collecte et évalue des indicateurs proactifs tels que les quasi-accidents, les conditions ou comportements à risque signalés, le nombre d'inspections sur le lieu de travail ou d'évaluations des risques effectuées, le pourcentage de salariés du site qui ont participé à des formations ou à des réunions sur la sécurité, et le nombre d'observations ou d'interventions de sécurité. La plateforme en ligne unique facilite la collecte d'informations détaillées sur les incidents, aide au recensement des facteurs critiques afin d'empêcher d'autres accidents et améliore la gestion des incidents dans l'ensemble du Groupe.

Les enquêtes sur les incidents et les actions correctives sont menées au niveau des sites, avec un suivi par les équipes des domaines d'activité. Des alertes de sécurité sont émises à chaque accident mortel, blessure invalidante ou incident potentiellement significatif (*Significant Potential Incident*, SPI), afin de partager les informations sur les causes principales de l'accident et les leçons à en tirer. Un SPI est un incident signalé susceptible d'entraîner un accident mortel, indépendamment de sa gravité intrinsèque. Le cas échéant, les mesures correctives recommandées à la suite des enquêtes sont directement intégrées à la mise à jour suivante des protocoles de sécurité du Groupe, afin de réduire les risques de récurrence. En 2022, 51 alertes de sécurité liées à des SPI ont été émises dans le Groupe.

✓ *Pour plus d'informations sur les méthodologies et indicateurs de reporting de sécurité du Groupe, voir la section 4.1 du présent document*

✓ *Pour plus d'informations sur les exigences de santé et sécurité applicables aux fournisseurs, voir la section 5.1 du présent document.*

## TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT DANS LE GROUPE



À fin décembre 2022, le taux de fréquence combiné des accidents avec arrêt de travail (AAT) dans le Groupe était de 1,58 et le taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIR) <sup>(1)</sup> s'établissait à 2,43. Malgré le rebond vigoureux de l'activité de production après la pandémie dans pratiquement tous les sites industriels d'Imerys, le Groupe a atteint son objectif 2022 de 2,50 pour le TRIR et constate une amélioration persistante dans les domaines d'activité. L'augmentation du taux d'AAT combiné en 2022 est principalement due à un plus grand nombre d'incidents concernant les mains, ainsi que de glissades et de chutes par rapport aux années précédentes. Des campagnes de sensibilisation régulières sur ces sujets ont été menées au cours de l'année afin de limiter les incidents supplémentaires. Malheureusement, un accident mortel s'est produit le 5 octobre 2022 dans la mine souterraine de bauxite d'Imerys en Grèce. Le Groupe continuera de se montrer inflexible dans sa démarche d'amélioration de ses performances de sécurité et de tout mettre en œuvre en vue d'instaurer un environnement de travail exempt de tout accident.

### 4.1.2 SANTÉ AU TRAVAIL

La gestion de la santé et du bien-être au travail est une valeur fondamentale du Groupe, tant pour les salariés que pour les sous-traitants. Les protocoles sur la santé au travail d'Imerys décrivent le programme interne de contrôle et d'atténuation des risques courants. Les sites Imerys listent l'ensemble des scénarios à risque pour la santé au travail, les évaluent et réalisent une analyse de risques avant d'élaborer des plans de contrôles appropriés. Des informations, des instructions et des formations adaptées sont fournies dans le cadre de ce programme. Les pratiques en matière de santé au travail sont systématiquement révisées afin de les améliorer, les simplifier et les standardiser. La conformité avec les réglementations et les protocoles du Groupe en matière de santé au travail est régulièrement évaluée via le programme d'audit EHS.

En 2019, sous l'impulsion de l'Hygiéniste industriel d'Imerys, le Groupe a défini sa stratégie en matière de santé au travail, en commençant par un état des lieux complet et une analyse des lacunes. Cet état des lieux portait sur les processus de recensement, d'évaluation, de contrôle, de suivi et d'actualisation des risques pour la santé sur les lieux de travail industriels. Il s'agissait d'un examen objectif des pratiques et des performances au niveau du site, afin de disposer des informations de référence nécessaires à l'élaboration d'un plan visant à remédier aux éventuelles lacunes, via des actions à court, moyen et long terme. Fin 2020, tous les sites avaient été évalués au regard des critères de référence. Sur la base de ces états des lieux, le Groupe a élaboré un vaste plan d'action quinquennal en matière de santé au travail, axé sur les quatre piliers suivants : risques et gestion générale de la santé, systèmes, formation et protocoles. **L'objectif à moyen terme d'Imerys en matière de santé au travail était d'améliorer ses résultats de 30 % par rapport à la première évaluation de référence.** Fin 2022, ils avaient progressé de 33 % par rapport à cette référence, l'objectif à moyen terme pour 2022 a donc été atteint.

Imerys a élaboré une matrice de maturité pour la santé au travail qui sera utilisée, comme les autres matrices des programmes "I-Cube" et *SustainAgility* du Groupe, pour soutenir le déploiement global du programme dans le cadre d'un cycle d'amélioration continue.

Les programmes sur la santé au travail mis en œuvre couvrent un ensemble d'aspects liés à la santé et à l'hygiène, avec une attention toute particulière apportée à la gestion des contaminants atmosphériques, des vibrations et du bruit. Sur tous les sites du Groupe, les plans et programmes de santé se basent sur les risques sur site et intègrent des initiatives relatives au bien-être. Les campagnes en matière de bien-être et de santé au travail bénéficient du soutien des équipes des Ressources humaines, de personnels infirmiers et de médecins externes spécialisés dans la santé au travail, du personnel de santé et sécurité interne ainsi que des équipes de communication.

(1) TRIR : un accident est "enregistrable" dès lors que son traitement requiert plus que les premiers secours.

Tous les sites du Groupe participent au dialogue social européen sur la “protection de la santé des travailleurs par l’observation de bonnes pratiques dans le cadre de la manipulation et de l’utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent” et ont signalé des aspects

spécifiques à sa mise en œuvre via leur participation au programme “Réseau européen sur la silice” (NEPSI) <sup>(1)</sup>. Les campagnes de reporting NEPSI ont lieu tous les deux ans. En 2022, année de la dernière campagne, tous les sites Imerys concernés y ont participé.

## SIGNALEMENTS DE MALADIES PROFESSIONNELLES DANS LE GROUPE

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021
Maladies professionnelles avec arrêt de travail	1	0	0
Maladies professionnelles sans arrêt de travail	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.2 CAPITAL HUMAIN

### L’engagement Imerys

Développer notre capital humain en respectant les droits humains et le droit du travail internationalement reconnus, tels que définis dans notre Code de conduite professionnelle et d’éthique, en investissant dans le talent et les compétences de nos salariés, en engageant un dialogue social constructif, et en favorisant une culture de la diversité, de l’équité et de l’inclusion au travail, fondée sur le respect mutuel

Contribution aux ODD	Objectif du Groupe	Performance 2022	Cible 2022	Cible 2025
	Augmenter le nombre de femmes parmi les cadres dirigeants	26 %	30 %	-
	Assurer la pleine mise en œuvre du programme triennal Diversité et inclusion du Groupe	83 %	100 %	-
	Améliorer le score sur l’indice de Diversité, équité et inclusion <sup>(1)</sup> (comprenant les indicateurs clés de performance en matière de genre, nationalité, handicap et inclusion)	Nouveau	-	100 %

(1) L’indice Diversité, équité et inclusion d’Imerys est un indicateur composé permettant de mesurer les progrès de ces aspects à travers un ensemble de dimensions comprenant la parité entre les sexes, l’équité salariale, la nationalité, le handicap, ainsi que l’inclusion.

Le capital humain est au cœur de la réussite d’Imerys, qui entend créer un environnement propice au développement des salariés, et en faire un élément essentiel de la croissance et de la transformation. Les politiques et pratiques en matière de Ressources humaines (RH) du Groupe sont fondées sur l’équité, l’ouverture et le respect mutuel. Les objectifs à long terme consistent à identifier, attirer, sélectionner et retenir les talents ; développer et fournir les compétences essentielles ; partager les idées, les projets et les bonnes pratiques dans toute l’organisation ; assurer la transparence et la conformité à la fois aux exigences légales et aux politiques et procédures d’Imerys. Grâce à un engagement constant sur ces sujets, le Groupe contribue à la réalisation de l’ODD 4 (assurer l’accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d’égalité, et promouvoir les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie), de l’ODD 5 (parvenir à l’égalité des sexes, et autonomiser toutes les femmes et les filles) et de l’ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

### 4.2.1 DROIT DU TRAVAIL

Imerys s’efforce de promouvoir le respect mutuel dans toutes les pratiques et les relations avec ses salariés et sous-traitants extérieurs. Le Groupe estime que la gestion des relations avec ses collaborateurs est essentielle pour la création d’un environnement dans lequel tous les salariés peuvent exceller. Le Groupe s’engage à se conformer à la réglementation en vigueur dans les pays où il est implanté et à respecter les droits consacrés par la Charte internationale des droits de l’Homme et les conventions fondamentales de l’Organisation internationale

du Travail (OIT), en particulier en matière de non-discrimination, de respect de la vie privée, de lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, de rémunération et de temps de travail. Imerys s’engage à respecter les droits humains, à éviter toute participation à des violations de ces droits et à offrir des voies de recours, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l’homme. En tant qu’employeur, Imerys s’engage à avoir un impact positif sur le bien-être de ses collaborateurs, ce qui induit également des impacts positifs directs ou indirects sur les communautés locales, contribuant ainsi à l’ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

Le Code de conduite professionnelle et d’éthique du Groupe définit les principes fondamentaux et les engagements communs en matière de comportement éthique, comme le respect des droits humains et du droit du travail. Le Code s’applique à tous les salariés d’Imerys, y compris ceux de ses filiales, et aux partenaires commerciaux du Groupe. Les managers d’Imerys ont une responsabilité particulière dans son application au quotidien en raison de leurs fonctions et responsabilités dans les opérations du Groupe. Imerys reconnaît le droit de liberté d’association et le droit de négociation collective, qui sont clairement énoncés dans le Code ainsi que dans les politiques, protocoles et procédures RH correspondants. Environ 67 % des salariés du Groupe sont couverts par une convention collective. Ces conventions portent sur des thèmes tels que la santé et la sécurité, l’organisation du travail et le temps de travail, la formation, la rémunération et les avantages sociaux, ainsi que l’égalité des chances.

(1) NEPSI : ce réseau européen sur la silice est composé de salariés et d’associations d’entreprises européennes qui ont signé l’accord multisectoriel de dialogue social.

Imerys s'engage sans réserve à prendre des mesures efficaces pour éliminer la discrimination et pour éradiquer le travail des enfants et le travail forcé. La conformité au Code et aux protocoles sur les droits humains et le droit du travail, y compris la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé, est incluse dans la *due diligence* de tout nouveau projet ainsi que dans le périmètre des missions d'audit interne des activités existantes du Groupe. Les protocoles sur la lutte contre le travail des enfants et le travail forcé sont en place depuis 2009.

Depuis 2019, le Groupe propose des sessions de formation et de sensibilisation consacrées aux droits humains, sur la base des Principes directeurs des Nations Unies. Ces sessions ont pour but de former des groupes de salariés à ces questions et de contribuer à la détection de risques éventuels. Étant donné qu'il a encore été difficile d'organiser des formations en présentiel en 2022 en raison de nombreuses restrictions liées à la Covid-19, des modules d'e-learning consacrés aux droits humains ont été mis en ligne à l'intention des salariés. Des sessions dédiées seront assurées à l'avenir pour couvrir progressivement des pays et des fonctions essentielles spécifiques.

Le Groupe a implémenté un programme global et exhaustif (*Global Benefits Management*) qui a permis de cartographier l'ensemble des prestations de santé, de décès et d'invalidité fournies à ses salariés, et de s'assurer que les niveaux de

couverture correspondants sont progressivement harmonisés à l'échelle du Groupe, dans le respect des réglementations locales et des pratiques du marché, et gérés de manière structurée et efficace.

Les principes de gouvernance, objectifs et modes de fonctionnement du Comité des Pensions du Groupe sont applicables à toutes les entités d'Imerys.

Pour favoriser la santé mentale et le bien-être de son personnel, le Groupe a élaboré un guide sur la santé mentale destiné aux salariés, ainsi qu'aux managers afin de les aider à accompagner leurs équipes. La santé mentale et le bien-être étaient par ailleurs des thèmes centraux de la journée *Imerys Connect Day* en 2022. Le Groupe s'engage également à sensibiliser les employés sur l'importance de l'activité physique et ses bienfaits sur la santé mentale. Selon les pays, les salariés ont accès aux salles de sport situées sur leur lieu de travail, bénéficient de réductions sur l'entrée aux salles de sport, voire se font rembourser leur abonnement sportif. Certaines initiatives locales liées à des programmes de course à pied et aux défis de marche sont également mises en œuvre, par exemple en Afrique du Sud et en Chine.

✓ *Pour plus d'informations sur le Code de conduite professionnelle et d'éthique, voir la section 5.1 du présent document.*

## EMPLOI

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(2)</sup>
<b>Effectif total déclaré</b>	<b>13 892</b>	<b>3 096</b>	<b>13 822</b>
dont effectif permanent	13 028	2 625	12 960
dont effectif temporaire (contrats à durée déterminée)	864	471	862
<b>Personnel externe (équivalent temps complet) <sup>(1)</sup></b>	<b>3 532</b>	<b>2 395</b>	<b>3 793</b>

(1) Le personnel externe englobe tous les salariés d'entreprises extérieures ou les sous-traitants indépendants acceptant de fournir des services sur les sites d'Imerys pour quelque durée que ce soit. Le total des heures travaillées par le personnel externe est converti en équivalent temps complet.

(2) Le total 2021 de l'effectif déclaré correspondant aux activités abandonnées s'élevait à 3 086 salariés.

À fin 2022, l'effectif déclaré du Groupe était stable par rapport à décembre 2021. Les recrutements externes, les départs amiables et les départs en retraite sont équivalents à ceux de 2021. Alors que les licenciements de 2021 incorporaient encore les effets du programme de transformation du Groupe perceptibles depuis 2018, ceux-ci ont diminué de 24 % en 2022. L'augmentation de 23 % des départs volontaires s'explique par la crise de la Covid-19 qui a limité le nombre de départs en 2021. En 2022, au-delà de l'abandon de l'activité HTS, 233 salariés ont quitté le Groupe suite à d'autres cessions.

## Dialogue social et engagement des salariés

Imerys s'attache à entretenir un dialogue ouvert et constructif avec ses salariés et leurs représentants, en conformité avec les réglementations locales, et cherche à mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière de gestion du personnel. En établissant et en entretenant ce dialogue ouvert, le Groupe contribue à l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

Des campagnes de communication internes fournissent à tous les salariés des informations qui peuvent les aider à mieux comprendre la stratégie, l'environnement et les activités d'Imerys.

Elles permettent aussi de développer le sentiment d'appartenance et de renforcer l'identité du Groupe. Les informations sont partagées de façon active dans l'ensemble du Groupe en utilisant plusieurs supports, notamment la plateforme numérique collaborative "Onelmerys" qui facilite la communication et la coopération au quotidien. Cette plateforme propose des informations essentielles, de la documentation et des protocoles, mais aussi des fils d'actualité sociaux, des espaces de travail, des outils et des applications professionnelles. L'intranet est optimisé pour permettre aux salariés d'utiliser facilement les outils et les ressources en ligne, notamment via un accès sur smartphone aux applications disponibles pour l'ensemble du Groupe. Il facilite le partage des projets, des initiatives et des succès dans tout le Groupe. Il s'agit également d'une plateforme d'échange d'informations et de discussions sur des sujets spécifiques au sein de communautés spécialisées.

L'approche "Communiquer et collaborer" faisant partie de ses *Leadership Behaviours*, Imerys privilégie l'organisation de dialogues en face-à-face réguliers permettant aux managers de partager les informations clés avec leurs équipes. Pour compléter cette forme de dialogue, le Groupe a diffusé plusieurs messages vidéo et organisé des sessions de questions-réponses avec le Directeur Général et des cadres dirigeants afin de faciliter des discussions libres avec les salariés.

En avril 2017, Imerys a lancé sa première enquête mondiale sur l'engagement des collaborateurs, intitulée *Your Voice*. En 2021, l'enquête a été reconduite et étendue aux opérateurs manuels et travailleurs à distance, au-delà des salariés connectés interrogés lors de l'enquête 2017. Confidential et anonyme, cet exercice a permis aux salariés d'exprimer leur opinion sur un large éventail de sujets. Le questionnaire, disponible en 26 langues, a été remis à tous les salariés dans tous les pays et activités d'Imerys. Avec un taux global de participation de 88 % (soit plus de 13 000 salariés), le Groupe a été en mesure de dégager une perception claire du niveau d'engagement du personnel, ainsi que des forces du Groupe et des domaines susceptibles d'amélioration. Les résultats de l'enquête ont révélé un haut niveau d'engagement et d'implication des salariés (68 % et 73 % respectivement), motivé par une solide loyauté envers Imerys (71 %), un chiffre supérieur de 10 points à la moyenne de l'industrie. Comparativement aux données recueillies auprès de plus de 2,4 millions de salariés dans 195 organisations du secteur industriel, les remontées des salariés d'Imerys se situent au-dessus des données d'analyse comparative sur presque tous les sujets. Les résultats de l'enquête *Your Voice* livrent des enseignements précieux, qui guident l'élaboration de plans d'amélioration mondiaux et locaux.

Imerys a la volonté de mener un dialogue constructif avec les représentants du personnel. En Europe, le Comité d'Entreprise Européen (CEE) couvre tous les salariés d'Imerys dans 20 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

La délégation des salariés se compose de 15 membres représentant chacun des nationalités différentes. En 2022, une séance plénière ordinaire a eu lieu et les cinq membres du bureau du Comité se sont réunis à cinq reprises pendant l'année. Le bureau du CEE assure le lien entre la délégation des salariés et la Direction d'Imerys. Le CEE est informé et consulté sur les décisions stratégiques du Groupe, notamment sur des projets majeurs tels que la cession de HTS, pour laquelle trois réunions ont été organisées et sur laquelle le Comité a rendu un avis. Il a également été associé à d'autres projets clés liés à l'évolution des activités du Groupe.

L'accord de constitution du CEE a été signé le 24 mai 2022 et couvre la période 2022-2026. La durée du mandat des représentants qui y sont élus est de quatre ans. Le dialogue avec le CEE est également l'occasion de bilans d'étape sur les performances économiques, la sécurité, l'environnement, l'engagement des salariés et la diversité, l'équité et l'inclusion, entre autres sujets.

Malgré les efforts déployés pour maintenir un dialogue social constructif, des grèves peuvent toutefois se produire. En 2022, 2 925 heures ont été perdues en raison de grèves du personnel (20 723 en 2021), dont 1 240 heures en Grèce, 1 064 heures en Italie, 392 heures en France, 188 heures en Belgique et 41 heures en Espagne.

## 4.2.2 DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

La gestion des talents et des compétences est essentielle pour favoriser l'innovation, l'implication et la motivation au sein des équipes et assurer au Groupe une forte croissance à long terme. Le projet "Feuille de route des talents" (*Talent Road Map*) d'Imerys poursuit l'amélioration des processus RH, se concentrant sur l'acquisition de talents, l'image employeur, la mobilité interne, la formation professionnelle ou le développement et la fidélisation

des talents. Tous ces processus contribuent au développement du capital humain chez Imerys et participent ainsi à l'ODD 4 (assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie).

Le Groupe s'engage à créer des opportunités pour ses salariés en les valorisant au sein de l'organisation, en les aidant à développer leurs compétences professionnelles et en leur proposant des carrières enrichissantes. Favoriser l'évolution interne et les progressions de carrière est une priorité au sein du Groupe. Imerys s'engage à contribuer au développement de ses salariés, et des Comités spécialisés se réunissent régulièrement pour échanger autour de la mobilité interne et des promotions.

Conformément aux valeurs fondamentales du Groupe, son référentiel managérial, *Imerys Leadership Behaviours*, fait partie intégrante de tout le cycle de gestion des talents incluant le recrutement, l'intégration et l'évaluation des performances ainsi que les plans de développement et de remplacement. Pour développer les compétences de leader et de manager, les entretiens annuels se fondent sur une co-évaluation des salariés et de leurs responsables hiérarchiques basée sur ces principes.

Pour s'assurer non seulement qu'Imerys recrute les bonnes personnes pour les bons postes, mais aussi que le processus génère une expérience positive pour les candidats, favorise la diversité au sein des équipes et facilite l'intégration des nouveaux collaborateurs, le Groupe applique une politique globale de recrutement qui régit les cinq étapes clés du processus : préparation, recherche, sélection, décision et intégration.

Le Groupe s'engage à diversifier et renforcer constamment son programme de formation, par une approche d'apprentissage mixte permettant aux collaborateurs de gérer activement leurs propres évolutions et expériences. Le Groupe a ainsi révisé l'ensemble de l'offre de formation en 2021 et fait migrer son contenu vers une nouvelle plateforme baptisée "Learning Hub", où sont désormais regroupées toutes les formations en présentiel et en ligne. Learning Hub est accessible à tous les salariés d'Imerys dotés d'un compte de messagerie, ce qui représente plus de 10 000 salariés à l'échelle du Groupe. Les formations en présentiel et les séances d'e-learning portent, parmi d'autres sujets, sur la sécurité, l'environnement, les finances, l'encadrement et le leadership, la gestion de projets, l'excellence commerciale et le marketing industriel, ainsi que les connaissances de base en géologie et mine. Les ressources de la plateforme sont en anglais et nombre d'entre elles le sont aussi dans d'autres langues, dont le français, le portugais du Brésil, l'allemand et le chinois. Depuis 2020, le Groupe a continué d'investir dans l'élaboration de nombreux nouveaux cours en ligne. Certaines formations traditionnellement assurées en présentiel, comme celles qui portent sur la planification minière et des ressources, ont été adaptées pour être dispensées sous forme virtuelle. Les formations générales qui se rapportent aux thèmes fondamentaux du Code de conduite du Groupe, y compris la formation sur la gestion de l'environnement, la cybersécurité et différents sujets liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion, tout en étant ouvertes à tous, sont obligatoires pour des groupes ciblés de salariés. Par exemple, fin 2022, 79 % des cadres dirigeants et responsables d'équipe avaient suivi une formation sur les biais inconscients, 44 % des cadres dirigeants, responsables d'équipes et experts fonctionnels avaient été formés aux questions environnementales, et 75 % des salariés connectés avaient participé à une série de cours sur la cybersécurité. Imerys encourage par ailleurs le recours à l'Académie du Pacte mondial des Nations Unies (*Global Compact*)<sup>(1)</sup>, qui permet d'enrichir l'offre de formation sur de nombreux sujets ESG, à l'intention de tout le personnel connecté au Learning Hub.

(1) L'Académie du Pacte mondial des Nations Unies propose aux entreprises signataires des formations en ligne interactives animées par des experts, destinées à les accompagner dans l'alignement de leur stratégie avec les dix principes du Global Compact des Nations Unies et les ODD.

Le Groupe s'engage à investir continuellement dans son personnel et à proposer à ses salariés des possibilités d'acquérir de nouvelles compétences. Depuis 2020, le Groupe utilise un programme mondial d'intégration numérique afin d'assurer la cohérence globale de l'intégration des nouvelles recrues et de proposer une approche souple et conviviale, conjuguée à un processus géré de manière centralisée, ce qui permet à chaque salarié nouvellement embauché d'apprendre à connaître le groupe Imerys au cours de ses 90 premiers jours de travail. Le programme d'intégration fournit aux nouveaux collaborateurs de multiples informations précieuses, notamment sur l'organisation et les outils d'Imerys, les marchés, les clients, les formations obligatoires (y compris le Code de conduite professionnelle et d'éthique, la sécurité, la diversité, l'équité et l'inclusion, la cybersécurité et le développement durable) ainsi que les spécificités de chaque domaine d'activité, fonction et pays. Ce programme d'intégration est articulé avec la plateforme de formation *Learning Hub* et son rythme de progression adapté garantit que tous les nouveaux collaborateurs connectés reçoivent directement les messages et informations clés après leur arrivée. Le Groupe déploie également un programme d'intégration du personnel opérationnel dans tout le Groupe. Ce programme définit une série de prérequis pour maîtriser les risques de santé et de sécurité, dans la période d'intégration des nouveaux opérateurs, qu'ils aient un lien de subordination et/ou soient susceptibles d'être influencés de façon forte et directe par Imerys, à l'échelle de tous les sites industriels du Groupe. L'objectif de ce programme est de garantir que tous les nouveaux embauchés soient adéquatement formés et compétents pour accomplir leurs tâches sans risque.

De même, le Groupe accorde une grande importance à la formation d'intégration de ses nouveaux directeurs d'usine afin de les aider à assimiler son approche de l'excellence opérationnelle et de l'amélioration continue, en couvrant des thèmes tels que la sécurité, les processus, les finances, les ressources humaines, l'environnement et "I-Cube".

Une politique globale de mobilité interne garantit un processus structuré de développement des collaborateurs. Elle permet de leur proposer de nouveaux défis et de nouvelles activités au sein d'Imerys, de répondre à leurs aspirations d'évolution, de faciliter la collaboration entre toutes les activités et de contribuer à renforcer la culture et l'état d'esprit du Groupe.

Les systèmes et politiques de rémunération et d'avantages sociaux du Groupe visent à assurer à la fois la compétitivité commerciale et la cohérence interne, tout en poursuivant un objectif clair de rémunération selon la performance. Le Groupe applique une démarche d'évaluation des emplois consistant à définir l'ensemble des postes, sur la base d'une méthode de gradation systématique. L'adoption d'une gradation commune des postes dans le monde entier permet à Imerys de garantir une cohérence interne, sur le principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égale, et d'asseoir sa structure salariale sur des critères objectifs. Ce processus utilise des données d'analyse comparative pour comparer les pratiques du Groupe à celles du marché, ce qui contribue à la promotion du principe d'égalité des chances d'Imerys, ainsi qu'à la transparence et l'harmonisation des pratiques à l'échelle des domaines d'activité, des fonctions et des départements.

Les rémunérations fixes font l'objet d'un réexamen annuel coordonné par la fonction des Ressources humaines, qui s'appuie pour cela sur des enquêtes locales et/ou sectorielles régulières, et réalisé avec la plus grande rigueur financière. Afin de récompenser à la fois les performances financières individuelles et collectives, des systèmes de rémunération variable se fondent sur des objectifs individuels et collectifs. En 2022, le Directeur Général d'Imerys, l'ensemble du Comité Exécutif ainsi que la plupart des cadres dirigeants avaient des résultats à atteindre liés aux objectifs de développement durable du Groupe à moyen terme. Les programmes de rémunération à long terme sont alignés sur les objectifs financiers à long terme du Groupe. Imerys œuvre pour la conformité de ses pratiques de rémunération avec les meilleurs standards internationaux.

✓ *Pour plus d'informations sur la rémunération des dirigeants, voir chapitre 4, point 4.3 du Document d'Enregistrement Universel.*

## FORMATION

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>
<b>Nombre de salariés formés</b>	<b>12 170</b>	<b>2 882</b>	<b>12 969</b>
<b>Nombre d'heures de formation par an</b>	<b>234 840</b>	<b>32 935</b>	<b>220 499</b>
Environnement, Santé et Sécurité	123 563	14 484	105 961
Compétences techniques	89 446	13 472	98 415
Management	21 831	4 980	16 122

(1) En 2021, le nombre total de salariés formés et les heures de formation liées aux activités abandonnées ont représenté respectivement 2 778 personnes et 37 374 heures.

En 2022, 74 % des salariés <sup>(1)</sup> du Groupe ont suivi au moins un programme de formation pendant l'année. Le nombre total d'heures de formation a progressé de 6,5 % en 2022 par rapport à 2021, et de nouveaux modules de e-learning continuent d'être élaborés et mis en ligne.

(1) Le pourcentage d'heures de formation est basé sur l'effectif déclaré pendant l'année.

### 4.2.3 DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Le Groupe s'engage à promouvoir une culture fondée sur le respect et l'appréciation mutuels, à tous les niveaux, selon laquelle la valeur et la contribution de chaque individu sont bienvenues et reconnues. Imerys ne tolère aucune forme de discrimination ou de harcèlement envers ses salariés, ses sous-traitants ou les candidats à l'emploi, que ce soit pour des raisons de sexe, d'âge, de nationalité, de citoyenneté, d'origine ethnique, de religion, de niveau d'éducation, d'orientation sexuelle, de handicap physique ou mental, de statut marital et parental, d'appartenance politique ou toute autre dimension. L'ambition à long terme du Groupe est de favoriser un cadre de travail délibérément inclusif où les salariés se sentent valorisés et perçoivent l'égalité des chances comme une réalité, tout en diffusant une culture d'inclusion à toute sa chaîne d'approvisionnement. Bien que le Groupe n'ait pas encore atteint tous ses objectifs, il s'engage pleinement à intensifier ses efforts pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion à tous les échelons du Groupe et à contribuer ainsi à l'ODD 5 (parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) et à l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous).

La Charte Diversité et inclusion, signée par le Directeur Général du Groupe, a été traduite en 22 langues et est disponible sur tous les sites d'Imerys. Elle énonce clairement l'engagement partagé à parvenir à une plus grande diversité et une meilleure inclusion au sein du Groupe. Depuis 2019, grâce à la forte participation des salariés des différentes fonctions et zones géographiques, Imerys a analysé les principaux déterminants et les principales difficultés dans ce domaine, ce qui a permis de structurer son premier programme triennal consacré à la diversité et l'inclusion (2020-2022). Le Comité de pilotage Diversité, équité et inclusion, composé de quatre membres du Comité Exécutif et de dirigeants de différentes fonctions, a pour mission de veiller à ce que le programme soit mis en œuvre en bonne et due forme, et que les objectifs soient atteints. Ce Comité de pilotage est animé par l'équipe Diversité, équité et inclusion du Groupe, qui est responsable de la planification, de la coordination et de la mise en œuvre d'actions ciblées, en lien étroit avec les domaines d'activité et les fonctions. **L'objectif à moyen terme d'Imerys en matière de diversité et d'inclusion, spécifique et limité dans le temps, était double : porter le pourcentage de femmes cadres dirigeantes à 30 % et mettre pleinement en œuvre le programme Diversité et inclusion du Groupe d'ici fin 2022.** Ce programme pose les fondements d'un cadre de travail plus inclusif et vise des améliorations dans les domaines suivants : processus décisionnel et gouvernance, formation et sensibilisation, politiques de gestion des ressources humaines, communication et accessibilité physique des sites du Groupe. Le déploiement du programme triennal a débuté en 2020. Fin 2022, au terme de sa troisième année de pleine mise en œuvre, 26 % des cadres dirigeants étaient des femmes et 83 % du programme triennal avait été déployé, grâce notamment à la création et l'animation d'un réseau interne d'ambassadeurs Diversité et inclusion, à une offre de formations sur mesure consacrées à la diversité et à l'inclusion à tous les niveaux du Groupe, et au lancement de nombreuses campagnes de communication et de sensibilisation dans les sites et les bureaux de tout le Groupe.

Bien que les objectifs du Groupe en matière de diversité et d'inclusion n'aient pas été entièrement atteints à la fin 2022, la diversité, l'équité et l'inclusion demeurent des enjeux

importants et resteront une priorité pour le prochain cycle d'objectifs à moyen terme afin d'assurer une progression continue vers l'ambition à plus long terme du Groupe. Au cours de l'année 2022, Imerys a défini son nouveau programme triennal Diversité, équité et inclusion (2023-2025), en y ajoutant un axe spécifique sur l'équité. La conception de ce programme a supposé d'analyser les données actualisées, de travailler avec les salariés à tous les niveaux hiérarchiques et dans tous les pays, de déterminer le degré actuel de maturité et de projeter un niveau de maturité en matière de diversité, d'équité et d'inclusion en 2025, ainsi que les étapes intermédiaires nécessaires.

Le Groupe s'est fixé des objectifs pour 2025 qui sont ambitieux, mais réalisables dans le délai imparti. Une méthode de mesure composite – l'indice de Diversité, équité et inclusion – sera appliquée pour suivre l'évolution de ces dimensions dans les domaines de la parité entre les sexes, de l'équité salariale, de la nationalité et du handicap, ainsi que les scores d'engagement découlant des enquêtes auprès des salariés.

Le Groupe s'attache à élaborer des programmes axés sur une plus grande diversité, sur l'équité et sur l'inclusion, tant au niveau mondial que local, et à respecter et promouvoir le principe de non-discrimination et d'égalité des chances, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines. À cet égard, les politiques et pratiques du Groupe constituent un élément fondamental du programme Diversité, équité et inclusion. Elles sont régulièrement mises à jour afin d'intégrer des principes et des exigences liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion aux étapes correspondantes de chaque processus, les mises à jour étant ensuite transposées dans les politiques RH des pays. De même, des exigences en matière de diversité, d'équité et d'inclusion sont un composant essentiel du référentiel managérial *Leadership Behaviours* à l'aune duquel sont conduites les évaluations de performance au sein du Groupe.

Pour créer une culture véritablement inclusive, Imerys continue d'œuvrer pour éliminer les obstacles, sensibiliser les salariés aux effets des biais implicites ou inconscients, et les aider à élaborer des stratégies efficaces pour que ces préjugés n'aillent pas à l'encontre des efforts réalisés par le Groupe afin d'assurer à tous un lieu de travail diversifié et épanouissant. À cet effet, le Groupe alloue des moyens importants à la formation, depuis son programme d'intégration des nouvelles recrues jusqu'à la mise à disposition de ressources et outils supplémentaires dans le *Learning Hub*, la plateforme d'apprentissage interne du Groupe. Une formation sur la lutte contre la discrimination a été dispensée en 2020 à tous les salariés ayant accès au *Learning Hub*, suivie d'une session sur les biais inconscients en 2021 et d'une formation sur la mise en pratique de la diversité dans la vie professionnelle en 2022. Fin 2022, 62 % des cadres dirigeants et des responsables d'équipes avaient été formés. Des séminaires internes ont été proposés aux équipes de direction fonctionnelles afin de les sensibiliser et de leur recommander des actions concrètes pour pouvoir montrer l'exemple en matière de comportements inclusifs. Le programme de leadership du Groupe a également été adapté et intègre désormais des sessions consacrées aux biais inconscients et à l'inclusion, et 81 % des cadres dirigeants ont suivi une formation de 3,5 heures consacrée au management inclusif pour en favoriser l'appropriation dans leurs pratiques. Les membres du Comité Exécutif ont suivi la même formation, ce qui témoigne de l'engagement de la Direction du Groupe sur les thèmes de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

Imerys a lancé en 2022 trois campagnes de communication et de sensibilisation sur les questions de genre, LGBTQ+ et handicap. Ces campagnes s'appuyaient sur des supports spécifiques, destinés à tous les salariés, détaillant certains éléments fondamentaux ainsi que la position du Groupe et les actions menées sur ces sujets, et proposant des leviers concrets d'actions individuelles. Le réseau interne d'ambassadeurs du Groupe, à la fois porte-parole, facilitateurs et modèles à prendre en exemple, favorise lui aussi une logique d'amélioration continue sur les enjeux de diversité, d'équité et d'inclusion, pour créer un lieu de travail délibérément inclusif. Le 14 mars 2022, le Directeur Général du Groupe a signé, au nom d'Imerys, les Principes d'autonomisation des femmes des Nations Unies (WEP). Avec cette signature, Imerys s'engage à prendre des mesures ambitieuses pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes sur le lieu de travail, sur le marché et au sein de la communauté, et à intensifier son action pour créer une organisation plus inclusive et plus égalitaire, en accord avec l'ambition à long terme du Groupe. Imerys a également commencé à utiliser l'outil d'analyse des écarts entre les sexes WEPs, afin de mesurer les progrès dans le temps, de se comparer aux normes du secteur et de tirer parti des ressources en matière d'égalité, dans un esprit d'amélioration continue.

En 2022, les équipes de direction ont organisé des réunions de discussion libre sur la diversité et l'inclusion avec leurs employés dans plusieurs sites du Groupe. Différents séminaires sur l'inclusion des personnes handicapées ont également été organisés. Les principales conclusions de ces débats ont nourri la préparation du nouveau programme Diversité, équité et inclusion du Groupe (2023-2025). Imerys a également défini les objectifs et les principes directeurs des Groupes de ressources pour les employés (GRE) dans le but de les mettre en place dans les années à venir.

Dans le cadre de sa nouvelle politique d'achats et en respectant les engagements contenus dans sa Charte Diversité et inclusion, le Groupe a également exprimé son ambition de veiller à l'inclusion dans son processus d'approvisionnement. L'approvisionnement inclusif désigne le processus proactif

consistant à se procurer des produits et des services auprès de fournisseurs sous-utilisés, à savoir (liste non exhaustive) : petites et moyennes entreprises (PME) locales ; fournisseurs officiellement détenus, exploités ou contrôlés au moins à 51 % par une ou plusieurs minorités : femmes ; membres de la communauté LGBTQ+ ; vétérans ; personnes en situation de handicap ; membres de communautés autochtones ou aborigènes ; entreprises historiquement sous-utilisées, sélectionnées par le pays concerné. Ce processus contribue à créer une veille et un avantage concurrentiels en même temps qu'il permet de renouveler et transformer progressivement une partie du vivier de fournisseurs du Groupe, afin qu'il reflète quantitativement la population de la communauté dans laquelle il est implanté, en réalisant des transactions avec plusieurs types de fournisseurs. L'approvisionnement inclusif ne vise pas à promouvoir la discrimination positive envers des fournisseurs reflétant la diversité, mais à identifier des fournisseurs potentiels et à leur donner l'occasion de remporter des marchés sur un pied d'égalité.

Dans le contexte du Challenge de Développement Durable (*SD Challenge*) 2022, Imerys a continué de renforcer la visibilité de ses engagements en matière de diversité, équité et inclusion. Les salariés ont ainsi été encouragés à concevoir et soumettre des projets concrets. Des initiatives ont été lancées en Chine, en Amérique du Sud, aux États-Unis, en Inde et en Afrique du Sud pour mettre en lumière les multiples facettes de la diversité, chacune étant essentielle à l'ancrage d'un état d'esprit axé sur la diversité, à l'équité et à l'inclusion sur le lieu de travail. À titre d'exemple, en 2022, le projet gagnant soumis dans la catégorie Diversité et inclusion du SD Challenge aux États-Unis prévoyait la création d'un forum d'autonomisation des femmes. Une autre initiative portait sur la création d'un programme pour les femmes dans l'industrie minière en Afrique du Sud, et une troisième impliquait l'élaboration d'un programme d'action destiné à tous les employés d'un domaine d'activité spécifique.

✓ Pour plus d'informations sur l'indice d'égalité de genre 2020 du Groupe, voir [www.imerys.com](http://www.imerys.com).

## DIVERSITÉ HOMMES/FEMMES

Répartition de l'effectif déclaré par genre	2022	2022 (activités abandonnées)	2021
Pourcentage de femmes au Conseil d'Administration	40 %	-	40 %
Pourcentage de femmes membres du Comité Exécutif <sup>(1)</sup>	20 %	0 %	10 %
Pourcentage de femmes parmi les cadres dirigeants <sup>(2)</sup>	26 %	31 %	26 %
Pourcentage de femmes occupant des postes de cadre, d'expert ou de professions intellectuelles	31 %	18 %	30 %
Pourcentage de femmes occupant des postes paraprofessionnels	13 %	12 %	13 %
Pourcentage de femmes dans le Groupe	19 %	14 %	18 %

(1) Le Directeur Juridique Groupe fait partie du Comité Exécutif. Suite au départ de Frédérique Berthier-Raymond en octobre 2022, cette fonction est assumée à titre provisoire et par intérim par Denis Musson, ancien Secrétaire Général du Groupe jusqu'en 2018. A ce titre, Denis Musson est exclu de ce chiffre, car il ne fait pas partie de l'effectif comptabilisé d'Imerys.

(2) Dans ce tableau, les membres du Comité Exécutif, qui relèvent d'une catégorie distincte, n'entrent pas dans la définition des cadres dirigeants.

En 2022, la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants a légèrement diminué en raison d'un petit nombre de départs et de la promotion interne de deux cadres dirigeantes au Comité Exécutif. Ces nominations ont fait augmenter la proportion de femmes dans ce Comité, mais réduit leur

nombre parmi les cadres dirigeants. La proportion globale des femmes occupant d'autres fonctions au sein du Groupe est restée relativement stable au cours des dernières années. Les efforts de féminisation à tous les échelons de l'organisation se poursuivront au cours des prochaines années.

## HANDICAP

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>
Nombre de salariés en situation de handicap	189	41	195
Pourcentage de l'effectif déclaré en situation de handicap	1,4 %	1,3 %	1,4 %

(1) En 2021, le nombre total de salariés en situation de handicap employés dans les activités abandonnées s'élevait à 45 personnes.

Le Groupe reste déterminé à créer un environnement où tous les salariés, quelles que soient leurs capacités physiques ou mentales, sont intégrés et valorisés. Cette détermination restera un élément fondamental du programme Diversité, équité et inclusion d'Imerys pour les années à venir. La proportion de salariés en situation de handicap dans l'effectif déclaré du Groupe est restée stable ces dernières années. En 2020, le Groupe a mené un état des lieux initial en matière d'accessibilité de l'ensemble de ses sites aux personnes en situation de

handicap. Sur la base de cet état des lieux, Imerys compte faire progressivement l'inventaire des installations nécessitant des travaux d'aménagement, pour améliorer l'accessibilité et favoriser ainsi l'insertion des salariés en situation de handicap physique. Imerys a en outre lancé sa première campagne de sensibilisation à l'inclusion du handicap en 2022 et s'est engagé à augmenter le pourcentage de l'effectif déclaré en situation de handicap, en intégrant pour 2025 un indicateur spécifique dans l'indice de Diversité, équité et inclusion.

## ÂGE ET ANCIENNETÉ

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021
<b>Répartition de l'effectif déclaré par tranche d'âge</b>			
Moins de 30 ans	12 %	13 %	12 %
De 30 à 39 ans	26 %	28 %	26 %
De 40 à 49 ans	28 %	30 %	27 %
De 50 à 54 ans	14 %	13 %	14 %
Plus de 55 ans	20 %	17 %	21 %
<b>Répartition de l'effectif déclaré par ancienneté</b>			
Moins de 10 ans	58 %	60 %	55 %
Plus de 10 ans	42 %	40 %	45 %
dont plus de 20 ans	20 %	15 %	20 %

La structure de la pyramide des âges du Groupe est restée relativement stable au cours des dernières années, ce qui constitue une base solide pour la poursuite de la croissance et du développement des compétences internes d'Imerys, tout en garantissant une réelle expertise technique et managériale. Afin d'exploiter toujours au mieux les avantages d'un personnel diversifié, Imerys continue à recruter dans toutes les tranches d'âge. En 2022, 41 % des nouveaux collaborateurs permanents avaient moins de 30 ans et 5 % avaient plus de 50 ans.

Outre les différentes dimensions de la diversité synthétisées ci-dessus, plus de 92 nationalités différentes sont représentées au sein de l'effectif permanent du Groupe et 16 nationalités le sont parmi les cadres dirigeants.

### 4.2.4 ENGAGEMENT AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Considérant qu'il s'agit d'un fondement essentiel de son activité, Imerys s'engage à garantir l'acceptabilité sociétale de ses opérations dans les communautés et les pays où le Groupe est présent. Imerys s'attache donc à établir un dialogue et à travailler avec ses principales parties prenantes dans un esprit de transparence et de bonne foi. Implantés dans le monde entier, les sites et collaborateurs d'Imerys font partie intégrante des communautés locales et sont perçus comme des représentants de l'entreprise dans son ensemble. À ce titre, Imerys encourage activement ses sites et salariés à œuvrer pour le développement socio-économique de leurs communautés respectives, non seulement par le recensement

et la prise en compte des besoins et attentes des parties prenantes, mais aussi par le transfert de compétences, le développement de talents et le soutien aux initiatives créatrices de valeur partagée. En travaillant de manière constructive et collaborative avec les partenaires locaux, les communautés, les associations et autres parties prenantes, le Groupe contribue à de nombreux ODD au travers de ses activités.

### IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES LOCALES

Imerys est conscient que l'implication proactive, inclusive, responsable et transparente des parties prenantes favorise l'obtention de résultats optimaux pour les communautés et pour le Groupe.

La procédure de gestion des parties prenantes et des relations avec les communautés du Groupe, en définissant le périmètre des rôles et responsabilités de toutes les parties concernées, établit un processus permettant de recenser les parties prenantes et de préparer des plans d'association et de communication appropriés pour chaque groupe. Il comprend la mise en place d'un mécanisme local de dépôt de plainte, en complément du mécanisme d'alerte décrit *dans la section 5.1 du présent document*. Chaque groupe de parties prenantes est examiné en tenant compte de plusieurs paramètres tels que la fonction, l'implication, les impacts/problèmes potentiels et les attentes afin de mesurer leur intérêt et leur influence sur les activités du Groupe, ainsi que les conséquences des opérations d'Imerys sur chacun d'entre eux.

Depuis sa création, le SD Challenge a permis de développer et de partager les bonnes pratiques en matière d'engagement auprès des parties prenantes et des communautés locales. Par exemple, en 2022, le gagnant de la catégorie "Engagement communautaire" portait sur le projet Mission Urja, en Inde. Imerys a investi dans la production et la distribution d'électricité propre pour 50 familles grâce à l'exploitation d'une cascade située à proximité. Le projet a amélioré les conditions de vie locales et a contribué à la sécurité, à l'éducation et à l'emploi. Jusqu'à présent, cet investissement a permis de produire 61 600 kWh d'électricité par an. En outre, une étude sur les émissions de CO<sub>2</sub> a été réalisée pour calculer l'empreinte carbone du projet.

Au Canada, l'un des sites d'Imerys est situé à proximité de la communauté des Premières Nations Atikamekw de Wemotaci. En 2022, Imerys et le Conseil des Atikamekw de Wemotaci ont signé un accord de développement qui sera valable pour toute la durée de vie de la mine. Cet accord souligne l'engagement à long terme d'Imerys en faveur d'un dialogue ouvert, constructif et générateur d'opportunités économiques bénéficiant à la communauté locale. Il passe non seulement par une contribution financière pour soutenir la création d'un centre consacré au patrimoine culturel, mais aussi par des opportunités d'emploi et d'approvisionnement local, au bénéfice des membres de la communauté.

## MÉCÉNAT

Les contributions aux communautés locales sous forme de mécénat sont souvent utilisées pour faciliter l'établissement de relations constructives et générer des impacts positifs. Une procédure du Groupe intégrée dans le Cadre de gestion des parties prenantes et des relations avec les communautés locales, encadre le mécénat permet de s'assurer que les initiatives sont conçues et mises en œuvre par l'intermédiaire de partenaires possédant une connaissance et une compréhension des réalités locales, et qui sont garants d'une implication durable en faveur des communautés. Elle garantit également que le reporting, la comptabilisation et les autorisations nécessaires sont en place pour éviter les risques de conduite inappropriée.

Les actions d'engagement d'Imerys auprès des communautés locales s'organisent autour de différentes priorités : soutenir l'éducation, promouvoir l'égalité des chances et cibler les jeunes adultes, les femmes et les filles, ainsi que les personnes socialement vulnérables dans les zones proches des sites du Groupe.

Outre les efforts directs déployés localement via les sites du Groupe partout dans le monde, Imerys continue de parrainer et de collaborer avec différents partenaires éducatifs en France et à l'international. Au niveau du Groupe, des partenariats ont été noués avec *Alliance pour l'éducation – United Way*<sup>(1)</sup>. Imerys est membre du Comité de coordination d'*Alliance pour l'éducation – United Way* aux côtés de plusieurs grandes entreprises françaises. En septembre 2017, *Alliance pour l'éducation – United Way* a lancé un nouveau programme baptisé "Défi Jeunesse". Inscrit dans le cadre défini par le ministère français de l'Éducation nationale, ce programme

propose de soutenir les élèves du secondaire grâce à des formations personnalisées, des stages, des séances d'orientation et de découverte du milieu professionnel. Depuis 2020, Imerys collabore avec *Alliance pour l'éducation – United Way* pour accueillir des collégiens issus de milieux défavorisés dans le cadre du programme des stages obligatoires de 3<sup>e</sup>, une première expérience professionnelle instaurée en France par le ministère de l'Éducation nationale pour que les élèves puissent s'immerger dans le monde professionnel, découvrir les réalités concrètes du travail et définir leur orientation professionnelle.

Imerys soutient également le *Fonds Dan Germiquet* depuis sa création. Ce fonds accorde des bourses au mérite à des étudiants internationaux qui ont choisi d'intégrer l'École Nationale Supérieure de Géologie de Nancy (ENSG). Le Fonds a été créé il y a dix ans pour honorer la mémoire de Dan Germiquet, qui fut pendant de nombreuses années le Vice-Président pour la géologie et la planification minière d'Imerys. L'éducation était chère au cœur de Dan Germiquet, qui était étroitement impliqué dans la vie de l'École nationale de géologie et de ses étudiants. Depuis 2014, 43 étudiants ont ainsi obtenu leur diplôme grâce aux bourses attribuées par le Fonds. En finançant des étudiants internationaux pour qu'ils obtiennent leur diplôme de l'ENSG, le Fonds leur offre également un tremplin précieux pour leurs carrières. Les ingénieurs diplômés de l'École sont des experts scientifiques hautement employables qui accèdent souvent à des postes de premier plan dans le secteur minier. Les connaissances acquises lors de leur formation, notamment sur le traitement de données complexes, préparent les étudiants de carrière à une multiplicité d'autres carrières dans l'industrie, le management et la recherche. En décembre 2022, en tant que membre fondateur, le Groupe a signé un accord de cinq ans avec la *Geol Nancy Fondation*, récemment créée. Cette nouvelle fondation portera l'engagement à long terme d'Imerys auprès du Fonds Dan Germiquet.

Depuis 2020, Imerys participe aussi à la *Chaire Industrie Minérale et Territoires*, qui soutient une approche interdisciplinaire de la recherche scientifique relative à l'activité minière et la géologie dans quatre grandes universités françaises. L'objectif principal est de développer un nouveau corpus méthodologique intégrant les sciences humaines et sociales aux disciplines scientifiques et techniques fondamentales inhérentes aux industries extractives.

En 2022, Imerys a conclu un nouveau partenariat académique et industriel avec la Beijing University of Chemical Technology (BUCT) – Paris Curie Engineering School (École d'ingénieurs Chimie-Pékin), qui ouvre les portes d'une carrière internationale à de jeunes talents locaux dotés de précieuses connaissances et compétences. Le programme de stages proposés en France a été conçu pour correspondre aux équivalents européens, conformément aux normes de l'Union européenne, permettant ainsi aux étudiants locaux d'acquérir une expérience internationale avant de décider de faire valoir leurs compétences à l'étranger. Les stagiaires se verront également proposer des cours de français et pourront travailler en français à mi-temps à mesure que leurs compétences linguistiques progresseront.

(1) *Alliance pour l'éducation – United Way* association à but non lucratif, a pour vocation de co-construire des programmes où acteurs privés, publics et associatifs s'engagent à répondre collectivement aux enjeux des territoires français en matière d'éducation, de santé, et de stabilité économique.

## 5 CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC NOS CLIENTS

### 5.1 CONDUITE DES AFFAIRES

#### L'engagement Imerys

Incarner l'exemplarité en matière d'éthique des affaires et de conformité, à travers des pratiques équitables et une chaîne d'approvisionnement responsable.

Contribution aux ODD	Objectif du Groupe	Performance 2022	Cible 2022	Cible 2025
<b>Éthique et conformité</b> 	Améliorer la notation externe du Groupe en matière de développement durable par rapport à l'évaluation 2022	69	> 64	+ 7 %
<b>Achats responsables</b> 	Déployer un programme de notation du développement durable des fournisseurs du Groupe (par poste de dépenses)	53 %	50 %	75 %

L'éthique des affaires est le socle sur lequel repose l'activité d'Imerys. Le Groupe s'engage à Révéler de meilleurs futurs, de pair avec ses parties prenantes, à travers un comportement éthique et des pratiques équitables, tout en veillant au caractère responsable de ses partenaires de la chaîne de valeur. De tels fondements sont aussi une garantie et une source de confiance pour les salariés du Groupe, les clients et la société au sens large, car une conduite exemplaire est un gage de fiabilité et de développement durable à long terme. Outre tous les autres ODD mentionnés dans ce chapitre, l'engagement d'Imerys en faveur d'une conduite responsable des affaires contribue à l'ODD 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous).

En se dotant d'un solide gouvernement d'entreprise, Imerys s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de son fonctionnement et de sa direction, dans un souci de transparence et de respect constant des attentes des investisseurs et autres parties prenantes. Le dialogue régulier entre le Directeur Général, le Comité Exécutif et le Conseil d'Administration joue un rôle décisif dans la définition de la stratégie du Groupe et sa mise en œuvre, notamment au regard des ambitions du Groupe en matière de développement durable. Imerys suit les recommandations du *Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées en France*, publié par l'AFEP-MEDEF.

✓ Pour plus d'informations sur le gouvernement d'entreprise d'Imerys, voir chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.

#### 5.1.1 ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Imerys s'engage à incarner l'exemplarité en matière de conduite des affaires, garantissant éthique et pratiques équitables dans l'ensemble des activités du Groupe. Dans une démarche d'amélioration continue, Imerys fait chaque année le bilan de ses politiques, actions et résultats de développement durable, au moyen d'une évaluation annuelle approfondie réalisée par EcoVadis <sup>(1)</sup> depuis 2014, et communique ses

résultats de façon transparente à ses parties prenantes internes et externes. **L'objectif du Groupe à moyen terme est d'améliorer sa note de développement durable (par rapport à 2019), basée sur l'évaluation EcoVadis.** Fin 2022, les résultats de l'évaluation du Groupe par EcoVadis s'établissaient à 69 sur 100, plaçant Imerys dans le 93<sup>e</sup> centile de toutes les sociétés évaluées et remplissant ainsi son objectif d'amélioration à moyen terme pour 2022.

Imerys a mis en place un Comité d'Éthique dédié, présidé par la Directrice juridique du Groupe et composé de membres du Comité Exécutif et de responsables fonctionnels du Groupe. Le Comité d'Éthique fixe les priorités, pilote la réalisation des objectifs qui en découlent, veille à l'adéquation et à la diffusion des codes, politiques et procédures régissant les questions éthiques ainsi qu'à l'organisation des formations y afférentes, et s'assure de la cohérence des dispositifs de vérification de la conformité. Le suivi des manquements à l'éthique, signalés via le système d'alerte interne ou par d'autres canaux, est également de la compétence du Comité d'Éthique. Il se réunit toute l'année à intervalles réguliers, examine tous les deux ans la cartographie actualisée des risques en matière de corruption et de Devoir de Vigilance, voire tous les ans si un événement déclencheur le justifie, passe en revue le plan de vigilance une fois par an et en fait rapport au Comité d'Audit du Conseil d'Administration au moins une fois par an.

Le Code de conduite professionnelle et d'éthique d'Imerys ("le Code") énonce les principes de conduite que tous les salariés, sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires sont tenus de respecter. Les principes généraux exposés dans le Code se déclinent en un ensemble de politiques et de protocoles encadrant à la fois les règles déontologiques applicables à l'entreprise et au comportement de chaque salarié. Y sont abordés les domaines suivants : conformité aux lois et réglementations, protection de l'environnement et des droits humains, relations avec les communautés locales et les syndicats, sécurité et santé, diversité, équité et inclusion, confidentialité, prévention des fraudes, prévention de la corruption, prévention des délits d'initiés et conflits d'intérêts, protection des actifs du Groupe, loyauté de la concurrence, transparence et intégrité.

(1) EcoVadis est un acteur de référence auquel recourent de nombreux secteurs pour évaluer les performances en matière de développement durable sur la base de quatre critères : environnement, travail et droits humains, éthique et achats responsables.

Le Code est un document “évolutif” : sous la houlette du Comité d'Éthique, il fait l'objet de révisions et de mises à jour régulières et évolue au rythme des changements internes et externes et des modifications de la réglementation internationale. Traduit en 23 langues et préfacé par le Directeur Général d'Imerys, il s'applique à tous les salariés du Groupe, aux joint-ventures qu'il contrôle et à ses partenaires commerciaux.

Le Groupe s'emploie constamment à renforcer ses programmes en matière d'éthique et de conformité. Ils sont destinés à recenser les risques, mettre en œuvre des mesures préventives et détecter les cas de non-conformité avec la réglementation locale et internationale en matière de lutte contre la corruption et de comportements anticoncurrentiels, de respect des sanctions et embargos internationaux, mais aussi de protection des données personnelles, de droits humains, de santé, de sécurité et d'environnement dans les activités du Groupe dans le monde entier, de même qu'au sein de sa chaîne de valeur.

Les programmes de conformité du Groupe s'articulent avec de nombreuses procédures associées au Code de conduite professionnelle et d'éthique : politiques anticorruption, antitrust et de protection des données, procédures encadrant les cadeaux et invitations, conflits d'intérêts, devoir de vigilance, dons, et procédures régissant la gestion des parties prenantes et les relations avec les communautés. Toutes ces politiques et procédures, parmi d'autres, précisent clairement le processus, le reporting et l'ensemble des niveaux de contrôle nécessaires pour assurer la conformité.

La politique fiscale du Groupe est conforme aux normes internationales de pointe concernant la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale. Les choix d'implantation du Groupe à l'étranger obéissent à des considérations strictement industrielles ou commerciales et le Groupe ne recourt à aucun montage artificiel à des fins d'optimisation fiscale. Le Groupe entend respecter pleinement ses obligations fiscales, en s'acquittant du montant d'impôts qui lui échoit, dans le pays où il est dû et en temps voulu.

Imerys soutient pleinement les principes de gestion ouverte et transparente des ressources minérales. À cet effet, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce, Imerys déclare les paiements supérieurs ou égaux à 100 000 euros effectués au profit d'instances gouvernementales par les entités du Groupe ayant des activités d'exploration, de prospection, de découverte, de développement ou d'extraction de minéraux. Ce rapport fait l'objet d'un dépôt au Registre du commerce et peut être consulté sur le site internet du Groupe, dans les délais et conditions prévus par la loi.

✓ *Pour plus d'informations sur le Code de conduite professionnelle et d'éthique du Groupe et les Standards ESG d'Imerys destinés aux fournisseurs, voir [www.imerys.com](http://www.imerys.com).*

✓ *Pour plus d'informations sur le Comité d'Audit d'Imerys, voir chapitre 4 du Document d'Enregistrement Universel.*

✓ *Pour plus d'informations sur le Rapport d'Imerys relatif aux paiements versés aux pouvoirs publics en 2022, voir [www.imerys.com](http://www.imerys.com).*

## 5.1.2 ACHATS RESPONSABLES

Imerys estime essentiel d'appliquer des normes ambitieuses en matière environnementale, sociale et de gouvernance sur l'ensemble de ses sites dans le monde. Le Groupe attend de ses fournisseurs qu'ils adhèrent aux principes énoncés dans son Code.

Ainsi, en 2018, Imerys a introduit des standards environnementaux, sociaux et de gouvernance destinés à ses fournisseurs (les “Supplier ESG Standards”). Fondés sur le Code du Groupe et sa Charte du Développement Durable et alignés sur les ambitions du programme *SustainAgility* d'Imerys, ces Standards ont été traduits en 23 langues. Formant un volet important de la politique d'achat du Groupe, ils s'appliquent à tous les fournisseurs, qui doivent expressément y adhérer et sont tenus de s'y conformer. La politique d'achats du Groupe définit clairement les rôles et responsabilités, les exigences, le reporting et les approbations de rigueur.

En 2019, le Groupe a entamé le déploiement d'un programme d'achats responsables complet. L'une des clés de voûte de ce programme itératif consiste à procéder à une évaluation complète de la performance des fournisseurs à l'aune de leurs pratiques en matière de droits humains, droit du travail, éthique, environnement et gestion de la chaîne d'approvisionnement. **L'objectif du Groupe à moyen terme était de déployer un programme de notation de développement durable couvrant au moins 50 % des Fournisseurs du Groupe (par poste de dépenses) d'ici fin 2022.** Fin 2022, le programme de notation mis en place selon la méthodologie EcoVadis couvrait 53 % des fournisseurs du Groupe (par poste de dépense), dépassant ainsi l'objectif à moyen terme fixé pour 2022.

## 5.1.3 PLAN DE VIGILANCE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, le Plan de Vigilance vise à présenter les mesures de vigilance raisonnables mises en œuvre au sein du Groupe pour identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités du Groupe et de ses filiales, telles que définies à l'alinéa II de l'article L. 233-16 du Code de commerce, ainsi que des activités des sous-traitants et fournisseurs (ci-après “les Fournisseurs”) en France et à l'étranger, avec lesquels Imerys entretient des relations commerciales établies, lorsque ces activités sont rattachées à cette relation. Ce Plan de Vigilance reprend l'essentiel du programme du Groupe en matière de Devoir de Vigilance.

Un Protocole définit l'approche d'Imerys en matière de protection des droits humains, des libertés fondamentales, de la santé et la sécurité humaines et de l'environnement, ainsi que la structure et le fonctionnement de son programme en matière de Devoir de Vigilance. Il explique aux collaborateurs d'Imerys leurs responsabilités en matière de Devoir de Vigilance et définit la façon dont le Devoir de Vigilance est géré au sein du Groupe.

## GOUVERNANCE

Chaque collaborateur d'Imerys a un rôle essentiel à jouer au quotidien dans la prévention et la détection des risques résultants des activités d'Imerys et de celles de ses fournisseurs. Par ailleurs, une répartition claire des responsabilités a été établie afin de définir, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi d'un programme de Vigilance adéquat et efficace.

• **Comité d'Audit** : chaque année, le Comité d'Audit examine la performance et l'efficacité du programme de Vigilance par le biais du rapport du Comité d'Éthique.

• **Comité Exécutif** : le Comité Exécutif a instauré le Comité d'Éthique qui l'assiste dans son rôle de garant de l'éthique des activités du Groupe, en particulier en conformité avec les réglementations en matière de Devoir de Vigilance. Il est régulièrement tenu informé de la performance et de l'efficacité du programme de Vigilance par le Président du Comité d'Éthique.

- **Comité d'Éthique** : le Comité d'Éthique est responsable de la définition et du suivi du programme de Vigilance du Groupe. Concrètement, il veille à l'adéquation du protocole sur le devoir de Vigilance et les documents afférents, assure le suivi de la cartographie des risques liés au Devoir de Vigilance, valide le Plan de Vigilance, assure le suivi des plans de formation et autres mesures de sensibilisation, veille à l'adéquation des moyens humains et financiers alloués pour en garantir une mise en œuvre efficace, évalue la performance et l'efficacité du programme et recense les nouvelles idées susceptibles de l'améliorer. Le Comité d'Éthique remet un rapport annuel au Comité d'Audit du Conseil d'Administration.
- **Responsable juridique Antitrust et Conformité** : le Responsable juridique Antitrust et Conformité rapporte au Directeur juridique du Groupe et au Secrétaire du Conseil. Il est responsable du programme de Vigilance. Concrètement, celui-ci définit et assure le déploiement du protocole sur le Devoir de Vigilance et des procédures associées, définit et met en œuvre les objectifs de Vigilance inscrits dans la feuille de route Éthique et Conformité, assure le suivi des plans de formation et de communication et remet au Comité d'Éthique des indicateurs permettant d'évaluer la performance et l'efficacité du programme. Il est assisté par la Directrice Développement Durable du Groupe, la Directrice des Ressources Humaines du Groupe, le Vice-Président Santé et Sécurité du Groupe ainsi que le Directeur des Achats Responsables du Groupe dans l'élaboration et le suivi du programme de Vigilance.

## PROCESSUS DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE VIGILANCE

Les sites du Groupe se répartissent au sein de différents ensembles géographiques dans le monde, en premier lieu en Europe (environ 47 %) et en Amérique du Nord (environ 32 %). La cartographie des risques est essentielle pour assurer le suivi des risques en matière de droits humains, de santé, de sécurité et d'environnement. Le Groupe a établi pour ses sites et ceux de ses filiales et fournisseurs dans différentes zones géographiques (ci-après "processus de cartographie des risques relatifs au Devoir de Vigilance") un processus de cartographie propre aux risques de Vigilance pour les recenser, les évaluer et les hiérarchiser. Les résultats du processus de cartographie des risques relatifs au Devoir de Vigilance sont intégrés lorsqu'il y a lieu à la cartographie générale des risques présentée au *chapitre 2, point 2.2.3 du Document d'Enregistrement Universel*.

Une série d'entretiens dédiés a été menée à partir de 2017 avec des représentants clés des métiers et des fonctions support, qui ont abouti à l'élaboration de la version préliminaire d'un référentiel des risques relatifs au Devoir de Vigilance, incluant des scénarios de risques potentiels. D'autres consultations ont ensuite été organisées avec des instances externes et des organisations non gouvernementales pour recueillir leurs réactions sur le référentiel et le processus. Le résultat consolidé a été présenté au Comité Exécutif pour validation et une première liste de scénarios de risques potentiels a été établie sur cette base, portant sur les droits humains, la santé, la sécurité et l'environnement.

La première cartographie des risques relatifs au Devoir de Vigilance du Groupe a été menée en 2018 dans deux régions pilotes. Des experts de différentes fonctions ont été réunis à l'occasion d'ateliers, représentant notamment le département juridique, les opérations, les ventes, les achats, la logistique, les ressources humaines, le développement durable et les finances, au sein des zones géographiques soumises à évaluation. Ces premiers travaux ont à la fois servi à confirmer la validité du référentiel de cartographie des risques de Vigilance et à dresser un premier état des lieux des risques du Groupe. Une deuxième phase de cartographie géographique a eu lieu en 2018, menée à l'aide de questionnaires et d'entretiens avec des responsables de chacune des zones d'implantation du Groupe restant à couvrir. Entre 2019 et 2020, de nouveaux ateliers de cartographie ont eu lieu pour continuer à renforcer le niveau d'évaluation menée dans les zones géographiques initialement couvertes par les travaux des experts, achevant ainsi le cycle complet de cartographie des risques pour les cinq zones géographiques (Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique, Amérique du Sud et Moyen-Orient et Afrique). En 2021, la cartographie des risques a été actualisée pour l'Amérique du Sud.

L'objectif de ces ateliers est d'évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation actuelles pour chaque scénario de risque concernant les activités du Groupe et d'identifier les risques majeurs liés aux Fournisseurs pour chaque catégorie d'achats. Au cours de ces ateliers, les scénarios de risques sont systématiquement revus et le cas échéant mis à jour pour en garantir l'exhaustivité.

En 2021, date de la dernière mise à jour, le registre des risques de Vigilance (couvrant les droits humains, la santé et la sécurité ainsi que l'environnement) recensait 15 scénarios de risques potentiels.

Les scénarios de risques relatifs aux droits humains couvraient les thématiques suivantes : travail forcé/traité des humains/esclavage moderne, travail des enfants, liberté d'association et droit de négociation collective, diversité/discrimination/égalité des chances, conditions de vie et de travail, gestion des forces de sécurité, ainsi que différents risques liés à la santé, la sécurité et l'environnement. Ces risques sont passés en revue en tenant compte de toutes les des parties susceptibles d'y être exposées, en particulier : les salariés d'Imerys et employés tiers, les communautés locales et les publics spécifiques (femmes, enfants, peuples autochtones, travailleurs migrants).

Afin de prioriser les actions relatives aux fournisseurs d'Imerys, la criticité de chaque scénario a ensuite été classée en fonction d'un "indice composite pays", fondé sur le score de risque pays d'EcoVadis <sup>(1)</sup> qui conjugue plusieurs indices, dont *l'indice de perception de la corruption* <sup>(2)</sup>, *l'indice de liberté humaine* <sup>(3)</sup> et *l'indice de performance environnementale* (liste non exhaustive) <sup>(4)</sup>. Ces risques pays sont ensuite pondérés au regard du poids économique des biens et services achetés afin de déterminer précisément l'exposition aux risques et leur impact.

(1) Le score de risque des pays EcoVadis est un indice composite traitant de quatre thématiques : environnement, santé & social, droits humains et gouvernance.

(2) L'indice de perception de la corruption est publié chaque année par Transparency International et classe 180 pays et territoires au regard du niveau de corruption perçu dans le secteur public, aux yeux des experts et du milieu des affaires, sur une échelle de 0 à 100, 0 correspondant à un niveau de corruption très élevé et 100 à un niveau très faible.

(3) L'indice de liberté humaine est publié par l'Institut Fraser, en collaboration avec l'Economic Freedom Network, groupe d'instituts de recherche et d'enseignement indépendants de 90 pays et territoires du monde. Il rend compte de l'état de la liberté humaine, dans un sens large couvrant la liberté individuelle, publique et économique.

(4) L'indice de performance environnementale est établi conjointement par les Universités de Yale et Columbia, en collaboration avec le Forum économique mondial, et classe 180 pays selon 24 indicateurs de performance répartis dans dix catégories d'enjeux, couvrant la santé environnementale et la vitalité des écosystèmes.

L'actualisation de la cartographie des risques est revue et approuvée par le Comité d'Éthique. La cartographie des risques de Vigilance est mise à jour par défaut tous les deux ans, périodicité qui peut devenir annuelle en cas d'événement déclencheur <sup>(1)</sup>. La prochaine actualisation est prévue en 2023.

✓ *Pour plus d'informations sur le processus de gestion des risques du Groupe, voir chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel.*

✓ *Pour plus d'informations sur l'évaluation des risques climatiques relatifs aux activités du Groupe, voir la section 6.2 du présent document.*

## ÉVALUATION ET PRINCIPAUX CONTRÔLES

Le Groupe évalue ses activités et la situation de ses Fournisseurs en tenant compte, notamment, des cartographies des risques de Vigilance élaborées dans le cadre du processus de gestion des risques.

### Évaluations et principaux contrôles relatifs aux activités d'Imerys et des filiales du Groupe

Le Groupe évalue les risques liés aux droits humains, à la santé et à la sécurité ainsi que les risques environnementaux résultant des activités du Groupe, ce qui comprend leur identification, leur analyse et leur classement. Pour atténuer et prévenir ces risques, Imerys applique des standards élevés et des règles strictes en matière de droits humains, santé et sécurité, et environnement (parmi d'autres thématiques) pour l'ensemble des activités du Groupe dans le monde. Ces standards sont énoncés dans le Code de conduite professionnelle et d'éthique d'Imerys ainsi que dans la Charte du développement durable qui viennent compléter plusieurs politiques, protocoles et procédures. Ce cadre pose des exigences claires applicables à l'ensemble des activités du Groupe. La mise en œuvre des politiques, protocoles et procédures du Groupe relève de la responsabilité de chaque métier et fonction support. L'efficacité de ces mesures de contrôle est régulièrement évaluée dans le cadre du processus de cartographie des risques de Vigilance (première partie de la cartographie des risques). En outre, Imerys fait chaque année le bilan de ses politiques, actions et résultats de développement durable, au moyen d'une évaluation indépendante approfondie réalisée par EcoVadis, et en communique les résultats à ses parties prenantes internes et externes.

La gestion des risques professionnels en matière de santé et de sécurité est abordée plus en détail *dans la section 4.1 du présent document*, celle des risques en matière de droit humains *dans la section 4.2 du présent document* et celle des risques environnementaux est présentée *dans le chapitre 6 du présent document*.

## Évaluations des Fournisseurs d'Imerys

En se fondant sur la cartographie des risques de Vigilance couvrant les scénarios de risques liés aux droits humains, à la santé et sécurité et à l'environnement pour chaque catégorie de Fournisseurs, et l'indice de risque pays, le Groupe a identifié des risques potentiellement importants en matière de droits humains, de santé, de sécurité et d'environnement au sein de sa chaîne de valeur. Voici quatre risques importants identifiés à l'échelle du Groupe :

- atteinte potentielle à la santé ou à la sécurité au travail des salariés des Fournisseurs ;
- atteinte potentielle au droit du travail des salariés des Fournisseurs (rémunération, durée et conditions de travail) ;
- augmentation potentielle de la pollution de l'air et des sols liée aux activités des Fournisseurs ;
- impacts potentiels de pratiques discriminatoires sur les salariés des Fournisseurs.

Les risques les plus élevés qui ressortent de l'évaluation de l'ensemble des catégories d'achat, tous scénarios confondus, sont ceux qui émanent des Fournisseurs de talc, bauxite et mica, au sein de la catégorie des Fournisseurs de matières premières.

Le Groupe procède en outre à des évaluations régulières de ses Fournisseurs, en phase d'intégration ainsi qu'à tous les stades de la relation commerciale, en se concentrant sur les Fournisseurs stratégiques et à haut risque.

Le processus individuel d'évaluation des Fournisseurs comprend :

1. l'évaluation des Fournisseurs en phase d'intégration. Ce processus est défini dans la politique d'approvisionnement du Groupe. Elle comprend une procédure de vérification de la conformité des Fournisseurs, afin de décider si le Groupe nouera ou reconduira une relation d'affaires avec un Fournisseur. La procédure tient compte des résultats de la cartographie des risques de Vigilance et de la note de développement durable attribuée au Fournisseur (par ex. : Score EcoVadis). Cette procédure a été appliquée aux Fournisseurs actuels considérés comme "à haut risque" au-dessus d'un certain seuil de dépenses ;
2. l'évaluation de notre portefeuille de Fournisseurs au-dessus d'un certain seuil de dépenses, à travers un programme de notation du développement durable (par ex. : EcoVadis). Le Directeur des Achats Responsables est chargé de la définition de ce processus et du suivi de son déploiement.

Fin 2022, 53 % des Fournisseurs du Groupe, par poste de dépenses, avaient été évalués. Ces évaluations couvrent plus de 968 Fournisseurs, toutes catégories confondues, dont plus de 61 % de Fournisseurs de matières premières par poste de dépenses.

(1) Par événement déclencheur, on entend une intégration significative, qu'elle soit horizontale (arrivée d'un nouveau pays ou d'une nouvelle activité) ou verticale (arrivée d'une nouvelle catégorie d'activité ou d'achat), ou encore un incident significatif mettant en lumière l'existence d'un nouveau scénario et/ou d'un changement important dans l'évaluation de la criticité des impacts potentiels.

## Mesures de prévention et d'atténuation des risques liés aux Fournisseurs

Le Groupe met en œuvre des mesures de prévention et d'atténuation des risques, en particulier :

- les Fournisseurs sont tenus d'adhérer et de se conformer aux Standards ESG des Fournisseurs d'Imerys et à la Politique EHS des Fournisseurs ;
- en cas de doute, Imerys dispose de différents moyens pour s'assurer de leur alignement avec ces Standards : auto-déclarations, auto-évaluations ou évaluations par les équipes d'Imerys ;
- si Imerys s'engage à soutenir ses Fournisseurs dans une démarche de développement et d'amélioration continue, ceux-ci doivent pouvoir justifier qu'ils répondent aux critères minimaux et, en cas de lacunes identifiées lors d'évaluations ou d'audits formels ou informels, être prêts à adopter un Plan d'Action Correctif selon un calendrier concerté ;
- le Groupe prête une attention particulière aux audits des Fournisseurs classés à « haut risque » selon le processus de cartographie et d'évaluation des risques décrit précédemment. Dans certains cas, avant ou après l'attribution d'un contrat, le Groupe peut effectuer des vérifications additionnelles ou confier la conduite d'un audit externe à un tiers spécialisé.

Le service des achats a également lancé un programme d'audit au sein de la catégorie des Fournisseurs de matière première classés à "haut risque", associant des auditeurs internes et externes. Les premiers sont des collaborateurs qualifiés qui ont suivi la formation d'auditeurs sociaux SA 8000<sup>(1)</sup>. Les seconds sont des auditeurs certifiés SA8000. En 2022, neuf audits ont été réalisés, couvrant 33 % des Fournisseurs classés à "haut risque" concernés.

Dans le même esprit, le Groupe a lancé en 2022 une campagne dédiée pour garantir la conformité avec la réglementation américaine sur la prévention du travail forcé des Oughours (*Uyghur Forced Labor Prevention Act* ou UFLPA).

## MÉCANISME D'ALERTE

Permettre aux parties prenantes, internes et externes, d'exprimer leurs préoccupations en toute sécurité et veiller à ce qu'Imerys dispose de l'infrastructure et des moyens nécessaires pour entendre et traiter ces préoccupations est un aspect essentiel de la bonne gouvernance et un élément central du Code du Groupe. Le système "Speak up!" du Groupe permet de signaler un problème via les canaux internes, que ce soit par l'intermédiaire du supérieur hiérarchique, de la fonction RH ou d'autres fonctions, ou directement grâce à une plateforme numérique dédiée, [www.speak-up.imerys.com](http://www.speak-up.imerys.com). Piloté par un tiers qualifié et indépendant, le système numérique d'alerte du Groupe est ouvert à tous les salariés et parties prenantes externes, et il permet de signaler toute violation présumée du Code du Groupe. Les signalements peuvent être effectués par téléphone ou via la plateforme Speak up! Dans les deux cas, le service est disponible dans les principales langues d'Imerys, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et garantit la confidentialité des échanges d'un bout à l'autre du processus.

À la lumière des faits présentés dans l'ensemble des rapports préliminaires, le Groupe choisit en interne des professionnels formés aux domaines concernés pour instruire l'enquête. L'équipe ainsi constituée collecte et analyse des documents, conduit des entretiens et effectue toute démarche nécessaire pour statuer sur les faits invoqués dans le signalement. Imerys encourage ses salariés et parties prenantes à signaler toute information susceptible de constituer un cas de manquement à l'éthique. Des campagnes de communication et de sensibilisation sont menées pour s'assurer que l'information relative à Speak up! est correctement diffusée et qu'elle est visible à l'extérieur, sur le site web du Groupe. Imerys et ses salariés se gardent par ailleurs de toute forme de représailles à l'encontre d'une personne qui aurait fait un signalement de bonne foi ou participé à une enquête déclenchée par ce mécanisme d'alerte.

Le Comité d'Éthique est responsable du système d'alerte et dresse un bilan périodique de tous les cas signalés dans son Rapport annuel de conformité remis au Comité d'Audit.

## SUIVI ET ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MESURES DE CONTRÔLE

En 2022, 38 cas présumés de violation du Code du Groupe ont été signalés via Speak up! Dix de ces signalements émanaient de parties prenantes externes. Chacun des cas signalés a fait l'objet d'un examen et d'une enquête approfondis, conformément à la politique du Groupe. Après instruction, six cas de violations du Code du Groupe ont été confirmés. Parmi ces derniers, trois relevaient de cas de harcèlement moral, une relevait d'un manquement à la sécurité et deux relevaient de non-conformité avec des politiques internes. En cas de violation avérée, des mesures correctives appropriées sont immédiatement définies et mises en œuvre, avec un suivi assuré par la Direction de l'Audit et du Contrôle interne.

Un autre moyen de mesurer l'efficacité des mesures de contrôle se présente dans le cadre des ateliers de cartographie des risques de Vigilance, au cours desquels les participants dressent un bilan de l'efficacité des mesures de contrôle adoptées pour chacun des scénarios de risques relatifs aux droits humains, à la santé et la sécurité et à l'environnement. Dans l'ensemble, les niveaux de contrôle sont considérés comme "adéquats" dans presque tous les scénarios, hormis quelques cas "nécessitant des améliorations mineures" et pour lesquels des actions ciblées ont été identifiées et suivies par le Comité d'Éthique, ainsi que par les équipes fonctionnelles chargées de chacune des actions.

Différents processus d'évaluation interne, actionnés au niveau local ou à l'échelle du Groupe, permettent de vérifier la conformité au Code du Groupe et aux autres politiques et protocoles. Ils le sont par différentes fonctions du Groupe, parmi lesquelles : le Département Juridique, le Développement Durable, la Santé et Sécurité, les Mines et la Planification des ressources, ainsi que le Contrôle Interne, comme évoqué au *chapitre 2, point 2.2 du Document d'Enregistrement Universel*.

√ *Les exigences de la loi sur le Devoir de Vigilance sont présentées dans le tableau de correspondance figurant au chapitre 9, point 9.5.5.2 du Document d'Enregistrement Universel.*

(1) Le standard SA 8000 est un standard de certification vérifiable qui mesure la performance des entreprises dans huit domaines de la responsabilité sociétale au travail : travail des enfants, travail forcé, santé et sécurité, liberté d'association et négociation collective, discrimination, pratiques disciplinaires, durée de travail et rémunération. <https://sa-intl.org/programs/sa8000/>.

## 5.2 SOLUTIONS DURABLES

### L'engagement Imerys

Innover et développer notre portefeuille en évaluant nos produits, procédés et services selon des critères de développement durable.

Contribution aux ODD	Objectif du Groupe	Performance 2022	Cible 2022	Cible 2025
 <b>Impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits</b>	Évaluer les Combinaisons des Produits et Applications (PAC) du portefeuille d'Imerys (par part de chiffre d'affaires) selon des critères de développement durable <sup>(1)</sup>	55 %	40 %	75 %
	S'assurer que les développements de nouveaux produits du Groupe sont approuvés en tant que "SustainAgility solutions" <sup>(2)</sup>	75 %	50 %	75 %

(1) Le portefeuille du Groupe est évalué à l'aune de la méthodologie Solutions SustainAgility, qui répond au cadre défini par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) pour les Portfolio Sustainability Assessments (PSA).

(2) Une "SustainAgility Solution" est un produit dans une application classé dans l'une des deux catégories les plus exigeantes du référentiel d'évaluation des Solutions SustainAgility.

Imerys s'engage à fournir des produits de grande qualité à ses clients et, indirectement, aux utilisateurs finaux, à travers une gestion sûre, responsable et durable de ses produits. L'identification et la compréhension des implications et des opportunités relatives aux tendances globales du marché, présentées au *chapitre 1, point 1.1.2 du présent document*, permettent au Groupe de maximiser les effets positifs de ses activités et de satisfaire les besoins actuels et futurs de ses clients et du marché. L'engagement du Groupe en matière de gestion durable du portefeuille et de procédés durables concourt à l'ODD 12 (Établir des modes de consommation et de production durables) et à l'ODD 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions).

### 5.2.1 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DES PRODUITS

L'objectif principal de la gestion du portefeuille d'Imerys est d'identifier et limiter les impacts négatifs de ses produits tout au long de leur cycle de vie sur la santé, la sécurité, l'environnement et la société, tout en maximisant leurs avantages économiques et leurs externalités positives pour les clients et consommateurs finaux.

#### GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS

Imerys s'engage à garantir la sécurité de ses produits dans les applications pour lesquelles ils ont été conçus et à respecter les exigences réglementaires des marchés sur lesquels le Groupe opère, en s'appuyant pour cela sur l'organisation et les programmes de gestion responsable des produits du Groupe. La gouvernance d'ensemble incombe dans ce domaine au Comité de Gouvernance de la Gestion Responsable des Produits, qui se réunit chaque trimestre. Présidé par le Directeur Général, ce Comité se compose de membres du Comité Exécutif, du Vice-Président Gestion Responsable des Produits ainsi que de responsables fonctionnels. Le programme de gestion responsable des produits d'Imerys est mis en œuvre au travers d'une organisation dédiée.

Le Groupe utilise des méthodes analytiques, des équipements et des tests de pointe pour s'assurer du bien-fondé scientifique des évaluations réglementaires des produits et des décisions qui en découlent. Le Groupe évalue en permanence les

protocoles d'essais et investit dans l'innovation en matière de santé, de sécurité et de développement durable pour son portefeuille de produits, ses sites et procédés de production, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'amélioration continue. Ces évaluations permettent au Groupe de proposer des produits de grande qualité, de répondre aux attentes des clients et d'opérer dans un environnement réglementaire rigoureux et dynamique.

Pour certains minéraux, le Groupe applique le programme *Mine to Market Mineral Management* (M4), tant pour les gisements détenus en propre que pour les gisements externes. Les gisements détenus en propre sont ceux que le Groupe exploite lui-même. Ils font l'objet d'un examen rigoureux de leurs propriétés géologiques et d'une planification minière détaillée. Il arrive aussi que le Groupe s'approvisionne auprès de gisements tiers sélectionnés pour leur haute qualité. Des tests préliminaires minutieux sont effectués en phase de sélection, pour s'assurer que les sites répondent aux normes du programme M4. Des tests réguliers et approfondis sont également réalisés avant l'admission du matériau extrait de ces sites, et tout matériau ne répondant pas en tout point aux normes de qualité est rejeté.

#### ÉVALUER LE PORTEFEUILLE DE PRODUITS SELON DES CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Imerys vise d'aller au-delà de la conformité et s'emploie à développer une expertise et des matériaux porteurs d'une offre pertinente et innovante en phase avec les besoins et évolutions du marché, afin de soutenir la croissance du Groupe tout en apportant des solutions durables à la société. L'une des ambitions clés du programme *SustainAgility* du Groupe consiste à quantifier les impacts environnementaux et sociaux et à piloter le portefeuille de produits du Groupe pour en assurer la durabilité à long terme. Imerys a lancé son référentiel d'évaluation *SustainAgility Solutions*, qui répond au cadre défini par le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD) <sup>(1)</sup> pour les *Portfolio Sustainability Assessments* (PSA) <sup>(2)</sup>, afin de mesurer objectivement la durabilité des produits Imerys et d'identifier leurs impacts environnementaux et sociaux. Le référentiel d'évaluation *SustainAgility Solutions* constitue une méthodologie de qualité, scientifiquement robuste et transparente d'évaluation systématique des produits et services à l'aune de plusieurs

(1) Le WBCSD est une association mondiale conduite par des chefs d'entreprise et réunissant plus de 200 entreprises de premier plan s'employant à accélérer la transition vers un monde durable en accompagnant la réussite des entreprises durables.

(2) *Portfolio Sustainability Assessments* (PSA) est un cadre méthodologique qui permet d'orienter de manière proactive les portefeuilles de produits vers de meilleurs résultats en matière de durabilité. [https://docs.wbcsd.org/2017/10/Framework4Port\\_Sustainability.pdf](https://docs.wbcsd.org/2017/10/Framework4Port_Sustainability.pdf).

éléments, ramenés in fine à deux critères de notation : **création de valeur durable** (équilibre entre la valeur économique créée et l'impact environnemental) et **alignement sur le marché** (niveau des bénéfices attendus en matière de développement durable, ou au contraire des défis prévisibles, appréciés à la lumière de l'évaluation des données publiques et de revues approfondies faites par les principales parties prenantes).

Conformément au référentiel d'évaluation des *SustainAgility Solutions* (SSA), la création de valeur durable correspond à la quantification des empreintes environnementales – ou écoprofiles – des produits, déterminée depuis leur extraction jusqu'à la sortie d'usine, à l'aide d'une méthodologie d'analyse du cycle de vie (ACV) répondant aux exigences des normes ISO 14040 et ISO 14044 <sup>(1)</sup>, conjuguée à des outils reconnus, logiciels et bases de données publiques en ACV. Imerys entretient sa propre base de données produits, mise à jour en continu pour y intégrer les données industrielles et d'innovation les plus récentes. En comptant les analyses réalisées en 2022, 189 éco-profiles de produits ont été établis depuis 2018, couvrant toute la gamme de familles de minéraux et de produits d'Imerys (kaolin, minéraux réfractaires, talc, perlite, terre de diatomée, mica, carbonate, wollastonite, bentonite, aluminates de calcium, graphite et noir de carbone). En 2022, Imerys est aussi devenu membre partenaire du réseau ScoreLCA <sup>(2)</sup> afin de prendre part au développement de pratiques d'analyse du cycle de vie, à travers une collaboration entre acteurs industriels, institutionnels et scientifiques.

Placées sous la supervision de la Vice-Présidente Climat et Durabilité du Portefeuille du Groupe, les évaluations des *SustainAgility Solutions* et les analyses du cycle de vie sont assurées par une équipe dédiée, aussi bien au niveau du Groupe qu'au sein des différents domaines d'activité, en liaison

directe avec l'ensemble des autres fonctions (marketing, opérations, gestion responsable des produits, Science & Technologie, etc.). La présence d'une équipe dédiée permet de développer un haut niveau de compétences, nécessaires pour assurer une analyse poussée des résultats, une évaluation systématique des nouveaux produits et le partage de données avec les clients.

**L'objectif à moyen terme était d'évaluer les Combinaisons de Produits et Applications (PAC) d'Imerys selon des critères de durabilité, pour couvrir au moins 40 % du portefeuille (par part de chiffres d'affaires), et de s'assurer qu'au moins 50 % des nouveaux développements de produits du Groupe soient approuvées "SustainAgility Solutions" à fin 2022.** Fin 2022, 55 % des Combinaisons Produits et Applications par part de chiffre d'affaires avaient été analysés, soit plus de 350 Combinaisons Produits et Applications (PAC). Au sein du portefeuille d'innovation, 75 % des projets lancés (en 2022) ont été évalués "SustainAgility Solutions", se classant dans les deux plus hautes catégories A+ et A. À ce titre, les deux objectifs à moyen terme ont été atteints en 2022.

## CARTOGRAPHIE DU PORTEFEUILLE

Que ce soit pour évaluer la création de valeur durable ou l'alignement sur le marché, chaque combinaison de Produits et Applications (PAC) se voit attribuer une note qui peut aller de A+ (PAC obtenant un résultat particulièrement positif ou démontrant de solides bénéfices liés au développement durable) à C (PAC nécessitant des améliorations ou présentant des risques en matière de développement durable). Les notes des deux critères, création de valeur durable et alignement sur le marché, sont combinées et déterminent le classement final dans l'une des quatre catégories suivantes :

		<b>SustainAgility Solutions (SSA)</b>
<b>Pioneer (A+)</b>	La note la plus élevée, pour les produits et services offrant une performance exceptionnelle en matière de durabilité par rapport à la référence sur le marché	Les produits classés dans les catégories A+ et A (Pioneer et Enabler) sont considérés comme des <i>SustainAgility Solutions</i>
<b>Enabler (A)</b>	Un produit ou service durable aligné sur les tendances du marché en matière de durabilité	
<b>Transitioner (B)</b>	Un produit ou un service neutre du point de vue de la durabilité, qui crée de la valeur sur le marché qu'il cible	
<b>Learner (C)</b>	Un produit ou un service posant un problème de durabilité existant ou potentiel au regard de l'un ou des deux critères et qui nécessite une amélioration	

Fort des résultats du déploiement de la méthodologie SSA, Imerys est à même de catégoriser objectivement une part de son portefeuille selon des critères de développement durable. La principale conclusion de la cartographie 2022, qui a couvert 55 % du portefeuille du Groupe en chiffre d'affaires, est que 86 % des PAC analysées se rangent dans les *SustainAgility Solutions* : c'est donc une large part du portefeuille du Groupe qui apporte à la société des bénéfices mesurables en matière de durabilité. L'évaluation du portefeuille du Groupe étant encore partielle, la ventilation du chiffre d'affaires sera amenée à évoluer au fur et à mesure de l'analyse de nouvelles PAC.

<b>Ventilation du chiffre d'affaires par catégories du référentiel SSA</b>	<b>Chiffre d'affaires 2022</b> (en millions d'euros)
<i>SustainAgility Solutions</i> – Pioneer	265
<i>SustainAgility Solutions</i> – Enabler	1 768
<i>Transitioner</i>	127
<i>Learner</i>	210
Non évalué	1 912

(1) ISO 14040:2006 décrit les principes et le cadre d'analyse du cycle de vie et ISO 14044:2006 précise les exigences et fournit les lignes directrices pour la réalisation d'analyses du cycle de vie.

(2) SCORELCA est une association française qui vise à promouvoir une évolution positive, partagée et reconnue aux niveaux européen et international des méthodes de quantification environnementales globales, en particulier de l'analyse du cycle de vie (ACV). <https://scorelca.org>.

## POINT SUR LA MÉTHODOLOGIE

Suite à la première phase du déploiement de la méthodologie SSA, les coefficients de monétisation internes ("shadow costs") utilisés dans l'analyse d'impact du changement climatique et de la consommation d'eau ont été révisés en 2022, passant respectivement de 80 euros à 100 euros par tCO<sub>2</sub>e et de 1 euro à 3 euros par m<sup>3</sup> d'eau, pour tenir compte de l'état de l'art le plus récent et de l'importance accrue accordée à ces indicateurs.

Le nouveau coefficient associé à l'impact du changement climatique a été déterminé à l'aide des estimations de l'évolution future des prix du CO<sub>2</sub> réalisés par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son rapport sur les Perspectives énergétiques mondiales publié en 2021, suivant différents scénarios. Le montant de 100 euros par tonne de CO<sub>2</sub>e a été retenu à des fins d'alignement avec les engagements d'Imerys en matière de changement climatique, c'est-à-dire suivant une trajectoire de 1,5 °C. Le coefficient interne retenu dans le cadre de l'évaluation du Portefeuille se réfère à un horizon de moyen-terme (5-10 ans), ce qui explique que la méthode de calcul diffère par rapport au prix interne du carbone (fixé à 80 €/tCO<sub>2</sub>e) utilisé dans les décisions d'investissement (procédure d'approbation CAPEX).

Le nouveau coefficient interne de la consommation d'eau a été calculé à l'aide de la méthodologie de la valeur économique totale (VET) et de l'indice moyen de stress hydrique de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), adapté à la localisation des sites d'Imerys.

✓ *Pour plus d'informations sur le référentiel et la méthodologie SustainAgility Solutions d'Imerys, voir [www.imerys.com](http://www.imerys.com).*

## SUSTAINAGILITY SOLUTIONS : CERTIFICAT PIONEER

Le Groupe entend être le moteur d'une innovation durable dans le secteur des minéraux de spécialité, en allant plus loin dans l'optimisation des caractéristiques de ses produits, pour répondre aux besoins des consommateurs, tout en offrant des solutions durables à la hauteur des défis environnementaux et sociaux. Le certificat **Pioneer**, introduit en 2021, facilite l'identification des solutions durables par les clients et parties prenantes d'Imerys. Il vise à fournir des informations quantitatives et qualitatives sur l'empreinte environnementale et

sociale de solutions qui présentent des performances exceptionnelles en matière de durabilité, facilitant ainsi la prise en compte de ces critères dans les décisions d'achat.

Qu'il s'agisse de renforcer la mobilité bas carbone ou la construction durable, de créer des emballages de substitution, de favoriser une production alimentaire plus durable ou encore de concevoir des solutions plus pérennes pour réduire la consommation de matériaux dans différents secteurs, le Groupe améliore continuellement son portefeuille de produits et l'évalue au regard de critères de durabilité pour s'adapter à l'évolution des besoins des clients. L'édition 2022 du "SD Challenge" témoigne de la volonté d'aller toujours plus loin dans ce sens. Au total, 17 nouvelles initiatives ont été soumises à travers le Groupe, couvrant un large éventail de marchés et d'applications finales, notamment les bioplastiques, les emballages en carton, la peinture, l'agriculture, les cosmétiques, la filtration de l'eau, les réfractaires et l'alimentation animale. À titre d'exemple, le lauréat de la catégorie durabilité des produits est le Sewper® Liner appliqué sur les infrastructures d'assainissement ; il s'agit d'une nouvelle solution de mortier sec de haute performance prêt à l'emploi, qui forme un revêtement protecteur contre la corrosion biogénique au sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S). Il est conçu pour les ouvrages en béton des réseaux d'assainissement neufs, comme les stations de pompage, collecteurs et bassins de retenue exposés au H<sub>2</sub>S libéré par le passage des eaux. Imerys a procédé à une comparaison approfondie avec l'alternative la plus courante, la résine d'époxy contenant du BPA, et a constaté de clairs avantages environnementaux à l'utilisation de solutions minérales pour la protection de ces infrastructures. L'analyse du cycle de vie a conclu qu'en raison d'une durabilité supérieure et d'une réduction de la production de déchets, Sewper® Liner était mieux noté dans toutes les catégories d'impact (émissions de gaz à effet de serre ou GES, consommation d'énergie primaire, acidification de l'air et consommation d'eau). Elle a par ailleurs mis en évidence une moindre exposition humaine et environnementale à des substances nocives et/ou toxiques, le BPA étant un perturbateur endocrinien contenant des COV.

✓ *Pour plus d'informations sur la stratégie du Groupe et les leviers de croissance, voir chapitre 1, point 1.2.2 du présent document.*

## 5.3 TAXONOMIE EUROPÉENNE DE LA FINANCE DURABLE

### 5.3.1 PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (CapEx) et les dépenses de fonctionnement (OpEx) pris en compte dans ce reporting taxonomie couvrent la totalité des activités d'Imerys et correspondent au périmètre de consolidation des états financiers.

### 5.3.2 ÉLIGIBILITÉ DES ACTIVITÉS D'IMERYS

L'analyse de l'éligibilité des activités d'Imerys a été menée conformément au Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à faciliter les investissements durables au sein de l'Union européenne (ci-après "Taxonomie européenne") et à l'Acte délégué Climat du Règlement sur la Taxonomie (ci-après "l'Acte délégué sur la publication d'informations"). Aux termes de l'Acte délégué sur la publication d'informations, deux activités du Groupe sont actuellement éligibles : la fabrication de noir de carbone et la fabrication de clinker, de ciment ou de liant alternatif.

Le Groupe considère que chacune de ces deux activités éligibles apporte une contribution significative à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique et estime en revanche que leur contribution à l'objectif d'adaptation au changement climatique n'est pas substantielle. Par conséquent, le Groupe n'aborde que leurs contributions au premier de ces deux objectifs dans son reporting. Le deuxième objectif, d'adaptation au changement climatique, a toutefois été évalué de pair avec le critère DNSH (absence de préjudice important aux autres objectifs environnementaux).

Aux termes de l'article 10 (2) du Règlement 2020/852, ces activités sont considérées comme transitoires, dans la mesure où il s'agit d'activités pour lesquelles il n'existe pas de solution de remplacement sobre en carbone réalisable sur le plan technologique et économique, mais qui favorisent la transition vers une économie neutre pour le climat, compatible avec un profil d'évolution visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

## FABRICATION DE NOIR DE CARBONE <sup>(1)</sup>

Classée sous le code NACE C20.13, la fabrication de noir de carbone est un maillon essentiel de la filière de l'énergie mobile concourant à la transition vers les véhicules électriques. Cette conversion est elle-même une priorité absolue de la lutte contre le changement climatique. Imerys est le leader des solutions à base de carbone hautement conducteur pour batteries lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques. Ces solutions à haute valeur ajoutée contribuent à la transition des énergies fossiles aux énergies renouvelables, en fournissant des matériaux essentiels qui améliorent la densité énergétique et diminuent le temps de chargement des batteries lithium-ion.

## FABRICATION DE CIMENT (CLINKER, CIMENT OU LIANT ALTERNATIF) <sup>(2)</sup>

Classée sous le code NACE C23.51, la fabrication de ces produits relève du segment d'activité Réfractaires, Abrasifs et Construction. Ils concourent à la transition vers des modes de construction durable, en fournissant des solutions pour la chimie du bâtiment. Ces produits, qui permettent de réduire l'empreinte carbone du ciment et du béton, sont actuellement en plein essor. Ils constituent un atout essentiel, sachant que le secteur du bâtiment représente à lui seul 40 % des émissions de CO<sub>2</sub>. Imerys produit des aluminates de calcium destinés au marché de la construction, via des additifs qui permettent d'améliorer la productivité et d'accélérer le temps de prise du béton. Imerys fabrique également des mortiers à base d'aluminates de calcium servant à protéger les réseaux d'assainissement contre la corrosion biogénique. Ces mortiers présentent de nombreux bénéfices : allongement de la durée de vie des ouvrages, diminution de la consommation de matières premières, des besoins de main-d'œuvre et de transport, abaissement des émissions de gaz à effet de serre de l'exploitant, diminution des temps d'arrêt, gains de productivité et réduction du risque de fuite d'eau non traitée dans l'environnement.

### 5.3.3 ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES – ACTIVITÉS D'EXTRACTION ET DE TRANSFORMATION MINIÈRE D'IMERYS

Au sens de la Taxonomie européenne sont éligibles les activités qui ont un impact majeur sur le changement climatique et présentent le plus haut potentiel de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Ces activités regroupent à l'heure actuelle la production et la vente d'énergie, les moyens de transport et services auxiliaires ainsi que la promotion immobilière et la rénovation.

Les principales activités d'Imerys, catégorisées dans les industries extractives, ne relèvent donc pas du périmètre actuel des activités éligibles visées par l'Acte délégué sur la publication d'information.

Par conséquent, étant donné la liste restreinte d'activités éligibles définies à ce stade, les indicateurs clés de performance présentés ici même ne donnent qu'une image incomplète des initiatives d'Imerys en matière de climat.

Le Rapport technique sur la taxonomie paru en juin 2019 reconnaissait toutefois la contribution que doit apporter le secteur dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique d'ici 2050 et recommandait d'analyser son rôle dans la fourniture de matières premières selon des modalités durables et responsables. Ces activités font par conséquent partie des secteurs prioritaires couverts par les travaux de la Plateforme sur la finance durable de la Commission européenne consacrés, car elles permettent à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un ou plusieurs des six objectifs.

De fait, l'exploration des ressources minérales peut apporter une contribution significative à la réalisation du Pacte vert pour l'Europe. Il est admis que l'exploration minérale, conduite dans le respect des bonnes pratiques internationales, peut jouer un rôle significatif dans le développement durable à venir du continent, mesuré à l'aune des quatre critères énoncés dans la Taxonomie européenne :

- la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris demande de multiplier par quatre l'offre de matières premières minérales pour les besoins des technologies productrices d'énergies propres d'ici 2040 ;
- une exploration responsable du potentiel minier a un impact direct sur l'adaptation au changement climatique, en permettant d'être moins tributaire de chaînes d'approvisionnement transcontinentales ;
- le recyclage est un levier possible pour soulager les réserves primaires d'une partie de la pression qui s'exerce sur elles. Néanmoins, étant donné le poids croissant de la demande de matières premières minérales, son action seule ne permettra pas de s'affranchir du besoin constant d'exploiter de nouvelles ressources ;
- la découverte de gisements et l'ouverture de nouvelles mines dans un cadre juridique bien réglé, y compris en Europe, auront valeur d'exemple exerçant un impact mondial sur la diffusion des bonnes pratiques et l'adoption des meilleures technologies existantes.

En l'absence de critère d'examen technique permettant de déterminer à quels objectifs environnementaux les activités minières contribuent, l'activité économique du Groupe liée à l'exploitation minière n'est pas reflétée dans les données financières présentées ci-dessous. Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer en fonction des révisions du périmètre d'éligibilité.

✓ *Pour plus d'informations sur les solutions durables du portefeuille d'Imerys, voir la section 5.2 du présent document.*

### 5.3.4 INDICATEURS FINANCIERS ET MÉTHODOLOGIE

Conformément à l'article 8 de la Taxonomie européenne 2020/852, les informations publiées par Imerys couvrent les activités éligibles à la Taxonomie décrites au point 3.4.3.2. Pour la quantification et l'alignement de ces activités éligibles, le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement (CapEx) et les dépenses d'exploitation (OpEx) résultant des produits ou services associés aux activités économiques éligibles ont été déterminés en référence aux définitions de l'annexe I de l'Acte délégué sur la publication d'information.

(1) Point 3.11 de l'annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2021/2139 de la Commission.

(2) Point 3.7 de l'annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2021/2139 de la Commission.

Le Groupe a présenté ses activités répondant à l'objectif d'atténuation du changement climatique. Le reporting des activités du Groupe ne fait pas apparaître de contribution substantielle à l'objectif d'adaptation au changement climatique et, faute de critères d'examen technique couvrant les quatre objectifs environnementaux restants, il n'y a pas de risque de double comptage du chiffre d'affaires, des CapEx ou des OpEx dans les indicateurs présentés ici. De même, les deux activités éligibles d'Imerys provenant de deux entités indépendantes, comme indiqué dans cette section, il n'y a à encore aucun risque de double comptage.

- **Chiffre d'affaires** : chiffre d'affaires comptabilisé conformément à la norme IFRS (IAS 1).
- **CapEx** : CapEx constituant les dépenses liées aux activités éligibles calculées sur la base des augmentations des immobilisations corporelles et incorporelles de l'année avant réévaluation, dépréciation et amortissement, et à l'exclusion des variations de la juste valeur et des augmentations liées aux regroupements d'entreprises (IAS 16, IAS 38, IAS 40, IAS 41, IFRS 16).
- **OpEx** : coûts directs non capitalisés liés à la recherche et au développement, aux mesures de rénovation des bâtiments, aux contrats de location à court terme, à la maintenance et aux réparations et à toute autre dépense directe liée à l'entretien quotidien des immobilisations corporelles nécessaires au fonctionnement continu et efficace de ces actifs.

Le chiffre d'affaires, les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation figurant au tableau ci-dessous sont directement issus des états financiers, sans estimation. Le chiffre d'affaires et les dépenses d'investissement sont présentés conformément au [paragraphe 6.1 des états financiers consolidés](#). Les dépenses d'investissement déclarées se rapportent aux actifs ou processus associés aux activités économiques éligibles à la taxonomie et à un plan CapEx qui permettra à une activité éligible de devenir alignée dans les cinq prochaines années. Aucune dépense d'investissement particulière autre que celles associées aux activités économiques éligibles à la taxonomie mentionnées ci-dessus n'a été recensée au 31 décembre 2022.

Nous n'avons pas encore de recul sur les pratiques de marché quant à l'application et l'interprétation de certaines dispositions de la Taxonomie européenne et de l'Acte délégué sur la publication d'information, la législation étant récente. Il se peut que les informations publiées par Imerys évoluent à mesure que le marché consacre certaines pratiques et que les règles de publication relatives à la taxonomie changent. À des fins de comparabilité, l'évolution de ces ICP (Indicateurs Clés de Performance) fait l'objet d'explications à la suite des résultats.

### 5.3.5 INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

En 2022, les activités éligibles d'Imerys représentent 14 % du chiffre d'affaires, 21 % des CapEx et 11 % des OpEx, comme récapitulé dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros et en %)	2022						2021 retraité*					
	Chiffre d'affaires		CapEx		OpEx		Chiffre d'affaires		CapEx		OpEx	
<b>Activité non éligible à la taxonomie</b>	3 664	86 %	341	79 %	215	89 %	3 141	86 %	316	84 %	197	92 %
<b>Activité éligible à la taxonomie</b>	617	14 %	90	21 %	28	11 %	524	14 %	60	16 %	17	8 %
<b>Total des activités *</b>	<b>4 282</b>		<b>431</b>		<b>242</b>		<b>3 665</b>		<b>376</b>		<b>214</b>	

\* Les résultats 2021 et 2022 ont été retraités pour refléter le résultat des activités poursuivies, c'est-à-dire hors l'activité Solutions de Haute Température (HTS), dont le projet de cession a été annoncé le 28 juillet 2022.

Le chiffre d'affaires, les CapEx et OpEx des activités éligibles ont augmenté en 2022 par rapport à 2021. La hausse significative du chiffre d'affaires des activités éligibles est notamment due à celle des ventes liées au noir de carbone, tirées par la croissance du marché de l'énergie mobile ; celle des CapEx éligibles étant essentiellement imputable à l'expansion des capacités de production du noir de carbone également, dictée par la demande grandissante d'additifs conducteurs de spécialité, en particulier pour batteries lithium-ion.

### 5.3.6 ALIGNEMENT DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

L'analyse de conformité a été menée au regard des critères énoncés dans l'article 3 du Règlement (EU) 2020/852 et des critères techniques de l'Acte délégué sur la publication d'information se rapportant à l'objectif d'atténuation du changement climatique.

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'éligibilité et de l'alignement des activités d'Imerys avec la Taxonomie européenne. Le format retenu correspond aux modèles de présentation des indicateurs clés de performance des entreprises non financières figurant à l'Annexe II du Règlement délégué (UE) 2021/2178 de la Commission du 6 juillet 2021.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Activités économiques	Code NACE/ Code Taxonomie	Chiffre d'affaires absolu M€	Part du chiffre d'affaires %	Critères de contribution substantielle				Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)					Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N %	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie, année N-1 %	Catégorie (Activité habitante/ activité transitoire) (H/T)	
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Atténuation du changement climatique O/N	Adaptation au changement climatique O/N	Ressources aquatiques et marines O/N	Économie circulaire O/N	Pollution O/N	Biodiversité et Ecosystèmes O/N	Garanties minimales O/N				
<b>A. Activités éligibles à la taxonomie</b>																
<b>A.1. Activités éligibles alignées sur la taxonomie</b>																
Fabrication de clinker de ciment, ciment ou liant alternatif	3.7/23.51	498,2	11,6 %	100,0 %	0,0 %		O	O	O	O	O	O	11,6 %			T
<b>Chiffre d'affaires des activités alignées sur la taxonomie (A.1)</b>		<b>498,2</b>	<b>11,6 %</b>										<b>11,6 %</b>			
<b>A.2. Activités éligibles non-alignées sur la taxonomie</b>																
Fabrication de clinker de ciment, ciment ou liant alternatif	3.7/23.51	6,9	0,2 %										0,0 %			T
Production de noir de carbone	3.11/20.13	112,0	2,6 %										0,0 %			T
<b>Chiffre d'affaires des activités éligibles non-alignées sur la taxonomie (A.2)</b>		<b>118,9</b>	<b>2,8 %</b>										<b>0,0 %</b>			
<b>Total des activités éligibles (A.1+A.2)</b>		<b>617,2</b>	<b>14,4 %</b>										<b>11,6 %</b>			
<b>B. Activités non éligibles à la taxonomie</b>																
<b>Chiffre d'affaires des activités non éligibles (B)</b>		<b>3664,4</b>	<b>85,6 %</b>													
<b>Total (A+B)</b>		<b>4281,6</b>	<b>100,0 %</b>													

## CAPEX

Activités économiques	Code NACE/ Code Taxonomie	CapEx absolu M€	Part du CapEx %	Critères de contribution substantielle				Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)							Part du CapEx alignée sur la taxonomie, année N %	Part du CapEx alignée sur la taxonomie, année N-1 %	Catégorie (Activité habitante/activité transitoire) (H/T)
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Atténuation du changement climatique O/N	Adaptation au changement climatique O/N	Ressources aquatiques et marines O/N	Économie circulaire O/N	Pollution O/N	Biodiversité et Ecosystèmes O/N	Garanties minimales O/N					
<b>A. Activités éligibles à la taxonomie</b>																	
<b>A.1. Activités éligibles alignées sur la taxonomie</b>																	
Fabrication de clinker de ciment, ciment ou liant alternatif	3.7/23.51	35,2	8,2 %	100,0 %	0,0 %		O	O	O	O	O	O	O	8,2 %		T	
Production de noir de carbone	3.11/20.13	1,2	0,3 %	100,0 %	0,0 %		O	O	O	O	O	O	O	0,3 %		T	
<b>CapEx des activités alignées sur la taxonomie (A.1)</b>		<b>36,4</b>	<b>8,4 %</b>											<b>8,4 %</b>			
<b>A.2. Activités éligibles non-alignées sur la taxonomie</b>																	
Fabrication de clinker de ciment, ciment ou liant alternatif	3.7/23.51	0,6	0,1 %											0,0 %			
Production de noir de carbone	3.11/20.13	53,4	12,4 %											0,0 %			
<b>CapEx des activités éligibles non-alignées sur la taxonomie (A.2)</b>		<b>54,0</b>	<b>12,5 %</b>											<b>0,0 %</b>			
<b>Total des activités éligibles (A.1+A.2)</b>		<b>90,4</b>	<b>21,0 %</b>											<b>8,4 %</b>			
<b>B. Activités non éligibles à la taxonomie</b>																	
<b>CapEx des activités non éligibles (B)</b>		<b>340,9</b>	<b>79,0 %</b>														
<b>Total (A+B)</b>		<b>431,3</b>	<b>100,0 %</b>														

## OPEX

Activités économiques	Code NACE/ Code Taxonomie	OpEx absolu M€	Part de l'OpEx %	Critères de contribution substantielle				Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)							Part de l'OpEx alignée sur la taxonomie, année N %	Part de l'OpEx alignée sur la taxonomie, année N-1 %	Catégorie (Activité habitante/activité transitoire) (H/T)
				Atténuation du changement climatique %	Adaptation au changement climatique %	Atténuation du changement climatique O/N	Adaptation au changement climatique O/N	Ressources aquatiques et marines O/N	Économie circulaire O/N	Pollution O/N	Biodiversité et Ecosystèmes O/N	Garanties minimales O/N					
<b>A. Activités éligibles à la taxonomie</b>																	
<b>A.1. Activités éligibles alignées sur la taxonomie</b>																	
Fabrication de clinker de ciment, ciment ou liant alternatif	3.7/23.51	24,0	9,9 %	100,0 %	0,0 %		O	O	O	O	O	O	O	9,9 %		T	
<b>OpEx des activités alignées sur la taxonomie (A.1)</b>		<b>24,0</b>	<b>9,9 %</b>											<b>9,9 %</b>			
<b>A.2. Activités éligibles non-alignées sur la taxonomie</b>																	
Fabrication de clinker de ciment, ciment ou liant alternatif	3.7/23.51	0,2	0,1 %											0,0 %		T	
Production de noir de carbone	3.11/20.13	3,4	1,4 %											0,0 %		T	
<b>OpEx des activités éligibles non-alignées sur la taxonomie (A.2)</b>		<b>3,6</b>	<b>1,5 %</b>											<b>0,0 %</b>			
<b>Total des activités éligibles (A.1+A.2)</b>		<b>27,6</b>	<b>11,4 %</b>											<b>9,9 %</b>			
<b>B. Activités non éligibles à la taxonomie</b>																	
<b>OpEx des activités non éligibles (B)</b>		<b>214,6</b>	<b>88,6 %</b>														
<b>Total (A+B)</b>		<b>242,2</b>	<b>100,0 %</b>														

Les tableaux ci-dessus indiquent qu'une majorité d'activités éligibles est alignée avec les exigences de la taxonomie européenne.

- En 2022, 14,4 % des activités d'Imerys sont éligibles à la taxonomie européenne.
- 11,6 % des activités d'Imerys sont alignées avec les critères techniques applicables aux activités économiques dont elles relèvent.

### CRITÈRES DE CONTRIBUTION SUBSTANTIELLE

- Pratiquement toutes les **activités de clinker** d'Imerys (soit 99 % du chiffre d'affaires du clinker) contribuent substantiellement à l'atténuation du changement climatique.
  - Seul un site de production dépasse légèrement le seuil de 0,7222 tCO<sub>2</sub>e par tonne de produit ; le Groupe a lancé des études de faisabilité pour améliorer l'efficacité énergétique de ce site afin de se conformer à l'avenir aux critères d'émissions de GES de l'UE.
- Les **activités de noir de carbone** d'Imerys sont éligibles mais non alignées avec la Taxonomie européenne et ses critères d'atténuation du changement climatique.
  - Le critère technique est basé sur le référentiel produits du système d'échange de quotas européen de CO<sub>2</sub> pour la production de noir de carbone de fourneau utilisé dans les pneus.
  - Le noir de carbone conducteur à haute valeur ajoutée d'Imerys possède des propriétés différentes du noir de carbone de fourneau, et sa production fait appel à des procédés différents.
  - Néanmoins, dans la continuité de ses efforts de réduction permanente de ses émissions de gaz à effet de serre, Imerys a mis en place un projet d'installation d'une unité de récupération d'énergie, qui devrait être achevée en 2025, pour réduire les émissions et répondre aux critères techniques.
  - Imerys a mis en place ce projet de récupération d'énergie en 2022. Par conséquent, bien qu'aucune part du chiffre d'affaires relatif à l'activité noir de carbone ne soit alignée, les CapEx investis dans le projet de récupération d'énergie (1,2 million d'euros sur 54,6 millions investis en 2022 dans les activités noir de carbone) sont considérés comme s'inscrivant dans un "plan CapEx" visant à permettre l'alignement sur la taxonomie des activités économiques éligibles d'ici cinq ans. C'est pourquoi cette fraction des CapEx a été isolée et qualifiée d'"alignée".

### CRITÈRE DNSH (ABSENCE DE PRÉJUDICE IMPORTANT)

Au regard du critère DNSH (absence de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux) figurant à l'Article 3 du Règlement (EU) 2020/852 pour les objectifs environnementaux applicables, Imerys a vérifié et confirmé la conformité de ses activités éligibles avec le critère DNSH, ainsi qu'avec les exigences locales et internes se rapportant aux objectifs environnementaux suivants :

- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines ;
- contrôle de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Le critère DNSH relatif à l'objectif de "Transition vers une économie circulaire" n'est pas applicable à la fabrication de noir de carbone, de clinker ou d'un liant alternatif, conformément à l'Acte délégué sur la publication d'information.

### GARANTIES MINIMALES

Au regard du critère de "garanties minimales" du Code de conduite professionnelle et d'éthique, Imerys s'engage à respecter les normes internationales en matière de droits humains, en particulier la Charte internationale des droits humains, les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ainsi que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme et il s'engage en outre à se conformer à la réglementation en vigueur dans les pays où il est implanté.

Le programme de développement durable du Groupe et ses modalités de reporting répondent à ces différentes normes. À travers son programme de Devoir de Vigilance, Imerys a validé l'alignement de ses activités éligibles avec les garanties minimales.

✓ *Pour plus d'informations sur le Plan de Vigilance et le Devoir de Vigilance, voir la section 5.1 du présent document.*

## 6 PRÉSERVER NOTRE PLANÈTE

### 6.1 GESTION ENVIRONNEMENTALE

#### L'engagement Imerys

Agir de manière responsable en évaluant les risques environnementaux et en améliorant continuellement les mesures de contrôle afin de réduire les impacts sur l'environnement, en optimisant l'usage efficace des ressources naturelles et en préservant et favorisant la biodiversité

Contribution aux ODD	Objectif du Groupe	Performance 2022	Cible 2022	Cible 2025
<b>Gestion environnementale</b> 	Réduire les impacts environnementaux grâce au déploiement d'un programme d'amélioration continue et réaliser 100 % des audits sur base d'une matrice de maturité environnementale	100 %	100 %	-
	Réduire les impacts environnementaux en évaluant le niveau de maturité des sites opérationnels en fonction des exigences en matière de gestion environnementale <sup>(1)</sup>	Nouveau	-	100 %
<b>Optimisation des ressources naturelles</b> 	Améliorer la gestion de l'eau en appliquant les nouvelles exigences en matière de reporting à l'ensemble des sites majeurs <sup>(2)</sup>	Nouveau	-	100 %
	Améliorer l'optimisation des ressources minérales en appliquant les nouvelles exigences en matière de reporting des déchets minéraux à l'ensemble des sites prioritaires <sup>(3)</sup> (par volume de déchets minéraux) d'ici fin 2025	Nouveau	-	80 %
<b>Biodiversité et réhabilitation des sites</b> 	Atteindre tous les objectifs liés à l'engagement act4nature du Groupe et renouveler ces engagements pour un nouveau cycle à moyen terme d'ici fin 2021	100 %	100 %* *2021	-
	S'assurer que 100 % des sites du Groupe dotés de carrières ou de mines auront défini un Plan d'action pour la biodiversité conforme aux exigences du protocole sur la biodiversité du Groupe	93 %	100 %	-
	Réduire l'impact sur la biodiversité en tenant nos engagements act4nature et en réalisant des audits de biodiversité sur 20 sites prioritaires <sup>(3)</sup>	Nouveau	-	20

(1) Exigences en matière de gestion environnementale définies par les protocoles d'Imerys et mesurées par la matrice de maturité environnementale, qui est fondée sur les normes environnementales internationales de référence.

(2) Sites majeurs : prélèvements (eaux opérationnelles et autres eaux gérées) > 1 million m<sup>3</sup>, ou, rejets > 1 million m<sup>3</sup> ou situés dans des zones de stress hydrique.

(3) Sites prioritaires : définis par volume de déchets minéraux. Pour les audits de biodiversité, les sites prioritaires sont ceux dotés d'une carrière dont l'extraction est supérieure à 1 million de tonnes par an, ou situés dans un rayon de 5 km d'une zone classée en catégorie I, II ou III par l'UICN <sup>(1)</sup>, ou situés dans une zone critique de biodiversité dans un rayon de 5 km d'une zone classée en catégorie IV par l'UICN.

Imerys s'engage à respecter la réglementation, à limiter les impacts environnementaux de ses activités et à adopter une démarche de préservation de l'environnement. À cet effet, le Groupe s'attache à recenser et évaluer les risques environnementaux découlant de ses activités et à mettre en place des mesures et des contrôles pour prévenir et atténuer ces impacts négatifs. L'utilisation efficace des ressources telles que les minéraux et l'eau est donc au cœur des préoccupations du Groupe. Parallèlement, conscient de l'importance du maintien des écosystèmes fonctionnels là où il opère, Imerys accorde une attention particulière à la préservation de la biodiversité. En exploitant efficacement les ressources à sa disposition et en favorisant la création de valeur à long terme pour la biodiversité, Imerys s'engage en faveur de la réalisation de l'ODD 6 (garantir l'accès à l'eau et la gestion durable des ressources), de l'ODD 12 (établir des modes de consommation et de production durables) et de l'ODD 15 (préservier et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité).

#### 6.1.1 GESTION ENVIRONNEMENTALE

La Charte environnementale d'Imerys, signée par le Directeur Général du Groupe et révisée régulièrement est à la base de la démarche de suivi et d'amélioration continue en matière d'environnement. La gestion de l'environnement repose sur la mise en œuvre d'un Système de management environnemental (SME) solide, qui est un facteur clé d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et aussi de réduction des impacts environnementaux. Imerys exige que chacun de ses sites dispose d'un SME performant, qui permette d'identifier et de maîtriser les risques significatifs pour l'environnement. Les dispositions obligatoires du SME pour toutes les activités sont définies par des protocoles environnementaux applicables à l'ensemble du Groupe. Ils reposent sur huit piliers, conformes aux fondamentaux des normes internationales relatives aux SME : politique, aspects et impacts, exigences légales et réglementaires, objectifs et cibles, rôles et responsabilités, formation, interventions d'urgence et audits. Les protocoles environnementaux précisent les exigences internes applicables à toutes les opérations d'Imerys. Ils définissent les responsabilités du personnel des sites, des cadres dirigeants

(1) L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une organisation environnementale consacrée à la conservation de la nature et à l'accélération de la transition vers le développement durable. Elle classe les zones protégées en six catégories de gestion différentes (I à VI), définies par les principes directeurs de l'UICN disponibles ici : <https://portals.iucn.org/>.

et des équipes EHS du Groupe concernant la gestion et le contrôle des expositions et risques potentiels, afin de prévenir les impacts environnementaux et de réduire l'empreinte écologique des activités.

Afin de renforcer davantage la gestion environnementale au sein du Groupe, une matrice de maturité englobant les éléments critiques d'une bonne gestion environnementale est utilisée. Cette matrice de maturité, comme les autres outils d'amélioration continue déployés à l'échelle du Groupe, sert à évaluer la performance environnementale au niveau du site et à guider l'élaboration des plans d'action. Les opérations d'Imerys sont auditées à intervalles réguliers selon le protocole d'audit du Groupe afin d'assurer qu'elles respectent et se conforment à la réglementation et aux protocoles internes. **L'objectif de gestion environnementale à moyen terme du Groupe consistait à déployer intégralement le programme d'amélioration continue et à garantir que les audits environnementaux étaient basés sur la matrice de maturité.** Le Groupe a commencé à utiliser la matrice de maturité environnementale et, malgré l'impact négatif des restrictions liées à la Covid-19 sur le nombre d'audits du SME réalisés en 2021, 100 % des audits environnementaux ont été réalisés en utilisant la matrice de maturité environnementale dès 2022. En cela, le Groupe a atteint l'objectif à moyen terme fixé pour 2022.

Outre la mise en œuvre des critères obligatoires du SME, qui sont pleinement conformes aux normes internationales, le Groupe encourage les certifications ISO 14001 et EMAS (*Eco-Management and Audit Scheme*) de ses sites. Fin 2022, 98 sites sur 204 (48 %) étaient certifiés ISO 14001 ou EMAS par des organismes de vérification externes.

Imerys procède au suivi et à l'analyse des performances environnementales à un rythme trimestriel, à tous les échelons du Groupe.

## INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

Depuis 2018, le Groupe a progressivement déployé une nouvelle solution intégrée, destinée à gérer la conformité juridique environnementale et la veille réglementaire. Cette nouvelle solution permet d'accéder à des registres environnementaux qui reflètent la législation en vigueur, à des alertes régulières, à des mises à jour et à un service d'assistance réglementaire par des juristes spécialisés en environnement pour chaque pays. À ce jour, environ 79 % des sites du Groupe, notamment en France, en Chine, en Grèce, aux Pays-Bas, en Thaïlande, aux États-Unis et au Brésil sont équipés d'outils de conformité réglementaire dédiés. Pour compléter cette nouvelle solution élaborée à l'échelle du Groupe, les sites utilisent également plusieurs outils pour assurer une veille réglementaire locale.

## INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX

À terme, Imerys se fixe un objectif de zéro incident. Toutefois, quand un incident survient, il est analysé avec la plus grande attention de façon à en tirer des enseignements et à éviter leur répétition. Le processus interne de reporting des incidents environnementaux est intégré à une plateforme numérique qui favorise la démarche d'amélioration continue en aidant les équipes opérationnelles à renforcer leurs connaissances et à mieux comprendre les typologies et les causes des incidents environnementaux lorsqu'ils se produisent, tout en amplifiant le partage des pratiques d'amélioration au sein du Groupe.

Les rapports d'incidents environnementaux du Groupe contiennent des informations et investigations détaillées sur les incidents, notamment leur classification relative aux libérations de poussière, aux émissions atmosphériques, au bruit, aux vibrations, à l'eau, aux déchets, aux atteintes à la biodiversité et aux sols, ou à tout autre type d'impacts environnementaux détectés à la suite d'un contrôle interne, d'une inspection externe ou d'une plainte des populations avoisinantes.

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>
Nombre d'incidents environnementaux (Niveaux 3, 4 et 5) <sup>(2)</sup>	14	1	9

(1) 2021 : aucun incident environnemental n'est lié aux activités abandonnées. Cependant, deux incidents survenus en décembre 2021 ont été reportés tardivement en janvier 2022. Le nombre d'incidents en 2021 a été mis à jour en conséquence.

(2) La gravité des incidents environnementaux est déterminée en évaluant les conséquences environnementales, financières, réglementaires et de réputation du niveau 1 (impacts mineurs) au niveau 5 (impacts catastrophiques).

En 2022, quatorze incidents environnementaux avec un impact environnemental de Niveau 3, 4 ou 5 selon le protocole de reporting des incidents à cinq niveaux ont été signalés à l'échelle du Groupe.

Tous ces incidents ont été classés "Niveau 3" (impact limité et de court terme sur l'environnement, ou cas de non-conformité à une norme interne ou administrative). Les incidents se sont produits en Suisse, en France, au Brésil, en Belgique, aux États-Unis et au Royaume-Uni, et ils étaient liés à un dépassement temporaire des seuils de SO<sub>x</sub> en raison d'un problème sur le système de traitement des gaz, du décapage d'une surface de sol par un sous-traitant avant la planification autorisée, d'un rejet accidentel d'effluents d'eaux, de la présence de poussière dans l'air en raison d'un déversement de talc hors d'un silo et d'une petite fuite d'huile à proximité d'une zone de stockage de carburant.

Des enquêtes sur les incidents ont été menées et toutes les actions correctives ont été identifiées conformément au protocole du Groupe.

✓ Pour plus d'informations sur le reporting des incidents environnementaux, voir les *Principes de Reporting pour le Développement durable 2022*.

## GESTION DES EFFLUENTS

Le rejet des effluents est géré et suivi par les SME de chaque site, dans le respect des limites réglementaires applicables. Tout rejet d'effluents susceptible de créer un impact doit être enregistré dans la plateforme de reporting des incidents environnementaux du Groupe décrite plus haut. Tout incident lié au rejet d'effluents fait l'objet d'investigations prévues par le protocole du Groupe et les plans d'action correctifs sont suivis jusqu'à la clôture de l'incident.

## INCIDENTS LIÉS AU REJET D'EFFLUENTS

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>
Nombre d'incidents environnementaux liés au rejet d'effluents	9	0	6

(1) 2021 : aucun incident relatif au rejet d'effluents n'est lié aux activités abandonnées. Cependant, deux incidents survenus en décembre 2021 ont été reportés tardivement en janvier 2022. Le nombre d'incidents en 2021 a été mis à jour en conséquence.

Neuf incidents environnementaux liés au rejet d'effluents et/ou d'eaux pluviales se sont produits en 2022, tous classés de "Niveau 3". Ces incidents sont liés aux incidents environnementaux décrits plus hauts : dépassements temporaires des seuils de rejet de solides en suspension, causés en particulier par de forts épisodes de précipitations et de ruissellement, et des rejets accidentels d'effluents.

Le Groupe continue à étudier des solutions technologiques nouvelles pour améliorer la qualité des eaux rejetées et en renforcer le suivi.

### GESTION DES DÉCHETS

Imerys traite les minéraux en utilisant principalement des méthodes mécaniques et physiques. De ce fait, les activités du Groupe génèrent des volumes relativement faibles de déchets domestiques et industriels. Néanmoins, le Groupe s'engage à réduire sa production de déchets grâce à la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation afin de renforcer sa contribution à la réalisation de l'ODD 12 (modes de consommation et de production durables).

Les stériles minéraux, tels que les matériaux de découverte et les stériles miniers internes (résidus, matériaux non conformes, etc.) sont en général stockés sur ou près des zones de production dans les carrières. Ils sont aussi souvent utilisés lors des travaux de remblayage ou de réhabilitation d'un site en fin d'exploitation. Par conséquent, ces matériaux ne sont pas considérés comme des déchets.

L'engagement d'Imerys en faveur d'une gestion raisonnée des ressources minérales, les améliorations technologiques et le développement de nouvelles applications rendent possible la transformation de matériaux jusque-là considérés comme déchets et/ou inutilisables en ressources commercialisables. Les produits ReMined™ d'Imerys, par exemple, issus du marbre blanc calcique, sont certifiés 100 % "matériaux recyclés préconsommation" et éligibles aux diverses certifications pour bâtiments écologiques aux États-Unis (programme LEED®, National Green Building Standard, NSF/ANSI 140 par exemple).

### PRODUCTION ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>
<b>Total des déchets industriels (tonnes), dont :</b>	<b>122 182</b>	<b>20 891</b>	<b>152 900</b>
Déchets industriels dangereux non recyclés	1 878	545	3 315
Déchets industriels dangereux recyclés	1 380	118	1 818
Déchets industriels non dangereux non recyclés	80 876	16 252	90 505
Déchets industriels non dangereux recyclés	38 049	3 976	57 262
<b>Production de déchets industriels/chiffre d'affaires (kg/€)</b>	<b>0,03</b>	<b>0,02</b>	<b>0,04</b>

(1) Le total des déchets industriels en 2021 liés aux activités abandonnées représente 13 273 tonnes.

Les activités du Groupe ont généré 122 kt de déchets industriels en 2022, dont 97 % de déchets non dangereux. La diminution de la production de déchets par rapport à 2021 est principalement due à une baisse de la production. De plus, l'adoption de nouveaux indicateurs de reporting a permis de mieux recenser et distinguer les déchets industriels des déchets minéraux générés par l'activité des usines et des mines.

Le taux de production de déchets industriels rapporté au chiffre d'affaires était de 0,03 kg/euros en 2022. La quantité de déchets se maintient à un niveau relativement bas depuis plusieurs années. Le faible volume de déchets dangereux générés par la plupart des activités d'Imerys est principalement constitué d'additifs chimiques, d'huiles résiduelles et de déchets d'emballages associés.

Imerys s'engage à sensibiliser à l'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la réduction des déchets organiques. Toutefois, cet impact n'est pas matériel à l'échelle du Groupe. En France, Imerys emploie environ 2 033 personnes sur 30 sites. La plupart d'entre eux disposent d'espaces

dédiés aux pauses et aux repas, mais la majorité ne propose pas de service de restauration collective. Seuls quelques sites importants sont dotés de tels services, assurés par des prestataires externes, et les déchets produits dans ce cadre ne font pas l'objet d'un suivi. De même, les activités du Groupe n'ont pas d'impact sur le bien-être animal ni sur l'approvisionnement alimentaire responsable, équitable et durable. Ainsi, ces sujets ne sont pas traités dans le *présent document*.

### GESTION DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Plusieurs procédés de transformation des minéraux font appel à la calcination, qui émet de l'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) et du dioxyde de soufre (SO<sub>x</sub>). La méthodologie d'estimation des émissions du Groupe est décrite dans un protocole spécifique de reporting de l'énergie, des émissions et de la production.

√ Pour plus d'informations sur les méthodologies de reporting du Groupe en matière de développement durable, voir le chapitre 7 du présent document.

## ÉMISSIONS DE SO<sub>x</sub> ET NO<sub>x</sub> DU GROUPE

(en tonnes)	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	2 566	253	3 243
<b>Émissions de dioxyde de soufre/chiffre d'affaires (tonne/million d'euros)</b>	<b>0,60</b>	<b>0,26</b>	<b>0,88</b>
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	6 444	257	5 603
<b>Émissions d'oxyde d'azote/chiffre d'affaires (tonne/million d'euros)</b>	<b>1,51</b>	<b>0,26</b>	<b>1,53</b>

(1) 2021 : les totaux de SO<sub>x</sub> et NO<sub>x</sub> liés aux activités abandonnées ont représenté respectivement 111 et 194 tonnes.

En 2022, du fait d'ajustements mineurs sur la méthodologie de calcul mise en place dans l'outil de reporting, les émissions totales de SO<sub>x</sub> et NO<sub>x</sub> 2021 ont été retraitées, expliquant ainsi le léger écart avec les émissions totales reportées en 2021.

Les émissions de SO<sub>x</sub> et de NO<sub>x</sub> du Groupe sont principalement calculées à partir de la consommation de carburant et, de fait, dépendent fortement de l'évolution du mix énergétique. Par rapport à 2021, cette évolution a provoqué une augmentation du taux de NO<sub>x</sub> à la fin de l'année 2022 et une diminution du taux de SO<sub>x</sub>. Le Groupe poursuit ses efforts pour réduire les émissions de SO<sub>x</sub> et de NO<sub>x</sub> liées à ses activités en apportant des améliorations technologiques et en réalisant des investissements.

### 6.1.2 OPTIMISATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le savoir-faire technologique d'Imerys, leader mondial des minéraux industriels, lui confère une excellente position pour améliorer le rendement de ses ressources minérales. Parallèlement, le réseau commercial du Groupe et sa force d'innovation maximisent la valeur et la capacité de production et optimisent l'utilisation efficace des ressources à travers le monde, contribuant ainsi à l'ODD 12 (modes de consommation et de production durables). Imerys améliore en permanence ses procédés de production en analysant les impacts environnementaux liés à ses opérations et en explorant des options permettant de renforcer l'économie circulaire.

### OPTIMISATION DES RESSOURCES MINÉRALES

La raison d'être d'Imerys est de mettre en place et de pérenniser une gestion efficace des ressources minérales, régie par plusieurs politiques, procédures et protocoles de planification des activités minières et des ressources, régulièrement mis à jour. Chaque site minier doit disposer d'un plan de vie de la mine (*Life of Mine*, LOM) et élaborer un plan minier détaillé à cinq ans, ce qui permet de maximiser l'utilisation efficace des ressources minérales.

En 2019, le Groupe a actualisé les matrices de maturité utilisées pour l'audit des actifs minéraux. Ces matrices portent désormais sur les "ressources minérales" et les "réserves minérales" et sont utilisées pour réaliser l'audit des sites sur un cycle de trois à cinq ans. Comme les autres matrices du programme "I-Cube", celles-ci ont pour but de favoriser

l'amélioration continue et l'élaboration de plans d'action. Les rapports sur les ressources minérales et les réserves minérales sont conformes au *Standard for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Mineral Reserves*, le code de reporting du PERC <sup>(1)</sup> comme indiqué au *chapitre 7 du présent document*. Imerys adhère à la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers <sup>(2)</sup>. Le Groupe a ainsi adapté ses règles internes et améliore constamment ses opérations pour s'y conformer.

Le Groupe s'engage à contribuer à l'économie circulaire en favorisant la récupération des ressources (*Resource Recovery*) telle que définie par l'OCDE <sup>(3)</sup> dans ses modèles économiques de l'économie circulaire. Imerys contribue à la récupération des ressources en trouvant de nouveaux usages des déchets minéraux par une autre industrie afin d'éviter leur gaspillage, en fournissant des matières secondaires à d'autres secteurs ou clients et en valorisant les produits issus des flux de déchets minéraux. En outre, le Groupe continue de rechercher d'autres possibilités sur les différents marchés où il est en mesure d'introduire ces matières premières récupérées pour qu'elles se substituent à des matières vierges entrant dans la fabrication de solutions existantes, constituant un modèle d'approvisionnement qui contribue à l'économie circulaire.

Des possibilités d'optimisation de la consommation des ressources minérales sont régulièrement mises en évidence à l'occasion du déploiement du programme "I-Cube" et dans le cadre d'autres initiatives, notamment le SD Challenge. Imerys cherche en permanence à concevoir des moyens de créer une chaîne de valeur plus durable et circulaire, tout en continuant à proposer à ses clients des produits finaux à haute performance. Cette démarche est par exemple illustrée par quatre sites du Royaume-Uni qui ont pu récupérer une quantité estimée à 1,2 kt/an en appliquant des techniques de gestion de la récupération des poussières et de l'argile. Autre exemple, le processus de valorisation de la récupération du mica mis au point à Kings Mountain (États-Unis), qui a fait passer la récupération du mica de 66 % en 2014 à 84 % en 2020. Des projets similaires sont également à l'étude puis en phase de développement dans d'autres domaines au sein du Groupe.

(1) Le Pan-European Reserves & Resources Reporting Committee (PERC) est l'organisation responsable de l'établissement de normes pour la publication des résultats de l'exploration, de l'état des ressources minérales et des réserves minérales par les sociétés cotées sur les marchés européens.

(2) Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les Principes pour l'investissement responsable (PRI) et le Conseil international des mines et métaux (ICMM) ont instauré la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers dans le cadre de la Revue mondiale des résidus miniers.

(3) OECD Business Models for the Circular Economy Opportunities and Challenges for Policy. <https://www.oecd.org/environment/businessmodels-for-the-circular-economy-g2g9dd62-en.htm>.

Le secteur des minéraux industriels travaille en partenariat avec les secteurs en aval sur des procédés visant à accroître les possibilités de recyclage. En 2018, IMA-Europe a publié un rapport intitulé “*Recycling Industrial Minerals*”, qui analysait les données publiques sur le recyclage du verre, du plastique, du béton et du papier, et concluait qu’au total, 40 à 50 % de tous les minéraux consommés en Europe étaient recyclés <sup>(1)</sup>. Bien que les taux de recyclage des minéraux industriels soient relativement élevés, Imerys poursuit ses recherches pour déceler des possibilités de recyclage et évaluer des solutions dans le domaine de l’économie circulaire, car le Groupe est conscient de la nécessité mondiale de produire moins, pour plus longtemps et plus intelligemment.

✓ Pour plus d’informations sur les réserves et ressources minérales, voir le chapitre 7 du présent document.

✓ Pour plus d’informations sur le programme “I-Cube”, voir le chapitre 1, point 1.1.2 du présent document.

## GESTION DE L’EAU

Le Groupe s’engage à assurer une gestion efficace de l’eau et à limiter l’impact de ses activités sur la quantité et la qualité des ressources hydriques.

Imerys est engagé dans une démarche d’amélioration continue de la gestion et du reporting de l’eau en s’appuyant sur des normes internationales de référence. Les prélèvements d’eau comprennent les “prélèvements d’eau opérationnels”, à savoir l’eau qui alimente la distribution des eaux pour le fonctionnement des opérations, et “d’autres eaux gérées”, à savoir celles qui font l’objet d’une gestion active sans être destinées à répondre à la demande d’eau opérationnelle. Les “autres eaux gérées” comprennent, par exemple, l’eau pompée des fosses pour permettre les travaux d’extraction. Cette eau n’est pas utilisée pour les activités d’Imerys et à terme fera l’objet d’un reporting distinct de celui des prélèvements opérationnels. Les prélèvements d’eau opérationnels peuvent provenir de diverses sources, notamment des eaux souterraines, des eaux de surface et des eaux achetées à des fournisseurs.

## PRÉLÈVEMENTS D’EAU DU GROUPE

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>
Total des prélèvements d’eau (en millions de mètres cubes)	68,13	0,64	56,97
Total des prélèvements d’eau opérationnels (en millions de mètres cubes)	45,32	0,32	
Eau prélevée dans les eaux souterraines	40 %	40 %	45 %
Eau provenant de fournisseurs	8 %	27 %	7 %
Eau prélevée dans les eaux de surface	36 %	33 %	43 %
Eau provenant d’autres sources <sup>(2)</sup>	16 %	0 %	5 %
Prélèvements d’eau/chiffre d’affaires (litres/€)	15,91	0,65	15,55

(1) Les prélèvements totaux d’eau 2021 liés aux activités abandonnées représentent 0,28 million de mètres cubes.

(2) Eau provenant de sources autres que les fournisseurs d’eau, les eaux souterraines ou les eaux de surface (c’est-à-dire la collecte d’eau de pluie ou l’eau obtenue auprès des clients).

Dans le cadre de l’amélioration continue de son reporting sur les prélèvements d’eau, Imerys a introduit de nouvelles définitions dans ses exigences de reporting interne en 2022. De fait, les différences entre le total des prélèvements d’eau en 2021 et 2022 sont en partie liées au changement de définitions, ce qui complique la comparaison avec les années précédentes.

Les dix sites du Groupe les plus consommateurs d’eau représentent environ 53 % du total des prélèvements opérationnels annuels. Ces sites ont mis en place des plans spécifiques pour la gestion de l’eau, qui décrivent les modalités actuelles d’utilisation de l’eau et fournissent l’analyse du bilan hydrique, la comptabilité de l’eau, l’évaluation des risques, ainsi qu’un plan d’action pertinent pour gérer les enjeux majeurs dans ce domaine.

En 2021, Imerys a eu recours à l’indicateur de base du stress hydrique du *World Resources Institute* (WRI) dans le cadre du *Water Risk Filter* (WRF), afin d’évaluer son exposition actuelle au stress hydrique. L’indicateur de base du WRI mesure le rapport entre le total annuel des prélèvements d’eau et le total annuel de l’approvisionnement renouvelable en eau disponible,

en prenant en compte la consommation en amont. Cette évaluation initiale a permis d’identifier 65 sites qui présentent un risque lié au stress hydrique de nature élevée ou très élevée. Ces sites se situent sur la côte ouest du continent américain, en Afrique du Sud, en Inde et autour du bassin méditerranéen. Parmi eux, 11 sites ont une consommation (usage ou prélèvement) d’eau modérée (> 100 000 m<sup>3</sup>) à élevée (> 1 million de m<sup>3</sup>). Ces sites ont été définis comme des sites prioritaires dans l’effort de réduction de la consommation d’eau.

Imerys fait également état de la quantité d’eau recyclée par ses activités, recyclage qui permet de réduire les volumes d’eau prélevée dans le milieu naturel, et donc de limiter l’impact hydrique. Le Groupe travaille actuellement sur l’identification de méthodes innovantes pour réduire ses prélèvements. À titre d’exemple, Imerys a lancé en 2022 un concours interne auquel plus de 40 sites ont participé. Son but : répertorier les bonnes pratiques en matière de recyclage, de conservation et de gestion de l’eau. Le gagnant, situé dans le Zhejiang, a mis en œuvre un projet permettant de réduire de 50 % ses prélèvements d’eau en mettant en place un processus de recyclage.

(1) Le rapport “*Recycling Industrial Minerals*” d’IMA Europe rassemble les données publiques sur les taux de recyclage des principaux produits et applications utilisant les minéraux comme matières premières.

## RECYCLAGE DE L'EAU PAR LE GROUPE

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(3)</sup>
Volume total d'eau recyclée <sup>(1)</sup> (en millions de mètres cubes)	40,39	0,04	37,81
Nombre de sites déclarant procéder au recyclage de l'eau	54	7	60
Taux d'eau recyclée <sup>(2)</sup>	0,47	0,11	0,40

(1) Les "eaux recyclées" selon le protocole de reporting environnemental du Groupe sont définies comme les eaux utilisées ou les eaux usées qui sont réintroduites dans le procédé ou réutilisées à d'autres fins.

(2) Taux d'eau recyclée : eau recyclée totale/(eau prélevée totale + eau recyclée totale).

(3) 2021 L'eau totale recyclée liée aux activités abandonnées représente 0,06 million de mètres cubes.

### 6.1.3 BIODIVERSITÉ ET RÉHABILITATION DES SITES

La question des impacts sur le monde vivant d'une carrière se pose tout au long de son cycle de vie, que ce soit pour le choix du site, son exploitation, sa réhabilitation ou les usages ultérieurs des terrains après réhabilitation. Les activités d'Imerys ont des impacts directs et indirects sur la biodiversité et il incombe au Groupe de mener ses opérations sans perte nette de biodiversité. Conscient de cette responsabilité, Imerys s'est engagé depuis plusieurs années à préserver la biodiversité. Face à la menace mondiale grave qui pèse sur la biodiversité, Imerys s'emploie à mieux structurer et harmoniser sa démarche afin de poursuivre la mobilisation du Groupe et de ses équipes autour de cet enjeu majeur. Imerys met ainsi en œuvre son programme dédié à la biodiversité pour continuer à contribuer à l'ODD 15 (préservé et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité).

L'enjeu de la réhabilitation est pleinement intégré au plan de vie de la mine (LOM) de chaque carrière d'Imerys et pris en considération tout au long de l'exploitation et jusqu'à la fermeture de la mine. Le plan de réhabilitation commence dès la phase initiale des projets miniers, car c'est un élément de l'étude d'impact environnemental des activités prévues du site. Étant donné que la plupart des pays fixent le cadre réglementaire de la préparation, de la soumission, de la consultation et de l'approbation des études d'impact environnemental pour les permis d'exploitation de ressources, les plans de réhabilitation sont souvent publiés dans le cadre d'un processus de consultation publique avant l'approbation finale.

À partir de 2017, le Groupe a entamé une nouvelle évaluation des enjeux de biodiversité liés à ses activités, en collaboration avec les principales parties prenantes et en appliquant la méthode EBEvie <sup>(1)</sup>. Cette évaluation a débouché sur un programme conçu pour relever les défis ainsi identifiés. Pour soutenir le développement et la mise en œuvre du programme, Imerys a noué un partenariat scientifique de trois ans (2018-2021) avec l'UAR Patrimoine Naturel <sup>(2)</sup>, une structure

française qui réunit le Muséum national d'histoire naturelle, l'Office français pour la biodiversité et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). En outre, Imerys s'est engagé dans l'initiative act4nature <sup>(3)</sup> lancée par Entreprises pour l'Environnement (EpE) <sup>(4)</sup> et d'autres partenaires dans le but de mobiliser les entreprises en faveur de la protection de la biodiversité. **L'objectif à moyen terme était d'atteindre tous les objectifs du Groupe définis dans le cadre de l'engagement act4nature et de renouveler ces engagements pour un cycle à moyen terme supplémentaire à la fin 2021.** Tandis que 93 % des objectifs avaient déjà été réalisés fin 2020, Imerys a renforcé son engagement auprès d'act4nature international en participant à l'initiative pour une seconde phase (2021-2024). De même, le Groupe a atteint 100 % des objectifs définis en 2018 dans le cadre de son partenariat scientifique avec PatriNat, qui fut également renouvelé pour un nouveau cycle de trois ans (2021-2024). **Un objectif supplémentaire sur un an a été fixé pour 2022, afin que 100 % des sites du Groupe dotés de carrières ou de mines aient défini un Plan d'action biodiversité conforme aux exigences du protocole biodiversité du Groupe.** Pendant toute l'année 2022 et au-delà, Imerys a continué d'œuvrer au respect de ses engagements auprès d'act4nature international et, fin 2022, 65 % des objectifs pour 2024 ont déjà été réalisés et 93 % des sites du Groupe ont défini leur Plan d'action biodiversité.

Les membres partenaires d'act4nature international ont défini dix engagements communs pour inciter les entreprises à tenir compte de la biodiversité dans leur stratégie. Imerys a renouvelé son adhésion à ces objectifs communs et articulé son propre programme pour les traduire en engagements spécifiques au Groupe, qui furent élaborés en tenant compte de son propre impact sur la biodiversité. Ils sont structurés par quatre piliers : expertise scientifique et stratégie environnementale, lutte contre les causes de perte de biodiversité, recherche et développement et implication de nos parties prenantes.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme ont permis à Imerys d'améliorer ses connaissances techniques et scientifiques sur la biodiversité et d'initier des actions ciblées pour progresser dans chacun de ces engagements. Un résumé des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative act4nature pendant la période 2021-2024 suit ci-dessous.

(1) EBEvie est un outil d'évaluation des interdépendances entre les entreprises et la biodiversité, développé par le ministère français de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

(2) <http://www.patriinat.fr/fr/ums-patrimoine-naturel-346>.

(3) Act4nature est une initiative lancée par EpE ("Entreprises pour l'Environnement") et différents partenaires, dans le but de mobiliser les entreprises en faveur de la protection, la promotion et la restauration de la biodiversité.

(4) Entreprises pour l'Environnement (EpE) est un forum qui rassemble près de 40 grandes entreprises françaises et internationales de tous secteurs de l'économie pour mieux intégrer l'environnement dans leurs stratégies et leur gestion quotidienne. <http://www.ep-e-asso.org/en/>.

## AMÉLIORER CONSTAMMENT LA STRATÉGIE ET L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE D'IMERYS EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Conformément aux engagements pris et afin de poursuivre l'inscription des enjeux de biodiversité dans les activités du Groupe, le Comité Développement Durable assure la supervision formelle des performances d'Imerys en matière de biodiversité, dont les progrès font l'objet d'un examen trimestriel. En outre, un Comité de pilotage spécifique constitué de membres d'Imerys et de PatriNat a été créé, ce Comité se réunit deux fois par an pour suivre l'état d'avancement du programme et définir les actions à entreprendre pour atteindre les objectifs du Groupe.

À la diversité des activités et des implantations géographiques d'Imerys correspondent des contextes et des niveaux de maturité écologiques et réglementaires très différents selon les sites. Imerys et PatriNat collaborent pour développer des outils clés qui permettront d'évaluer, d'intégrer et d'assurer le suivi de la gestion opérationnelle de la biodiversité dans les carrières et les usines. En 2021, le Groupe a entamé le déploiement d'un nouveau protocole environnemental pour encadrer la gestion de la biodiversité dans ses différents sites. Ce protocole énonce différentes prescriptions relatives au système de gestion pour prendre en compte l'ensemble des impacts des activités du Groupe sur les habitats naturels, la faune et la flore, dans tous ses sites et à tous les stades du cycle de vie d'une usine ou d'une mine, l'objectif visé in fine étant l'absence de perte nette de biodiversité.

Imerys et PatriNat ont développé conjointement un guide interne décrivant les actions à mettre en œuvre pour assurer la protection de la biodiversité tout au long du cycle de vie des carrières. Pour compléter ce protocole et son guide de mise en œuvre, Imerys a conçu une matrice de maturité afin d'accompagner les sites dans l'analyse de leurs performances en matière de biodiversité. Cette matrice permet ainsi aux sites d'aller au-delà des exigences internes et de mettre en œuvre des actions d'amélioration.

Pour mieux évaluer l'impact de ses activités, Imerys, avec le support scientifique de PatriNat a réalisé une évaluation de son empreinte biodiversité (*Corporate Biodiversity Footprint*) à l'échelle du Groupe et sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (Scopes 1, 2 et 3). Les résultats de cette première évaluation indiquent que le principal impact des activités d'Imerys concerne l'occupation des sols.

## LUTTER CONTRE LES PRINCIPALES CAUSES DE PERTE DE BIODIVERSITÉ

Les cinq causes de perte de biodiversité sont : la perte et la dégradation des habitats, la surexploitation des espèces, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes (EEE). L'engagement d'Imerys est de réduire son impact sur les principales causes de perte de biodiversité.

La réduction de l'impact du Groupe sur la **perte d'habitats** commence par la connaissance de la sensibilité des sites vis-à-vis de leur localisation. Le point de départ de la feuille de route du Groupe est de cartographier les enjeux de biodiversité propres aux activités d'Imerys. Depuis 2019, Imerys recueille des données sur ses sites en France pour évaluer les enjeux écologiques de valorisation de la faune et de la flore locales. Imerys a achevé la cartographie de sensibilité de l'ensemble des carrières du Groupe à l'aide de la base de données

mondiale sur les aires protégées (WDPA) <sup>(1)</sup>. En 2022, cette cartographie a été mise à jour et étendue pour couvrir tous les sites du Groupe, y compris les usines.

Par ailleurs, PatriNat a développé un outil multicritères pour évaluer la sensibilité des sites d'extraction français d'Imerys à l'échelle nationale. Cet outil nommé "Cartographie des potentiels écologiques" (CARPO) a été déployé sur les sites français, et appuiera le développement d'un outil multicritères à portée internationale.

L'adoption et l'expérimentation de différents indicateurs de biodiversité sont essentielles pour Imerys. Ces indicateurs sont nécessaires pour mesurer l'état de la biodiversité et pour appuyer le déploiement des Plans d'action biodiversité. Des essais ont été lancés avec les outils "IQE" (Indicateur de qualité écologique) et "BIRS" (*Biodiversity indicator and reporting system*), qui seront testés sur d'autres sites dans le monde en 2023.

La démarche du Groupe en matière de protection de la biodiversité repose sur la séquence ERC <sup>(2)</sup>, qui est une analyse en plusieurs étapes visant à éviter les pertes nettes de biodiversité, gérer les impacts sur la biodiversité et prévenir les risques (éviter ou prévenir, réduire, réhabiliter, compenser). De nombreuses formations ont eu lieu pour sensibiliser le personnel à cette hiérarchie, en particulier auprès des équipes responsables de l'Exploitation minière et de la Planification des ressources.

Le principal impact du Groupe concerne la perte et la dégradation des habitats, qu'Imerys cherche à réduire par la réhabilitation progressive lorsque cela est possible. Cette action est intégrée au protocole sur la biodiversité, avec un suivi spécifique consolidé au niveau du Groupe pour une gestion efficace des surfaces de réhabilitation.

Le Groupe continue d'intégrer des mesures de prévention et de contrôle des **espèces exotiques envahissantes** (EEE) et privilégie les espèces locales pour la végétalisation. De plus, Imerys œuvre à la réduction des **intrants chimiques** en vue d'une politique "zéro pesticide" sur ses espaces verts. La gestion des EEE ainsi que les efforts de réduction des intrants chimiques sont intégrés aux protocoles, aux guides et à la matrice de maturité du SME décrits plus haut.

## INITIER ET CONDUIRE DES TRAVAUX DE RECHERCHE SUR LA BIODIVERSITÉ ET SA PRÉSERVATION

Les travaux de recherche et développement sont essentiels pour lutter contre les menaces qui pèsent sur la biodiversité dans le monde et Imerys s'engage pour contribuer à ces travaux. Le Groupe a désigné plusieurs sites pilotes dans différents contextes biogéographiques et réglementaires pour y déployer des projets à long terme visant à apporter une solution aux enjeux liés à la biodiversité. Des projets sont actuellement en cours au Brésil, en Grèce et en France. **Symbiosis** est un projet international qui réunit des experts scientifiques, dont l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et des universités locales aux côtés d'Imerys. développer des "solutions basées sur la nature" capables d'améliorer la propriété des sols et la revégétalisation des zones de réhabilitation en utilisant des microbes symbiotiques.

(1) La base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA) est le plus large ensemble de données sur les aires terrestres et marines protégées dans le monde. Elle est le fruit d'un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

(2) La hiérarchie des mesures d'atténuation est une approche scientifique très répandue qui vise à limiter les impacts négatifs sur la biodiversité au moyen d'une méthodologie en plusieurs étapes : éviter, réduire réhabiliter et, in fine, compenser l'impact.

PatriNat a également déployé **ECOVAL** (“Évaluation de l'équivalence écologique”) sur différents sites pilotes. Cet outil d'analyse vise à comparer d'une part les pertes de biodiversité sur le site impacté et d'autre part les gains de biodiversité dans la zone de compensation liée à l'impact. Il permet à Imerys d'évaluer l'équivalence écologique et l'efficacité des opérations écologiques.

**Une stratégie d'atténuation territoriale** a été définie pour un site en France avec le soutien de PatriNat et est actuellement mise en œuvre. Ce projet a pour but d'intégrer la séquence ERC à chaque étape du cycle de vie de la mine et à l'échelle d'un territoire, en collaboration avec un réseau de parties prenantes.

## SENSIBILISER, FORMER ET IMPLIQUER LES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES

Imerys a mené différentes actions avec des acteurs internes et externes pour mieux sensibiliser aux enjeux de la biodiversité. Le Groupe a réalisé une vidéo pédagogique destinée au personnel pour présenter le programme en détail et les sensibiliser aux enjeux de la diversité. Une communauté environnementale a été créée en interne et le Groupe a organisé des séances éducatives sur la biodiversité auprès des salariés pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques et des connaissances dans l'ensemble du Groupe.

Dans le cadre de l'objectif “zéro perte nette de biodiversité” et de prévention des impacts négatifs qu'il s'est fixé, le Groupe continue de former son personnel à l'application de la séquence ERC pour la préservation de la biodiversité, notamment grâce à un module en ligne. Cette formation, obligatoire pour tous les cadres dirigeants ainsi que pour certaines équipes fonctionnelles et opérationnelles, a aussi été ouverte à tous les autres salariés. À fin 2022, plus de 600 salariés avaient suivi ce module de formation, dont le principal objectif est de faire comprendre l'impact des activités d'Imerys sur la biodiversité et d'informer sur la stratégie et les actions mises en œuvre.

En 2021, un atelier interactif “Préserver notre planète” consacré à la biodiversité a été organisé dans tous les sites, bureaux et laboratoires du Groupe. Les participants ont pris part à des ateliers consacrés aux causes de destruction de la biodiversité, rythmés par des séances de travail collaboratives pour définir des actions et des solutions permettant de réduire les impacts potentiels. Imerys continue en outre à participer à de nombreux forums externes dédiés à la biodiversité avec d'autres acteurs industriels et associations, dont, en 2021, le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la Conservation de la nature (IUCN).

PatriNat soutient Imerys dans la création et la conduite de formations pour les salariés et les parties prenantes d'Imerys. En 2022, les conférences et les ateliers ont porté sur la gestion dynamique de la biodiversité dans les carrières en activité et la conception de Plans d'action pour la biodiversité.

Parallèlement au déploiement de la feuille de route du Groupe sur la biodiversité, les sites d'Imerys ont continué de lancer des initiatives locales dans ce domaine et à promouvoir des projets de réhabilitation innovants, pendant et après l'exploitation. En 2022, le nombre d'initiatives en faveur de la biodiversité soumises au SD challenge a continué de croître pour atteindre 37 candidatures, contre 27 en 2021.

En outre, à la suite des différentes études menées en liaison avec divers partenaires sur des sites Imerys, 2 351 données sur la biodiversité ont été publiées dans l'Inventaire national du patrimoine naturel <sup>(1)</sup> et dans le global biodiversity information facility (GBIF), contribuant à la diffusion de l'information sur la biodiversité.

√ Pour plus d'informations sur les engagements d'Imerys pour la période 2021-2024 dans le cadre d'act4nature international, voir [www.imerys.com](http://www.imerys.com).

## 6.2 CHANGEMENT CLIMATIQUE

### L'engagement Imerys

Réduire les effets du changement climatique en mettant en œuvre une stratégie à long terme de lutte contre le changement climatique pour soutenir les engagements internationaux et les objectifs mondiaux

Contribution aux ODD	Objectif du Groupe	Performance 2022	Cible 2022	Cible 2023	Cible 2025	Cible 2030
 <b>Stratégie de lutte contre le changement climatique</b>	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 et 2 du Groupe de 36 % par rapport au chiffre d'affaires (tCO <sub>2</sub> e/M€) d'ici 2030 en comparaison avec l'année de référence 2018 <sup>(1)</sup>	- 31 %	-	-	- 23 %	- 36 %
	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 et 2 du Groupe (tCO <sub>2</sub> e) de 42 % d'ici à fin 2030 en comparaison avec l'année de référence 2021, selon une trajectoire “1,5 °C”	Nouveau	-	-	-	- 42 %
	Inciter nos fournisseurs (par poste de dépenses) à se fixer des objectifs “basés sur la science”	49 %	-	71 %	-	-

(1) Conformément à la politique de recalcul des GES du Groupe, le changement de périmètre dû aux activités cessées en 2022 n'a pas déclenché le recalcul de l'année de référence 2018.

Imerys est conscient que le changement climatique est un défi mondial, urgent et systémique pour la planète. En 2017, à l'occasion du *One Planet Summit*, Imerys a signé le *French Business Climate Pledge* <sup>(2)</sup> auquel il continue d'adhérer sans réserve en 2021. Par cet engagement, Imerys affirme

publiquement sa volonté de contribuer aux efforts collectifs, d'établir une feuille de route compatible avec les objectifs internationaux formulés dans l'Accord de Paris et d'œuvrer à la réalisation de l'ODD 13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre le changement climatique et ses répercussions).

(1) L'INPN est le système d'information de référence pour les données sur la Nature. <https://inpn.mnhn.fr/accueil/donnees-referentiels>.

(2) Le *French Business Climate Pledge* est l'engagement public d'entreprises françaises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2017, Imerys a fait de la lutte contre le changement climatique un axe prioritaire de son programme *SustainAgility*. Des groupes de travail transversaux ont réalisé des évaluations complètes en la matière, mesuré les risques et les opportunités, défini les KPI et objectifs pertinents et recensé des leviers concrets de réduction du carbone dans le contexte d'une stratégie à long terme de lutte contre le changement climatique. Cette stratégie englobe tous les domaines : organisation, équipements, méthodes, technologie, achats, transports et énergies renouvelables. Le Groupe a défini tous ses objectifs de réduction d'émissions de Scope 1 <sup>(1)</sup>, 2 <sup>(2)</sup> et 3 <sup>(3)</sup>, tous approuvés par la SBTi en 2019. Récemment, le Groupe a révisé ses objectifs de Scope 1 et 2 à la hausse et les a de nouveau soumis pour approbation afin de s'aligner sur une trajectoire plus ambitieuse de 1,5 °C. La validation par la SBTi est attendue pour la mi-2023.

Le Groupe a harmonisé ses normes de publication 2022 avec les Recommandations du TCFD <sup>(4)</sup>. Depuis 14 ans, Imerys participe au *Carbon Disclosure Project* (CDP) <sup>(5)</sup>. Le score de performance CDP du Groupe pour 2022 s'établit au niveau B, soit le deuxième niveau le plus élevé qui correspond à une gestion concrète et systématique des questions climatiques. Le rapport complet d'Imerys sur le climat, établi dans le cadre du CDP, est accessible au public.

✓ *Pour plus d'informations sur l'harmonisation des normes de reporting d'Imerys avec le TCFD, voir le chapitre 7 du présent document.*

✓ *Pour plus d'informations sur le reporting d'Imerys en matière de climat, voir le rapport CDP 2022 d'Imerys.*

## 6.2.1 GOUVERNANCE

Dans le cadre de sa mission de promotion de la création de valeur à long terme, le Conseil d'Administration, avec l'appui de ses Comités et de l'Administratrice Référente ESG chargée des questions de développement durable, exerce une supervision spécifique aux risques et opportunités climatiques. La stratégie climatique du Groupe est examinée et validée par le Conseil d'Administration, et les progrès réalisés par rapport aux objectifs sont analysés lors des bilans d'étape réguliers qu'il effectue sur les questions ESG. Le Comité d'Audit exerce lui aussi une forme de supervision des risques climatiques à travers la revue de l'exercice de cartographie des risques du Groupe.

À la supervision du Conseil d'Administration s'ajoutent les apports du Directeur Général, du Comité Exécutif et du Comité Développement Durable, qui est dirigé par la Directrice

Développement Durable. Cette dernière a pour mission, entre autres, de fixer le niveau d'engagement du Groupe, d'initier et de passer en revue l'analyse des risques et opportunités climatiques, de piloter le développement de la stratégie changement climatique et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre. Sous sa responsabilité, le Vice-président chargé du Climat et de la Gestion durable du portefeuille, dirige les groupes de travail sur le changement climatique et contribue à l'évaluation et à la mise en œuvre des objectifs, des plans d'action et des résultats en matière de climat. La supervision des risques et opportunités climatiques est *in fine* exercée conjointement par chacun des membres du Comité Exécutif dans son périmètre respectif, à savoir par le Directeur Financier, qui inscrit les risques et opportunités climatiques dans la planification et la surveillance financières du Groupe, le Directeur Industriel, qui inscrit les questions climatiques dans les opérations et processus d'achat, et les différents Directeurs gérant les risques et opportunités dans leurs domaines d'activité respectifs.

Pour soutenir l'ambition de décarbonation partagée du Groupe, la rémunération variable annuelle du Directeur Général du Groupe et l'octroi d'actions à long terme sont liées aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe. De même, le Comité Exécutif du Groupe, les cadres dirigeants et de nombreux responsables fonctionnels et opérationnels ont une rémunération variable annuelle liée aux KPI de réduction des émissions de GES.

✓ *Pour plus d'informations sur la rémunération des dirigeants, voir chapitre 4, point 4.3 du Document d'Enregistrement Universel.*

## 6.2.2 STRATÉGIE

Les principaux risques liés au climat qui ont été identifiés correspondent à des risques de transition liés aux exigences réglementaires actuelles ou envisagées, à l'augmentation des taxes ou des quotas de carbone ou des coûts de l'énergie et des matières premières sur le marché, ainsi qu'à l'évolution des préférences des clients, qui peut conduire à la substitution de produits et de services existants par des options à plus faibles émissions et/ou déboucher sur des opportunités pour de nouveaux produits et services. Le Groupe est par ailleurs exposé à des risques physiques liés au changement climatique. La nature et le niveau de chaque risque déterminent un mode de gestion particulier : atténuer, transférer, accepter le risque, s'y adapter ou le maîtriser. Ces risques et opportunités matériels, leurs impacts potentiels ainsi que leur mode d'inscription dans la stratégie économique et la planification financière font l'objet des points suivants.

(1) *Scope 1 : émissions directes provenant de sources d'énergie détenues ou contrôlées par le Groupe.*

(2) *Scope 2 : émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée.*

(3) *Scope 3 : toutes les émissions indirectes (non incluses dans le Scope 2) liées à la chaîne de valeur du Groupe, y compris les émissions amont et aval.*

(4) *Les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) font référence en matière de publication d'information claire, comparable et cohérente sur les risques et opportunités représentés par le changement climatique.*

(5) *Le CDP est une organisation mondiale à but non lucratif qui se concentre sur l'impact environnemental en offrant aux entreprises et aux villes une plateforme leur permettant de communiquer des informations sur leur impact climatique.*

## OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES

Principal facteur d'opportunité climatique	Impact des opportunités climatiques et résilience de la stratégie du Groupe
<b>Développement et/ou essor de biens et services à faibles émissions</b>	<p>Les produits et marchés d'Imerys ont fait l'objet d'une évaluation des risques et opportunités climatiques couvrant plus de 80 % du chiffre d'affaires d'Imerys. Cette étude a permis d'identifier et de quantifier les principaux risques et opportunités (hausse des volumes, amélioration des points de vente) qui s'offrent à Imerys dans la perspective d'une économie à bas carbone.</p> <p>Selon les résultats de cette étude, l'essor d'une économie à faible empreinte carbone n'aurait que peu ou pas d'incidence sur la plupart des produits que fabrique Imerys. Certains produits, qui représentent environ 29 % du chiffre d'affaires consolidé, alimentent des marchés porteurs d'opportunités significatives. Les Minéraux de Performance sont riches d'opportunités climatiques significatives pour les produits du Groupe. La montée en puissance d'une économie plus circulaire laisse également entrevoir des opportunités sur différents marchés propices au recyclage d'applications. L'offre d'Imerys à base de graphite et de carbone est tirée par la forte croissance du marché du véhicule électrique. Utilisée essentiellement dans les batteries lithium-ion, elle l'est aussi dans les thermoplastiques qui représentent de formidables opportunités climatiques, associées à d'autres opportunités d'énergie mobile dans le stockage d'électricité et d'énergie. Les ciments d'aluminates de calcium présents dans le portefeuille du Groupe contribuent eux aussi à améliorer la performance énergétique des matériaux de construction dans la phase d'utilisation (durée de vie multipliée par deux ou nécessitant moins de matériaux).</p> <p>La grande diversité des marchés et implantations du Groupe, de même que son organisation centrée sur les clients et les marchés, sont des forces qui permettent de réduire sa dépendance envers des marchés spécifiques et de s'adapter facilement aux évolutions.</p> <p>Imerys a en outre lancé son référentiel d'évaluation <i>SustainAgility Solutions Assessment</i>, décliné dans tous les processus du Groupe et conçu conformément aux lignes directrices fixées par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) pour les référentiels PSA (<i>Portfolio Sustainability Assessments</i>), de façon à mesurer objectivement le caractère durable du portefeuille actuel, à en identifier les impacts environnementaux et sociaux et à poursuivre le pilotage du portefeuille du Groupe vers des solutions faiblement carbonées.</p>
<b>Développement de nouveaux produits ou services via la R&amp;D et l'innovation</b>	<p>En plus des opportunités de développement et d'expansion des biens et services à faibles émissions existants quantifiés ci-dessus, le Groupe a recensé des opportunités liées à l'invention de nouveaux produits au-delà de son portefeuille existant. Ces dernières opportunités, quoi qu'identifiées, n'ont pas encore été quantifiées.</p> <p>Inscrite au cœur de la stratégie du Groupe, l'innovation est un moyen efficace d'appréhender les risques et opportunités représentés par le changement climatique pour ses opérations et son portefeuille. Le référentiel d'évaluation d'Imerys <i>SustainAgility Solutions</i> est intégré au processus d'innovation, ce qui garantit que tous les projets en préparation font l'objet d'un examen approfondi avant approbation, à l'aune de critères environnementaux et notamment climatiques. Le Groupe a atteint l'objectif fixé pour fin 2022, à savoir que 50 % des nouveaux lancements de produits soient approuvés <i>SustainAgility Solutions</i>, c'est-à-dire qu'ils cumulent une contribution sociale et environnementale importante à la chaîne de valeur aval ainsi qu'un impact environnemental faible dans leur phase de production pour une application donnée. Dans ce contexte, innover signifie investir dans les technologies adéquates, développer de nouveaux produits pour répondre à la demande du marché et investir dans des équipements industriels recourant à de nouveaux procédés ou lignes de production. Les experts Science et Technologie (S&amp;T) du Groupe développent des solutions et produits innovants, guidés par l'identification des grandes tendances mondiales et des attentes et besoins des clients, en particulier des solutions permettant d'accompagner la transition vers une économie faiblement carbonée.</p>
<b>Utilisation de processus de production et distribution plus efficaces</b>	<p>Toutes les initiatives ayant trait à l'efficacité énergétique sont pilotées par la fonction Excellence Opérationnelle, par l'intermédiaire du programme I-Nergize destiné à faire des économies d'énergie et à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> sur les sites. Une feuille de route fixant différents types d'actions sur trois ans a été définie à l'issue d'une évaluation de chaque site (68 sites évalués en 2022, soit 79 % de la consommation d'énergie consolidée). I-Nergize comporte également une Académie pour se former aux questions d'énergie et doter les collaborateurs des compétences nécessaires pour épauler les équipes d'évaluation, et le reporting courant des résultats du projet.</p> <p>La possible incidence financière de processus de production et de distribution plus efficaces a été prise en compte comme facteur d'atténuation dans le bilan financier net des risques climatiques de transition liés à l'émergence de contextes réglementaires prévoyant un mécanisme de tarification du carbone, tel que présentés ci-dessous.</p>

## RISQUES CLIMATIQUES

### Risques de transition et principaux facteurs de risques climatiques

#### Impact des risques climatiques et résilience de la stratégie du Groupe

#### Risques industriels et réglementations émergentes comportant un mécanisme de tarification du carbone

En 2021, Imerys considérait que l'incidence financière nette des risques climatiques de transition sur son EBITDA actuel (après prise en compte des mesures industrielles d'atténuation, comme l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergie à faibles émissions, mais avant prise en compte de l'impact positif des initiatives commerciales et marketing et la hausse de la demande de produits et services) se situait entre 15 millions d'euros (dans le scénario tendanciel "politiques actuelles") et 83 millions d'euros (dans le scénario "développement durable"). Cette incidence financière nette se situe donc entre 2 % et 11 % de l'EBITDA actuel du Groupe (2021). Il faut souligner que cette estimation ne tient pas compte d'autres leviers d'atténuation, comme les actions proactives que le Groupe met déjà en œuvre et dont il va accélérer le déploiement, ou l'adaptation de sa stratégie commerciale, dont il est prévu qu'elles compensent ce risque. Cette estimation repose sur les données de 2020 et 2021 et sera actualisée en 2023 pour refléter le nouveau périmètre opérationnel du Groupe et les scénarios les plus récents de l'AIE.

Pour renforcer sa résilience face au changement climatique dans le cadre de sa stratégie, Imerys a défini en 2019 des objectifs de réduction des émissions de Scope 1 et 2 alignés sur une trajectoire de 2 °C, qui ont été validés par la SBTi. Depuis, le Groupe a révisé ses objectifs de Scope 1 et 2 à la hausse et les a de nouveau soumis pour approbation afin de s'aligner sur une trajectoire plus ambitieuse de 1,5 °C. Le Groupe a par ailleurs lancé le programme "I-Nergize" dédié à l'efficacité énergétique. Imerys assure un suivi centralisé pour évaluer son bilan carbone dans le cadre du marché européen des quotas (EU-ETS). Tous les sites relevant de ce marché sont intégrés à I-Nergize. Sur les sites dont les processus sont générateurs de CO<sub>2</sub>, le Groupe étudie les technologies de captage-stockage de CO<sub>2</sub>. Une piste prometteuse à court terme serait de recourir à une technologie éprouvée permettant de convertir du CO<sub>2</sub> en matériaux stables par voie de minéralisation ; une solution à plus long terme serait d'emprisonner pour utiliser et/ou stocker le CO<sub>2</sub>. En outre, le Groupe applique un prix interne du carbone (fixé à 80 euros/tCO<sub>2</sub>e) à tous les projets énergétiques ainsi qu'aux projets d'investissement avec un impact ≈ 1 000 tonnes sur les émissions de CO<sub>2</sub> (pour les projets > 150 000 euros). De même, une évaluation de l'impact CO<sub>2</sub> est intégrée dans toutes les activités de fusion, d'acquisition et de cession du Groupe.

Des détails supplémentaires sur la feuille de route du Groupe pour atteindre les objectifs fixés sont fournis dans ce chapitre.

### Risques physiques et principaux facteurs de risque climatique

#### Impact des risques climatiques et résilience de la stratégie du Groupe

#### Risque physique chronique causé par la modification des régimes de précipitation et la variabilité extrême des régimes climatiques

À l'horizon 2050, les scénarios intermédiaires (RCP 4.5 et RCP 6) ou extrêmes (RCP 8.5) prévoient une augmentation du risque de stress hydrique lié à l'accès aux ressources pour 43 des sites où des risques de stress hydriques avérés ont été cartographiés, tandis que 22 sites supplémentaires pourraient connaître une augmentation des épisodes de sécheresse. Parmi les sites exposés au risque de stress hydrique, seuls onze ont un prélèvement d'eau modéré (> 100 000 m<sup>3</sup>) ou élevé (> 1 million de m<sup>3</sup>). L'impact de ce risque est estimé entre 0 et 4 millions d'euros.

Pour appréhender ce risque, Imerys formule des prescriptions spécifiques pour les sites situés dans les zones exposées au manque d'eau, à savoir la définition d'un plan de gestion de l'eau complet, articulé autour d'une description de l'utilisation d'eau actuelle, un bilan hydrique, une comptabilité hydrique, une évaluation du risque hydrique et une planification des actions pertinentes pour gérer les questions prioritaires en la matière. En outre, différents sites d'Imerys ont mis en œuvre des projets liés au recyclage de l'eau ou à l'efficacité hydrique, dans le cadre du programme d'amélioration continue du Groupe.

#### Risque physique aigu découlant de la gravité et la fréquence accrues des intempéries et catastrophes naturelles, telles que cyclones et inondations

##### Inondations

À l'horizon 2050, dans les scénarios intermédiaires (RCP 4.5 et RCP 6) ou extrêmes (RCP 8.5), les risques d'inondation se renforceront sur les sites du Groupe où il existe déjà. Cette augmentation n'aura toutefois qu'une portée faible à modérée. Le risque actuel de crues fluviales et/ou d'élévation du niveau de la mer concerne 27 sites, avec un potentiel total de pertes estimé à environ 120 millions d'euros. L'évolution anticipée du nombre d'inondations aura une portée importante pour un site situé en Chine.

##### Cyclones

Quinze sites Imerys sont exposés à un risque élevé de cyclones tropicaux. Ils se situent pour la plupart en Asie du Sud-Est et aux États-Unis. En 2050, dans un scénario extrême (RCP 8.5), le nombre de sites à risque reste identique mais le niveau de risque cyclonique augmente, ce qui peut se traduire par un plus fort impact financier. L'impact de ce risque est estimé entre 0 et 2 millions d'euros.

En matière de gestion des risques d'intempéries susceptibles de causer des dégâts matériels et des pertes d'exploitation, un processus spécifique a été mis en place par les départements Assurances et Couverture de risques, avec l'appui d'une compagnie d'assurance renommée pour son expertise dans l'ingénierie de la prévention des sinistres. Le processus intègre une étude sur la vulnérabilité des sites industriels aux intempéries et catastrophes naturelles. Ces sites industriels du Groupe font l'objet d'inspections régulières. À ce programme de prévention des risques vient s'ajouter le travail d'un groupe interdisciplinaire chargé de recenser et hiérarchiser les risques industriels clés et de définir des plans de prévention. En outre, Imerys mène un exercice de planification en matière de continuité des opérations mettant l'accent sur ses actifs les plus importants en termes de contribution à la marge brute du Groupe. Chaque année, trois à cinq sites se prêtent à l'exercice afin de conduire une analyse d'impact qui permet d'identifier et évaluer les effets potentiels d'événements extérieurs sur les opérations. L'exercice prévoit la mise en œuvre de plans de reprise de l'activité.

√ Pour plus d'informations sur l'analyse des risques climatiques d'Imerys selon différents scénarios, voir le rapport CDP 2022 d'Imerys.

En 2021, Imerys a réaffirmé sa confiance dans sa feuille de route vers la décarbonation en corrélant sa stratégie de financement à ses ambitions en matière de développement durable. Imerys est désormais la première entreprise du secteur des minéraux industriels à inscrire dans sa stratégie de financement des obligations indexées sur un objectif de développement durable, à travers une émission d'un montant de 300 millions d'euros. Le Groupe a publié sa stratégie de finance durable dans son document de cadrage financier sur le développement durable (*Sustainability-Linked Financing Framework*). Pour sa première obligation de ce type, Imerys a utilisé son objectif validé par la SBTi d'une baisse de 36 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à son chiffre d'affaires (tCO<sub>2</sub>/M€) comparé à l'année de référence 2018, tout en se fixant un objectif intermédiaire de 22,9 % à atteindre d'ici fin 2025. Le programme de développement durable du Groupe ainsi que les KPI et les plans d'action pour y parvenir ont fait l'objet d'un contrôle minutieux par un auditeur indépendant, Cicero Shades of Green, qui a émis un avis confirmant leur concordance avec les principes applicables aux obligations liées au développement durable (*Sustainability Linked Bond Principles*) élaborés par la *International Capital Market Association* (ICMA).

Les états financiers du Groupe reposent sur un certain nombre d'estimations et de jugements sur l'inventaire et la valeur des actifs et passifs d'Imerys. Dans ce contexte, les risques et opportunités climatiques ont été intégrés aux estimations et jugements au même titre que d'autres enjeux environnementaux, comme indiqué dans la *Note 4 aux états financiers consolidés*.

✓ Pour plus d'informations sur l'obligation 2021 d'Imerys indexée sur un objectif de développement durable, voir [www.imerys.com](http://www.imerys.com).

✓ Pour plus d'informations sur les risques et opportunités climatiques dans la planification financière du Groupe, voir chapitre 6, note 4 : Estimations et jugements du Document d'Enregistrement Universel.

### 6.2.3 GESTION DU RISQUE

En 2021, Imerys a réalisé une analyse de tests de résistance ("stress-test") à l'aune des scénarios tirés du rapport de 2019 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur les Perspectives énergétiques mondiales <sup>(1)</sup>. L'analyse réalisée à partir de ces scénarios couvrait les risques de transition (risques industriels, risques liés au marché et opportunités) ainsi que les risques physiques, qui ont été mis à jour en 2022. Ces études ont permis d'évaluer l'exposition financière du Groupe à trois horizons temporels (2030, 2040 et 2050) et selon les trois scénarios de l'Agence internationale de l'énergie.

- Le scénario Politiques actuelles (RCP 8.5) : maintien de la trajectoire actuelle, sans adoption de nouvelles mesures (> 4 °C).
- Le scénario Politiques annoncées (RCP 4.5 – 6) : analyse, secteur par secteur, des mesures qui ont été prises et/ou annoncées par les différents gouvernements du monde pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques (≈ 3 °C).
- Le scénario Développement durable (RCP 2.6) : trajectoire bien en deçà de 2 °C, conduisant aux résultats visés par l'Accord de Paris (< 1,5 °C).

(1) L'Agence Internationale de l'Énergie est une organisation intergouvernementale indépendante créée dans le cadre de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques en 1974. Le Rapport sur les perspectives énergétiques mondiales 2019 donne un aperçu stratégique de l'avenir de l'énergie et des émissions liées à l'énergie, en fournissant des scénarios détaillés qui décrivent les conséquences des différents choix de politiques et d'investissements énergétiques.

## ANALYSE DU RISQUE INDUSTRIEL

Les politiques de lutte contre le changement climatique peuvent varier considérablement d'un secteur et d'un pays à l'autre, chaque État définissant une trajectoire de réduction de ses émissions pour atteindre ses CDN (contributions déterminées au niveau national). Imerys exploite 204 sites industriels dans 42 pays différents. À ce titre, il est soumis à une série de réglementations en la matière, telles que les taxes sur le carbone, les systèmes d'échange de quotas d'émissions et autres taxes sur les énergies fossiles, conçues pour augmenter le coût des émissions de GES et inciter le secteur privé à l'action. Sur la base de l'intensité énergétique des sites du Groupe et de leur intensité en CO<sub>2</sub>, le risque a été quantifié pour 2030 et 2040 dans chacun des trois scénarios de l'AIE. L'analyse présente les risques intrinsèques ainsi que les risques nets pour l'EBITDA du Groupe en tenant compte : i) de l'évolution anticipée dans le temps des prix de l'énergie et du CO<sub>2</sub> ; ii) des mesures d'atténuation telles que la réduction des émissions pour atteindre les objectifs validés par la SBTi et la hausse de l'efficacité énergétique.

## ANALYSE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DE TRANSITION POUR LES MARCHÉS D'IMERYS

Les produits et marchés d'Imerys ont fait l'objet d'une évaluation des risques et opportunités climatiques couvrant plus de 80 % de son chiffre d'affaires, fondée sur : l'analyse de tendances des marchés finaux dans la perspective d'une économie bas carbone ; l'analyse des risques et opportunités potentiels dans les applications des produits d'Imerys ; le calcul de l'empreinte carbone des produits Imerys et l'estimation de leur valeur ajoutée dans les produits finaux. Ces études ont permis d'identifier et quantifier les principaux risques et opportunités (hausse des volumes, amélioration des points de vente) dans la perspective d'une économie bas carbone.

## ANALYSE DU RISQUE PHYSIQUE

Les risques physiques aigus peuvent impacter les opérations du Groupe et sont susceptibles d'occasionner coûts, dégâts matériels et pertes d'exploitation. Les actifs et équipements détenus par le Groupe dans le monde ont fait l'objet d'une évaluation de l'exposition aux risques climatiques physiques. Le risque inhérent a été quantifié à partir des cartographies des dangers du changement climatique faisant état du niveau de risque relatif de différents indicateurs physiques aigus (ouragan, inondation, vague de chaleur, hausse du niveau des mers, vague de froid, stress hydrique, feu de forêt). L'étude repose sur l'analyse contrastive, à deux horizons temporels (2020 et 2050), d'un scénario intermédiaire (RCP 4.5-6) et d'un scénario extrême (RCP 8.5). Les experts estimant que le scénario bas (RCP 2.6) est désormais hors d'atteinte à l'horizon 2050, il n'a pas été pris en compte dans l'analyse.

Les conclusions de cette analyse ont constitué la principale source utilisée dans le cadre de la démarche globale de gestion du risque du Groupe, laquelle a été révisée en 2022 et est présentée au *chapitre 2, point 2.1.2 du Document d'Enregistrement Universel*.

## 6.2.4 INDICATEURS ET OBJECTIFS

Imerys a adhéré à l'initiative "Science Based Targets" (SBTi) <sup>(1)</sup> en 2018 et, en 2019, le Groupe s'est fixé des objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) qui ont été validés la même année par la SBTi.

**Imerys a aligné sa stratégie climatique sur le scénario 2 °C <sup>(2)</sup>. Le Groupe s'est engagé à réduire ses émissions de Scope 1 et 2 de 36 % par rapport au chiffre d'affaires 2030 (comparé à l'année de référence 2018 <sup>(3)</sup>), ainsi que les émissions indirectes de Scope 3, en incitant ses fournisseurs à se conformer à une trajectoire de décarbonation basée sur la science d'ici 2023.** Fin 2022, les émissions de Scope 1 et 2 rapportées au chiffre d'affaires ont diminué de 31 % par rapport à 2018, tandis que 49 % des fournisseurs du Groupe ont déjà confirmé des objectifs de réduction des émissions basés sur la science, dans le cadre de la première phase du projet Fournisseurs du Groupe initié mi-2020. **En outre, Imerys a récemment révisé ses objectifs de réduction des émissions de Scope 1 et 2 pour les aligner sur une trajectoire de 1,5 °C. Ainsi, Imerys s'est engagé à réduire de 42 % ses émissions absolues de GES de Scope 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2021.** Ces nouveaux objectifs, plus ambitieux, ont déjà été soumis à la SBTi et le processus de validation est en cours.

### ÉMISSIONS DE SCOPE 1 ET 2

Les émissions de Scope 1 du Groupe considérées comme des émissions directes sont générées à la fois par les combustibles utilisés pour produire de l'énergie thermique et par les réactions chimiques de certains procédés. Les émissions de Scope 2 considérées comme des émissions indirectes sont liées à la consommation d'électricité et de vapeur achetées par le Groupe. Les émissions combinées des Scope 1 et 2 représentent environ 45 % des émissions totales du Groupe. À ce titre, les stratégies et plans d'action relatifs à ces deux Scopes portent sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'adoption de combustibles moins émetteurs de carbone (tels que les résidus de biomasse et l'électrification des processus), l'augmentation du recours aux énergies renouvelables et l'investissement dans la recherche et développement visant à réduire les émissions liées aux procédés industriels.

Lors de l'*Imerys Connect Day 2022*, tous les salariés et sous-traitants des sites industriels, laboratoires et bureaux d'Imerys ont participé à un séminaire sur le changement climatique autour du thème "Les défis d'un monde en pleine évolution". Ce séminaire a donné lieu à des discussions sur la cause et les conséquences des activités humaines sur le climat, ainsi que sur les actions individuelles et collectives. Les groupes de participants ont discuté des mesures d'atténuation et des stratégies d'adaptation que le Groupe peut adopter pour un avenir meilleur et plus durable.

### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les besoins énergétiques d'Imerys sont essentiellement liés à ses procédés de transformation des minéraux qui utilisent des technologies thermiques et à ses activités d'extraction qui nécessitent des équipements lourds. L'amélioration de l'efficacité énergétique permet d'utiliser moins d'énergie pour

arriver au même niveau de productivité et donc de contribuer aux initiatives visant à limiter le changement climatique. La stratégie d'efficacité énergétique du Groupe repose sur trois grands principes applicables jusqu'au niveau des sites : système de gestion, performance technique et comportements. Le système de gestion structure la vision, les objectifs, le suivi des performances, la politique et les procédures. La performance technique est déterminée par l'optimisation des actifs, la performance opérationnelle en tant qu'amélioration continue et l'évolution technologique. Les comportements concernent la sensibilisation et la promotion de l'efficacité énergétique, qui est renforcée par des formations, des séminaires, le partage de connaissances et l'animation d'une communauté dédiée à l'efficacité énergétique.

Les initiatives du Groupe en matière d'énergie sont pilotées de manière collaborative entre les différents services fonctionnels et opérationnels à l'échelle du Groupe, des domaines d'activité et des sites, notamment les opérations, la Direction Industrielle, l'environnement, la géologie et les mines. L'équipe Énergie du Groupe est chargée d'aider les usines à appliquer une méthodologie dédiée à l'efficacité énergétique, de définir les normes d'analyse et de reporting et d'assurer les formations nécessaires pour garantir la cohérence et la fiabilité des résultats communiqués. Une analyse détaillée de l'efficacité énergétique est présentée dans un rapport trimestriel sur l'énergie et évaluée par la Direction du Groupe, en même temps que les plans d'amélioration associés.

En 2019, Imerys a lancé le programme "I-Nergize" pour évaluer la performance des sites et améliorer l'efficacité énergétique, en mettant particulièrement l'accent sur les 68 sites les plus énergivores qui représentent 79 % de la consommation du Groupe. Ce programme est basé sur une méthodologie d'évaluation couvrant six grands aspects : vision, processus, maintenance, achats, énergies renouvelables et Système de gestion de l'énergie (SGE). Il concourt à la définition d'une feuille de route triennale d'actions énergétiques pour chaque site, afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de GES. Bien que la réalisation des évaluations ait été perturbée par les restrictions de déplacement liées à la Covid-19, 68 sites avaient été évalués à la fin de 2022. Ces évaluations ont permis d'identifier des économies potentielles de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 90 000 tonnes.

Des modules d'e-learning consacrés à l'énergie sont proposés sur le Learning Hub. Ils fournissent une vue d'ensemble de la stratégie énergétique d'Imerys et permettent de développer ses connaissances et de se sensibiliser aux questions d'efficacité énergétique. Des bases de données internes ont également été créées concernant les séchoirs, les fours rotatifs, les moteurs et les broyeurs à boulets afin de promouvoir les bonnes pratiques d'efficacité énergétique industrielle des principaux équipements utilisés par Imerys. Le Groupe a aussi organisé plusieurs formations en ligne suivies par plus de 330 participants et consacrées à divers sujets liés à l'efficacité énergétique, tels que les séchoirs ultrarapides, les méthodes de brainstorming et le partage de connaissances.

Sur l'intranet du Groupe, une communauté spécifique a vocation à échanger des connaissances et des bonnes pratiques, et à promouvoir des événements relatifs à l'énergie.

(1) L'initiative Science Based Targets, une collaboration entre le Carbon Disclosure Project (CDP), le World Resources Institute (WRI), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et le Global Compact des Nations Unies (UNGC), aide les entreprises à fixer des objectifs et une trajectoire clairement définie pour réduire les émissions de GES de façon conforme aux objectifs de l'Accord de Paris.

(2) L'Accord de Paris sur le climat de 2015 a vu 195 États s'engager à prévenir les pires impacts du changement climatique en limitant le réchauffement climatique à moins de 2 degrés Celsius, souvent appelé le "scénario 2 °C".

(3) Conformément à la politique de recalcul des GES du Groupe, le changement de périmètre dû aux activités cessées en 2022 n'a pas déclenché le recalcul de l'année de référence 2018.

## CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE ET RÉPARTITION PAR SOURCE D'ÉNERGIE

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(3)</sup>	2018
<b>Consommation totale d'énergie <sup>(1)</sup> (en MWh)</b>	<b>7 800 146</b>	<b>373 459</b>	<b>8 823 763</b>	<b>10 916 835</b>
<i>dont consommation totale d'énergie renouvelable (en MWh)</i>	<i>320 216</i>	<i>11 781</i>	<i>427 237</i>	<i>-</i>
Électricité	30,6 %	20,1%	30,6 %	27,7 %
<i>dont électricité renouvelable</i>	<i>2,2 %</i>	<i>11,6%</i>	<i>2,0 %</i>	<i>-</i>
Vapeur	2,0 %	0,4%	2,2 %	1,7 %
<i>dont vapeur renouvelable</i>	<i>39,5 %</i>	<i>0%</i>	<i>30,6 %</i>	<i>-</i>
Eau chaude	0,0 %	0%	0,0 %	< 0,1 %
Gaz naturel	36,9 %	39,4%	38,1 %	41,5 %
Autres combustibles fossiles	27,9 %	39,3%	25,6 %	26,7 %
Biocarburants <sup>(2)</sup>	2,6 %	0,8%	3,6 %	2,4 %

(1) Plusieurs sites Imerys utilisent des installations de production combinée de chaleur et d'électricité. Le surplus d'électricité produit par ces installations est parfois vendu au réseau national. La consommation totale d'énergie n'inclut pas cette électricité revendue.

(2) La consommation de biocarburants correspond à l'énergie extraite de matières et résidus végétaux ainsi que les biogaz issus de la fermentation anaérobie.

(3) 2021 : la consommation totale d'énergie liée aux activités abandonnées a représenté 265 735 MWh.

En 2022, en raison d'ajustements mineurs sur les données de 2021, la consommation d'énergie totale de 2021 a été retraitée, ce qui explique la légère différence avec les émissions totales déclarées en 2021.

La consommation totale d'énergie d'Imerys a diminué de 12 % en 2022 par rapport à 2021, conformément aux efforts de décarbonation du Groupe. En outre, la consommation de gaz naturel a baissé de 15 %, à la fois du fait des mesures d'efficacité énergétique et des hausses de prix conséquentes qui ont déclenché de nouvelles réductions de la consommation de gaz naturel. Par ailleurs, la consommation d'électricité a diminué de 12 % grâce au programme I-Nergize, qui encourage les actions permettant d'améliorer l'efficacité énergétique, ainsi que du fait d'une réduction de la production.

## ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le Groupe continue de soutenir la transition vers les énergies renouvelables, à la fois en se procurant de l'électricité issue de sources bas carbone et en remplaçant certains combustibles fossiles par d'autres sources moins émettrices, notamment les résidus de biomasse. Différents modèles ont été adoptés pour faciliter l'achat d'électricité provenant de sources renouvelables, notamment l'énergie solaire, hydraulique et éolienne : accords d'achat d'électricité (PPA) sur site et hors site, certificats, contrats de location et investissements directs pour les projets à petite échelle. En raison d'une baisse de la production, la consommation d'énergie renouvelable a été plus faible en 2022 qu'en 2021.

	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>
<b>Consommation totale d'énergie renouvelable (en MWh)</b>	<b>320 216</b>	<b>11 781</b>	<b>427 237</b>
Électricité renouvelable	16,5 %	74,2 %	12,9 %
Biocarburants	64,0 %	25,8 %	73,4 %
Vapeur renouvelable	19,5 %	0%	13,6 %

(1) 2021 : la consommation totale d'énergie renouvelable liée aux activités abandonnées a représenté 9 703 MWh.

En plus de l'énergie bas carbone évoquée ci-dessus, le Groupe dispose également de 15 installations d'énergie renouvelable sur différents sites : sept au Royaume-Uni, sept en France, une aux États-Unis. Elles représentent une capacité installée totale de 60 MW et fournissent de l'électricité renouvelable au réseau local. Actuellement, l'énergie renouvelable produite par ces installations n'est pas prise en compte dans les données consolidées relatives à l'énergie ou au CO<sub>2</sub>.

✓ Pour plus d'informations sur la méthodologie de reporting énergétique d'Imerys, voir les Principes de reporting de développement durable 2022 sur [www.imerys.com](http://www.imerys.com).

Quand leur utilisation est possible, les déchets et résidus de biomasse constituent l'option privilégiée au sein du Groupe pour remplacer les combustibles fossiles. Actuellement, cinq usines Imerys utilisent des déchets de biomasse : copeaux de bois, sciure, déchets d'origine animale, noyaux d'olives et coques d'arachides. Le plus important projet de biomasse en

cours, à Andersonville aux États-Unis, consiste à transformer les coquilles d'arachide broyées en combustible pour les utiliser comme source d'énergie alternative. L'objectif du projet est d'adapter progressivement l'installation pour modifier le mix énergétique en intégrant les déchets de biomasse comme source d'énergie et, ainsi, réduire de manière significative les émissions fossiles liées aux activités. Au terme du projet, la biomasse représentera 80 % du mix énergétique et les combustibles fossiles 20 %, contre 100 % historiquement, ce qui devrait réduire d'environ 3 % les émissions totales de GES du Groupe par an. Des études de faisabilité similaires sont en cours sur d'autres sites. Des projets de remplacement de combustible sont également en cours de réalisation pour éliminer complètement la consommation de charbon sur tous les sites. Pour ceux où les résidus de biomasse ne sont pas disponibles, le gaz naturel a été choisi comme combustible de transition pour remplacer les combustibles fossiles plus émetteurs de GES.

## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La majorité des émissions de gaz à effet de serre du Groupe provient de la production d'énergie thermique à partir de gaz naturel et d'autres combustibles fossiles. Différents moyens sont à l'étude ou de plus en plus utilisés pour réduire davantage les émissions associées, tels que la biomasse et la vapeur d'eau, mais aussi l'électrification des processus pour la production d'énergie thermique.

Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité constituent la deuxième plus importante source d'émissions de GES d'Imerys. Ces émissions continueront à diminuer au cours des prochaines années grâce à la stratégie ambitieuse d'achat d'électricité renouvelable du Groupe.

Certains procédés qui interviennent dans les activités d'Imerys, comme la décarbonation des matières premières, génèrent des émissions directes de GES. De nouvelles technologies sont à l'étude pour identifier et développer de nouveaux procédés et des solutions moins émettrices de GES. Citons parmi celles-ci la capture, l'utilisation et le stockage du carbone, le recours à l'hydrogène pour la production de chaleur à haute température, les réactions chimiques alternatives et la récupération de chaleur.

En 2021, le Groupe a adopté un nouvel outil de reporting énergétique et environnemental, conçu pour faciliter le reporting des émissions de GES selon la méthode *market-based* (utilisation du facteur d'émissions du fournisseur) et la méthode *location-based* (utilisation du facteur d'émissions moyen du pays) <sup>(1)</sup>. L'autre objectif de cet outil était d'assurer l'exactitude du reporting en matière d'énergie renouvelable. Ce déploiement a également permis d'actualiser tous les facteurs d'émissions entrant dans le calcul des GES, à partir des bases de données publiées chaque année par l'Agence de Protection de l'environnement des États-Unis (EPA), l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) et du projet *Emissions and Generation Resource Integrated Database* (eGRID). Conformément au [protocole du Groupe sur le recalcul des GES](#), ce changement de méthodologie a entraîné un recalcul des données de référence 2018. Pour 2021 et 2022, les facteurs d'émission communiqués par les fournisseurs ont été utilisés pour le reporting selon la méthode *market-based*.

Les données historiques publiées dans le Document d'Enregistrement Universel 2021 et les données retraitées sont présentées ci-dessous à des fins de comparaison.

### ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU GROUPE

(milliers de tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> , kt)	2022	2022 (activités abandonnées)	2021 <sup>(1)</sup>	2018 <sup>(2)</sup>
Émissions de CO <sub>2</sub> de Scope 1	1 428	76	1551	2 186
Émissions de CO <sub>2</sub> de Scope 2	702	28	825	1 135
<b>Total des émissions de CO<sub>2</sub> (Scope 1 et Scope 2)</b>	<b>2 129</b>	<b>104</b>	<b>2 376</b>	<b>3 320</b>
Émissions de CO <sub>2</sub> émises par la consommation d'énergie	83,1 %	98,0 %	84,1 %	83,6 %
Émissions de CO <sub>2</sub> émises par les procédés	16,9 %	2,0 %	15,9 %	16,4 %

(1) 2021 : les émissions totales de GES liées aux activités abandonnées ont représenté 71 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

(2) Conformément à la politique de recalcul des GES du Groupe, le changement de périmètre dû aux activités cessées en 2022 n'a pas déclenché le recalcul de l'année de référence 2018.

En 2022, les émissions de Scope 1 et 2 du Groupe ont atteint 497 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires, soit une baisse de 31 % comparé à l'année de référence 2018. Si cette réduction s'explique en partie par les améliorations apportées à la méthodologie de reporting, la majeure partie provient des efforts de décarbonation du Groupe liés aux mesures d'efficacité énergétique et à l'utilisation d'énergies renouvelables.

Qui plus est, en 2022, les émissions ont baissé de 10 % en termes absolus par rapport à 2021, soit une baisse de 247 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Les émissions de Scope 1 ont baissé de 8 % (-123 kt CO<sub>2</sub>e) et celles de Scope 2 de 15 % (-124 kt CO<sub>2</sub>e). Cette réduction importante s'explique par l'amélioration des mesures d'efficacité énergétique sur plusieurs sites d'Imerys, par le remplacement des combustibles fossiles par des biocarburants, ainsi que par les efforts déployés par certains pays pour réduire l'intensité carbone de leur propre réseau électrique. L'amélioration de la précision du reporting des émissions de Scope 2 en fonction de la méthode *market-based* a aussi joué un rôle clé dans la comptabilisation de ces réductions.

✓ Pour plus d'informations sur le périmètre de la vérification par tierce-partie relatif au reporting des émissions et des KPI GES en 2022, voir le chapitre 8 du présent document.

### ÉMISSIONS DE SCOPE 3

Le Scope 3 est considéré comme une source indirecte d'émissions et, d'après les estimations décrites ci-dessous, représente environ 57 % des émissions totales du Groupe. Imerys s'engage à travailler sur cette question en se fixant des objectifs basés sur la science. La principale source de ces émissions de Scope 3 est liée à l'achat de biens. **Pour réduire cet impact, Imerys s'est fixé l'objectif d'amener 71 % de ses fournisseurs (par poste de dépenses) à adopter des objectifs basés sur la science d'ici 2023**, dans les catégories d'achats concernés par le Scope 3 : biens et services, activités en lien avec les carburants et l'énergie (non incluses dans les Scopes 1 ou 2), transport et distribution en amont, déchets provenant des opérations, et transport et distribution en aval. Imerys estime que ces catégories représentent environ 95 % du total de ses émissions de Scope 3. Fin 2022, 49 % des fournisseurs du Groupe, soit environ 600 entreprises, s'étaient fixé des objectifs de réduction de leurs émissions "basés sur la science".

(1) Selon le GHG Protocol, la méthode *location-based* de reporting des émissions de Scope 2 reflète l'intensité moyenne des émissions des réseaux où l'énergie est consommée. La méthode *market-based* reflète les émissions générées par l'électricité que les entreprises ont délibérément choisie, c'est-à-dire qu'elle dérive les facteurs d'émission à partir d'instruments contractuels.

## CHAÎNE DE VALEUR DES FOURNISSEURS DU GROUPE

Catégories d'achat	Pourcentage des achats clés <sup>(1)</sup>	Fournisseurs en amont
Matières premières <sup>(2)</sup>	30 %	En grande majorité bauxite, sable de zircon, carbonate de soude, sable de silice
Services et équipements miniers et industriels	23 %	Sous-traitants miniers, fournisseurs de services pour la maintenance et les réparations
Transport	20 %	Fret par train, camion et bateau, et voyages d'affaires
Énergie	13 %	Voir mix énergétique plus haut, comptabilisé dans les émissions de Scope 1 et 2
Produits chimiques et autres consommables	14 %	Principalement produits chimiques et matériaux de conditionnement

(1) Cette analyse repose sur les données 2020. La dépense totale dans les catégories mentionnées ci-dessus s'élevait à environ 86 % des achats du Groupe.

(2) Imerys subvient aux deux tiers de ses besoins en matières premières environ et achète le dernier tiers.

## ESTIMATION DES ÉMISSIONS DE SCOPE 3

En raison des difficultés d'accès à des données d'émissions fiables de la part des fournisseurs, les données ne représentent pas encore l'ensemble des émissions de Scope 3 correspondant aux activités d'Imerys. Toutefois, dans une logique d'amélioration de la mesure et d'identification de leviers potentiels de réduction de ces émissions, Imerys a lancé en 2021 un projet destiné à quantifier les GES émis par les biens

et services achetés par le Groupe, suivant les normes de comptabilité et de reporting du *GHG Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard*. Cet exercice de quantification, qui a porté sur 86 % des achats de biens et services du Groupe, a ensuite fait l'objet d'une vérification par l'un des Commissaires aux comptes du Groupe, tel qu'il apparaît dans l'attestation figurant *au point 3.9 du Document d'Enregistrement Universel 2021*. Cette estimation des achats de Scope 3 sera mise à jour en 2023.

Source des émissions de Scope 3	Pourcentage des émissions de Scope 3 <sup>(1)</sup>	Méthodologie de calcul des émissions Explication
Achat de biens et services	40,0 %	Cette catégorie comprend les achats de matières premières, services et contrats miniers, produits chimiques, emballages, services professionnels et informatiques. Pour les matières premières et produits chimiques : le calcul des émissions de CO <sub>2</sub> e consiste à multiplier la quantité de chaque matière première ou produit chimique achetée ( <i>en tonne</i> ) par le facteur d'émission (FE) correspondant (soit kg CO <sub>2</sub> e/kg de matière première ou produit chimique). Pour les services miniers et les contrats, l'emballage et les services informatiques : le calcul se fonde sur les dépenses dans chaque sous-catégorie, selon la méthodologie EIO-LCA de Carnegie Mellon. Pour les services professionnels : les données se fondent sur les coûts supportés en 2020 et le FE correspondant, déterminé sur la base du rapport financier du fournisseur (intérim, services juridiques, conseil, etc.).
Transport et distribution en aval	21,8 %	Les calculs se fondent sur le tonnage, la distance et le mode de transport, auxquels est appliqué le FE correspondant.
Activités en lien avec les carburants et l'énergie (non incluses dans le Scope 1 ou 2)	12,3 %	Le FE des pertes du réseau est tiré du rapport par pays de l'Agence internationale de l'énergie 2017. Un calcul de l'efficacité moyenne des centrales électriques a par ailleurs été réalisé afin de convertir l'énergie thermique en électricité thermique.
Transport et distribution en amont	11,8 %	Les calculs se fondent sur le tonnage, la distance et le mode de transport, auxquels est appliqué le FE correspondant.
Immobilisation de biens	6,6 %	Cette catégorie comprend la production, le transport et l'installation d'équipements et services (hors déchets, qui sont comptabilisés dans la catégorie ad hoc du Scope 3). Le calcul se fonde sur le coût des différentes activités selon la méthodologie EIO-CLA de Carnegie Mellon.
Investissements	6,0 %	Cette catégorie concerne les émissions liées aux activités du Groupe dans deux sociétés communes (à 50 %) et une filiale (à 25 %), non prises en compte dans les émissions de Scope 1 et 2. Le calcul repose sur la méthode des données moyennes du <i>GHG Protocol</i> et correspond au prorata des parts détenues par Imerys.
Déchets provenant des opérations	0,9 %	Cette catégorie rend compte des déchets industriels produits par Imerys.
Trajets du personnel	0,6 %	Cette donnée est une estimation calculée à l'aide de l'outil Scope 3 Evaluator sur la base de l'effectif total d'Imerys en 2020.
Voyages d'affaires de divers sièges régionaux	0,1 %	Le calcul repose sur le nombre de kilomètres parcourus par les salariés d'Imerys.

(1) Le calcul est fondé sur les données de 2020 et la méthodologie de 2021 décrites ci-dessus.

Imerys prend des mesures pour réduire les émissions de Scope 3 et porte une attention particulière aux achats de biens et services, mais les efforts portent aussi sur d'autres sources d'émissions de Scope 3. Il s'agit par exemple de l'intégration d'un prix interne du carbone dans les projets d'investissement (CAPEX) qui favorise les équipements ayant un meilleur rendement

énergétique, et du projet "Industry 4.0" du Groupe qui contribuera à surveiller et réduire le ralenti des moteurs non productifs, générant des réductions supplémentaires de la consommation de carburant.

√ Pour plus d'informations sur le reporting de Scope 3 d'Imerys, voir rapport CDP 2022 du Groupe.

## 7 MÉTHODOLOGIES DE REPORTING

### 7.1 MÉTHODOLOGIES ET PROTOCOLES DE REPORTING ESG

La politique de reporting d'Imerys est conforme aux dispositions de la loi française "Déclaration de performance extra financière" (DPEF) <sup>(1)</sup> et autres obligations françaises applicables. Le programme de développement durable du Groupe et son approche du reporting s'appuient sur plusieurs cadres de référence : les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures* ou TCFD) du Conseil de stabilité financière du G20, les normes industrielles du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) pour les métaux et l'exploitation minière, les directives de la *Global Reporting Initiative* (GRI) (option de base), le *Global Compact* des Nations Unies, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la norme ISO 26000 et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Le reporting du Groupe sur le développement durable couvre toutes les activités sur lesquelles il exerce un contrôle opérationnel. Imerys a élaboré des protocoles et directives pour réglementer, dans tous ses sites, la collecte des informations sur les ressources humaines, la santé et la sécurité, l'environnement et l'énergie.

Le Groupe a également structuré les procédures de consolidation et de contrôle qualité des données, afin d'assurer la fiabilité et le caractère vérifiable du reporting, en recourant à plusieurs séries de pointages internes. Conformément aux obligations réglementaires découlant de la DPEF, le Groupe soumet son reporting sur le développement durable à un tiers vérificateur qui en contrôle la conformité. Le cabinet Deloitte a été mandaté pour réviser le reporting 2022 et a publié ses conclusions dans un rapport présenté *dans le chapitre 8 du présent document*.

Un tableau de correspondance avec les exigences de la DPEF peut être consulté au *chapitre 9, point 9.5.5.1 du Document d'Enregistrement Universel 2022*.

Un tableau de correspondance avec les exigences de la loi sur le devoir de vigilance <sup>(2)</sup> est présenté au *chapitre 9, point 9.5.5.2 du Document d'Enregistrement Universel 2022*.

Un tableau de correspondance avec les recommandations de la TCFD et des normes industrielles du SASB est présenté dans les Principes de reporting sur le développement durable du Groupe.

✓ *Pour plus d'informations sur les éléments, la fréquence, le périmètre de reporting ainsi que sur les systèmes de collecte au sein du Groupe, consulter les Principes de reporting sur le développement durable 2022 sur [www.imerys.com](http://www.imerys.com).*

## 7.2 RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Les indicateurs clés de performance (KPI) *SustainAgility* d'Imerys ont été définis et progressivement ajustés conformément aux standards internationaux pertinents et réglementations mentionnés plus haut. Le tableau ci-dessous récapitule les résultats sur deux années consécutives (2021-2022). Sauf mention contraire, le périmètre de chaque catégorie est celui du Groupe.

Catégorie	KPI	Unité	2022	2022 (activités abandonnées)	2021	GRI
<b>Valoriser nos équipes</b>						
<b>Santé et sécurité</b>						
Décès	Décès – Salariés Imerys	#	1	0	1	403-2
	Décès – Salariés de sous-traitants <sup>(1)</sup>	#	0	0	0	403-2
Blessures invalidantes <sup>(2)</sup>	Blessures invalidantes – Salariés Imerys	#	0	2	0	403-2
	Blessures invalidantes – Salariés de sous-traitants	#	2	0	2	403-2
Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail <sup>(3)</sup>	Salariés Imerys	/	1,31	1,57	0,96	403-2
	Salariés de sous-traitants	/	2,32	0,64	1,49	403-2
	Taux combiné (salariés Imerys et salariés de sous-traitants)	/	1,58	1,15	1,11	403-2
Total des incidents à enregistrer <sup>(4)</sup>	Salariés Imerys	/	2,07	2,97	2,32	403-2
	Salariés de sous-traitants	/	3,43	1,27	3,08	403-2
	Taux combiné (salariés Imerys et salariés de sous-traitants)	/	2,43	2,20	2,56	403-2
Taux de gravité <sup>(5)</sup>	Salariés Imerys	/	0,06	0,03	0,06	403-2
	Salariés de sous-traitants	/	0,08	0,01	0,04	403-2
	Taux combiné (salariés Imerys et salariés de sous-traitants)	/	0,06	0,02	0,06	403-2
Maladies professionnelles	Maladies professionnelles avec arrêt de travail	#	1	0	0	403-2
	Maladies professionnelles sans arrêt de travail	#	0	0	0	403-2

Catégorie	KPI	Unité	2022	2022 (activités abandonnées)	2021	GRI
<b>Capital humain</b>						
Salariés	Effectif total en fin d'année	#	13 892	3 096	13 822	102-8
	Salariés à temps complet	#	13 627	3 047	13 579	102-8
	<i>Dont femmes</i>	#	2 481	413	2 360	102-8
	<i>Dont hommes</i>	#	11 146	2 634	11 219	102-8
	Salariés à temps partiel	#	265	49	243	102-8
	<i>Dont femmes</i>	#	169	34	154	102-8
	<i>Dont hommes</i>	#	96	15	89	102-8
	Effectifs permanents (CDI)	#	13 028	2 625	12 960	102-8
	<i>Dont femmes</i>	#	2 429	391	2 275	102-8
	<i>Dont hommes</i>	#	10 599	2 234	10 685	102-8
	Contrats à durée déterminée	#	864	471	862	102-8
	<i>Dont femmes</i>	#	221	56	239	102-8
	<i>Dont hommes</i>	#	643	415	623	102-8
	Salariés externes (équivalent temps complet)	#	3 532	2 395	3 793	102-8
Salariés par région	Europe	#	6 802	1 525	6 571	102-8
	<i>Effectifs permanents (CDI)</i>	#	6 406	1 335	6 195	102-8
	<i>Contrats à durée déterminée</i>	#	396	190	376	102-8
	<i>Dont France</i>	#	2 033	211	1 901	102-8
	<i>Effectifs permanents (CDI)</i>	#	1 882	204	1 769	102-8
	<i>Contrats à durée déterminée</i>	#	151	7	132	102-8
	Amériques	#	4 111	179	4 168	102-8
	<i>Effectifs permanents (CDI)</i>	#	4 089	179	4 150	102-8
	<i>Contrats à durée déterminée</i>	#	22	0	18	102-8
	Asie-Pacifique	#	2 471	1 180	2 576	102-8
	<i>Effectifs permanents (CDI)</i>	#	2 052	1 031	2 143	102-8
	<i>Contrats à durée déterminée</i>	#	419	149	433	102-8
	Afrique et Moyen-Orient	#	508	212	507	102-8
	Effectifs permanents (CDI)	#	481	80	472	102-8
Contrats à durée déterminée	#	27	132	35	102-8	
Salariés par fonction	Administration & Support	#	463	107	482	102-8
	Planification commerciale et Logistique <sup>(6)</sup>	#	963	169	926	102-8
	Finance	#	791	123	776	102-8
	Direction Générale	#	49	13	45	102-8
	Ressources humaines	#	305	49	301	102-8
	Innovation/S&T	#	332	65	313	102-8
	Informatique & Business Process	#	328	18	277	102-8
	Juridique	#	45	3	45	102-8
	Opérations	#	9 692	2 053	9 796	102-8
	Ventes & Marketing	#	924	496	861	102-8
Salariés par domaine d'activité	Minéraux de performance	#	7 880	0	7 947	102-8
	<i>Amériques</i>	#	3 096	0	3 178	102-8
	<i>Asie-Pacifique</i>	#	1 409	0	1 524	102-8
	<i>Europe, Moyen-Orient et Afrique</i>	#	3 375	0	3 245	102-8
	Matériaux et Solutions Haute Température	#	4 233	2 889	4 145	102-8
	<i>Solutions de Haute Température</i>	#	0	2 889	0	102-8
	<i>Réfractaires, Abrasifs &amp; Construction</i>	#	4 233	0	4 145	102-8
	Ventures & Partenariats	#	6	0	12	102-8
Groupe	#	1 773	207	1 718	102-8	

Catégorie	KPI	Unité	2022 (activités abandonnées)			GRI
			2022	2021	2021	
Absentéisme	Taux global d'absentéisme	%	3,5 %	3,7 %	3,2 %	403-2
	Taux d'absentéisme par zone géographique					
	<i>Europe</i>	%	5,3 %	5,9 %	4,5 %	403-2
	<i>Amériques</i>	%	2,0 %	0,4 %	1,9 %	403-2
	<i>Asie-Pacifique</i>	%	1,6 %	1,3 %	1,6 %	403-2
	<i>Afrique et Moyen-Orient</i>	%	2,4 %	1,4 %	3,0 %	403-2
Droit du travail	Salariés couverts par une convention collective	%	67 %	36 %	67 %	
Développement des talents	Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	%	34 %	42 %	34 %	404-3
	Salariés ayant bénéficié d'une formation au moins une fois dans l'année	#	12 170	2 882	12 969	
	Heures de formation (total)	Heures	234 840	32 935	220 499	404-1
	<i>Environnement, santé et sécurité</i>	Heures	123 563	14 484	105 961	404-2
	<i>Compétences techniques</i>	Heures	89 446	13 472	98 415	404-2
	<i>Management</i>	Heures	21 831	4 980	16 122	404-2
Âge	Moins de 30 ans	%	12 %	13 %	12 %	405-1
	De 30 à 39 ans	%	26 %	28 %	26 %	405-1
	De 40 à 49 ans	%	28 %	30 %	27 %	405-1
	De 50 à 54 ans	%	14 %	13 %	14 %	405-1
	Plus de 55 ans	%	20 %	17 %	21 %	405-1
Nouvelles embauches par tranche d'âge	Moins de 30 ans	%	41 %	34 %	37 %	401-1
	Plus de 55 ans	%	5 %	12 %	7 %	401-1
Ancienneté	Moins de 10 ans	%	58 %	60 %	55 %	405-1
	Plus de 10 ans	%	42 %	40 %	45 %	405-1
	<i>dont plus de 20 ans</i>	%	20 %	15 %	20 %	405-1
Parité	Femmes au Conseil d'Administration	%	40 %	-	40 %	405-1
	Femmes membres du Comité Exécutif	%	20 %	0 %	10 %	405-1
	Femmes cadres dirigeantes	%	26 %	31 %	26 %	405-1
	Femmes à des postes de cadres, d'experts ou de professions intellectuelles	%	31 %	18 %	30 %	405-1
	Femmes à des postes paraprofessionnels	%	13 %	12 %	13 %	405-1
	Femmes dans les effectifs globaux	%	19 %	14 %	18 %	405-1
Handicap	Salariés en situation de handicap	#	189	41	195	405-1
	Salariés en situation de handicap	%	1,4 %	1,3 %	1,4 %	405-1
Dialogue social	Heures de travail perdues pour cause de grève	Heures	2 925	699	20 723	
	Résultats de l'enquête sur l'engagement des salariés					
	<i>Engagement des salariés</i>	%	-	71 %	68 %	
	<i>Implication des salariés</i>	%	-	76 %	72 %	
Engagement auprès des communautés	Sites disposant d'une cartographie des parties prenantes	%	47 %	53 %	47 %	413-1
	Nouvelles initiatives d'engagement auprès des communautés	#	40	13	55	413-1

Catégorie	KPI	Unité	2022	2022 (activités abandonnées)	2021	GRI
<b>Nous développer avec nos clients</b>						
<b>Conduite des affaires</b>						
Éthique et conformité	Membres indépendants du Conseil d'Administration	%	50	-	50	405-1
	Nombre de violations signalées du Code de conduite professionnelle et d'éthique	#	38	2	19	412-1
	Nombre de violations confirmées du Code de conduite professionnelle et d'éthique	#	6	2	5	412-1
	<i>Plainte interne confirmée</i>	#	6	1	3	
	<i>Plainte externe confirmée</i>	#	0	1	2	
Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement	Nombre de formations aux achats responsables	#	189	-	0	412-1
	Nombre de fournisseurs évalués	%	57		57	308-1 414-1
<b>Gestion du portefeuille</b>						
Impacts environnementaux, sociaux et économiques des produits	Nombre d'analyses du cycle de vie calculées pour des produits du Groupe	#	189	22	103	301-1
<b>Taxonomie verte européenne</b>						
Activité économique non éligible à la taxonomie	Chiffre d'affaires	M€	3 664	981	3 141	
	CapEx	M€	341	-	316	
	OpEx	M€	215	-	197	
Activité économique éligible à la taxonomie	Chiffre d'affaires	M€	617	0	524	
	CapEx	M€	90	0	60	
	OpEx	M€	28	0	17	
<b>Préserver notre planète</b>						
<b>Gestion environnementale</b>						
Maîtrise des impacts environnementaux	Sites certifiés ISO 14001 ou EMAS <sup>(7)</sup>	%	48	53	49	103
	Sites s'appuyant sur les huit piliers du SME Imerys	%	52	47	51	103
	Incidents environnementaux	#	14	1	9	307
Production de déchets	Quantité totale de déchets industriels	Tonnes	122 182	20 891	152 900	306-1
	<i>Déchets industriels dangereux non-recyclés</i>	Tonnes	1 878	545	3 315	306-2
	<i>Déchets industriels dangereux recyclés</i>	Tonnes	1 380	118	1 818	306-2
	<i>Déchets industriels non dangereux non-recyclés</i>	Tonnes	80 876	16 252	90 505	306-2
	<i>Déchets industriels non dangereux recyclés</i>	Tonnes	38 049	3 976	57 262	306-2
	Génération de déchets industriels/chiffre d'affaires	kg/€	0,029	0,021	0,042	
Émissions atmosphériques produites	Dioxyde de soufre (8)	Tonnes	2 566	253,11	3 243	305-7
	Émissions de dioxyde de soufre/chiffre d'affaires	Tonnes/M€	0,60	0,26	0,88	305-7
	Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Tonnes	6 444	257	5 603	305-7
	Émissions d'oxyde d'azote/chiffre d'affaires	Tonnes/M€	1,51	0,26	1,53	305-7

Catégorie	KPI	Unité	2022	2022 (activités abandonnées)	2021	GRI
Prélèvements en eau	Quantité totale de prélèvements en eau	Millions de mètres cubes	68,13	0,64	56,97	303-1
	Total des prélèvements en eau opérationnels	Millions de mètres cubes	45,32	0,32		
	<i>Eau prélevée dans les eaux souterraines</i>	%	40,1	39,8	45,2	303-1
	<i>Eau provenant des fournisseurs d'eau</i>	%	7,7	26,9	7,3	303-1
	<i>Eau prélevée dans les eaux de surface</i>	%	35,7	33,2	42,7	303-1
	<i>Eau provenant d'autres sources <sup>(8)</sup></i>	%	16,4	0,1	4,7	303-1
	Total eau recyclée	Millions de mètres cubes	40,39	0,04	37,81	303-3
	Sites avec de l'eau recyclée comptabilisés	#	54	7	60	303-3

### Changement climatique

Énergie	Consommation totale d'énergie	MWh	7 800 146	373 459	8 823 763	302-1
	<i>Dont consommation totale d'énergie renouvelable</i>	MWh	320 216	11 781	427 237	
	Électricité	%	30,6	20,1	30,6	302
	<i>Dont électricité renouvelable</i>	%	2,2	11,6	2,0	
	Vapeur	%	2,0	0,4	2,2	302
	<i>Dont vapeur renouvelable</i>	%	39,5	0	30,6	
	Eau chaude	%	0	0	0	302
	Gaz naturel	%	36,9	39,4	38,1	302
Émissions de CO <sub>2</sub>	Autres combustibles fossiles	%	27,9	39,3	25,6	302
	Biocarburants	%	2,6	0,8	3,6	302
	Émissions totales de CO <sub>2</sub>	kt CO <sub>2</sub> e	2 129	104	2 376	305
	<i>Émissions de CO<sub>2</sub> de Scope 1</i>	kt CO <sub>2</sub> e	1 428	76	1 551	305-1
	<i>Émissions de CO<sub>2</sub> de Scope 2</i>	kt CO <sub>2</sub> e	702	28	825	305-2
	<i>Émissions de CO<sub>2</sub> dues aux énergies</i>	%	83,1	98,0	84,1	305-1
	<i>Émissions de CO<sub>2</sub> dues aux procédés</i>	%	16,9	2,0	15,9	305-1
	Estimation des émissions de Scope 3	% du total des émissions	57	57	57	305-3
Empreintes carbone de produit calculées	#	189	22	103	305-3	

(1) Salariés d'une entreprise sous contrat avec Imerys, chargés d'une opération particulière sur site ou fournissant un service.

(2) Est qualifiée d'invalidante une blessure grave ayant des conséquences permanentes pour la victime, par exemple entraînant une amputation ou un handicap.

(3) Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (AAT) = nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

(4) Taux total d'incidents enregistrables (TRIR) = nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées.

(5) Taux de gravité = nombre de jours perdus x 1 000 / nombre d'heures travaillées.

(6) L'enquête sur la couverture des conventions collectives a lieu tous les deux ans. Les résultats 2021 sont issus de l'enquête 2020.

(7) EMAS : Système de management environnemental et d'audit (norme européenne).

(8) Eau provenant de sources autres que les fournisseurs d'eau, les eaux souterraines ou les eaux de surface (par exemple, collecte d'eau de pluie ou eau provenant de clients).

## 8 ATTESTATION D'EXHAUSTIVITÉ ET RAPPORT D'ASSURANCE MODÉRÉE DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société Imerys SA (ci-après "entité"), désigné organisme tiers indépendant ("tierce partie"), accrédité par le COFRAC sous le numéro n° 3-1886 rév. 0 (Accréditation Cofrac Inspection, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le "Référentiel"), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les "Informations" et la "Déclaration"), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

#### CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie "Nature et étendue des travaux", et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

#### PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la Société.

#### LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DE L'INFORMATION LIÉE À LA DÉCLARATION

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

#### RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de la Société tel que mentionné ci-avant.

#### RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les "Informations".

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation des dites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par la Société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

## INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

## MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre novembre 2022 et mars 2023 sur une durée totale d'intervention de dix-neuf semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une vingtaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions en charge des finances, de la gestion des risques, de la conformité, des ressources humaines, de la santé et la sécurité, et de l'environnement.

## NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>e</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes <sup>(1)</sup>. Pour certaines informations (notamment la gestion des produits et la conduite des affaires), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.

(1) Informations qualitatives : Démarche de double matérialité des risques et opportunités en matière de durabilité ; Pratiques au travail – Dialogue social et engagement des employés : Enquête Your Voice ; Processus d'évaluation de la durabilité des produits (SustainAgility Solutions) ; Système de management environnemental et gestions des incidents ; Gestion des opportunités liées au changement climatique.

- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants <sup>(1)</sup>, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices <sup>(2)</sup> et couvrent entre 10 et 52 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 15 mars 2023  
L'un des commissaires aux comptes,  
Deloitte & Associés

Olivier Broissand  
Associé, Audit

Catherine Saire  
Associée, Développement Durable

(1) Informations quantitatives environnementales : Quantité totale de déchets industriels produits (dangereux et non dangereux) ; Part des déchets recyclés ; Total des prélèvements d'eau ; Consommation totale d'énergie ; Émissions totales de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) ; Variation entre 2018 et 2022 du ratio des émissions totales de CO<sub>2</sub> rapportées au chiffre d'affaires ; Estimation des émissions de CO<sub>2</sub> de scope 3 ; Émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) ; incidents environnementaux.

Informations quantitatives sociales : Effectif total au 31 décembre 2022 ; Recrutements externes ; Départs (dont licenciements économiques et non économiques, retraite, départs volontaires et autres motifs) ; Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (salariés Imerys et autres salariés) ; Taux de gravité des accidents de travail avec arrêt (salariés Imerys et autres salariés) ; Nombre de maladies professionnelles (salariés Imerys et autres salariés) ; accidents mortels.

(2) Entités sélectionnées : Sandersville Calcine Plant – Performance Minerals Americas (USA) ; Marble Hill – Performance Minerals Americas (USA) ; White Stone – Performance Minerals Americas (USA) ; Lixhe – Performance Minerals EMEA (Belgium) ; Salin de Giraud – Performance Minerals EMEA (France) ; Beaujard – Performance Minerals EMEA (France) ; Ploemeur – Performance Minerals EMEA (France) ; Melbur – Performance Minerals EMEA (UK) ; Andersonville – Refractory, Abrasives, Construction (USA) ; Imerys Fused Minerals Greenville – Refractory, Abrasives, Construction (USA) ; Zhengzhou – Refractory, Abrasives, Construction (China) ; Thabazimbi – Refractory, Abrasives, Construction (South Africa).



43 quai de Grenelle, F – 75015 Paris – France  
Téléphone: +33 (0)1 49 55 63 00

[www.imerys.com](http://www.imerys.com)



Imerys – Société anonyme  
au capital social de 169 881 910 euros  
RCS Paris 562 008 151

